

**CERCLE GÉNÉALOGIQUE
ET HÉRALDIQUE
DE L'AUVERGNE ET DU VELAY**



A moi Auvergne !

Dans ce numéro :

Vie et métiers d'autrefois :

- les petits ramoneurs
- la vie en montagne
- les marchands de toile

Un mariage royal à Clermont

Des notes de registres intéressantes

Qu'est-ce qu'un terrier ?

Quelques personnages

Le 40^e anniversaire du CGHAV

Votre rubrique : Questions et Réponses



Sacre à Reims de Philippe III le Hardi, roi de France, en août 1271 (miniature du xv^e siècle par Jean FOUQUET pour les *Grandes Chroniques de France*)
(voir le mariage de Philippe III à Clermont en 1262, page 94)

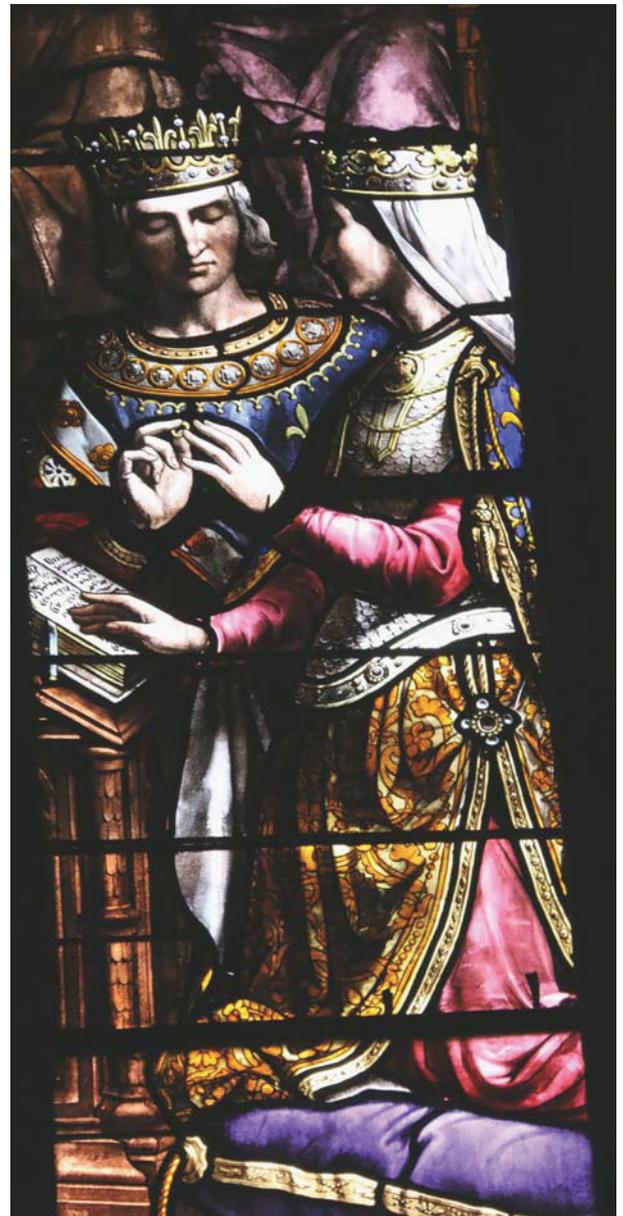
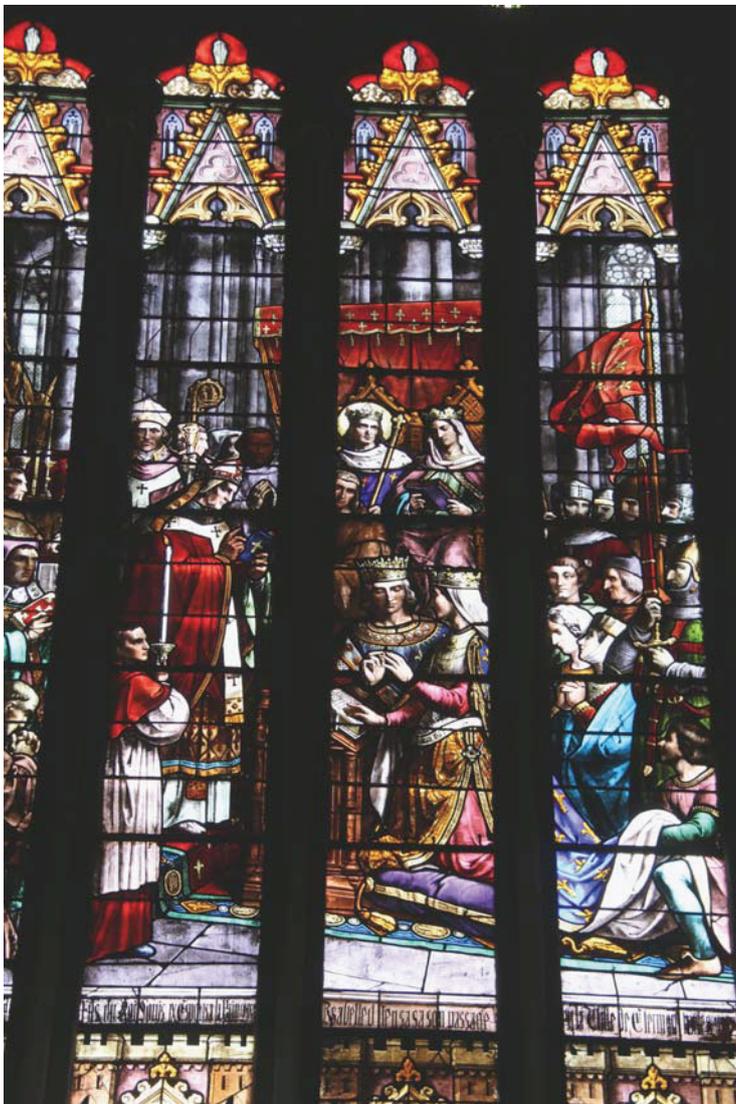
PUBLICATION TRIMESTRIELLE – 40^e ANNÉE – 2^e TR. 2017

N° 160

mai 2017

8,25 € le numéro

La toiture de la Notre Dame de l'Assomption, est surmontée d'un « arbre de Jessé » représentant la Vierge, récemment restauré, face au Puy-de-Dôme, que l'on découvre entre les deux flèches.



Au côté sud de la nef de la cathédrale de Clermont, le vitrail, installé en 1877, peint par Charles DESGRANGES (1825-1910), décrivant le mariage de Philippe III le Hardi et d'Isabelle d'ARAGON, le 28 mai 1262. (cf. p. 94)

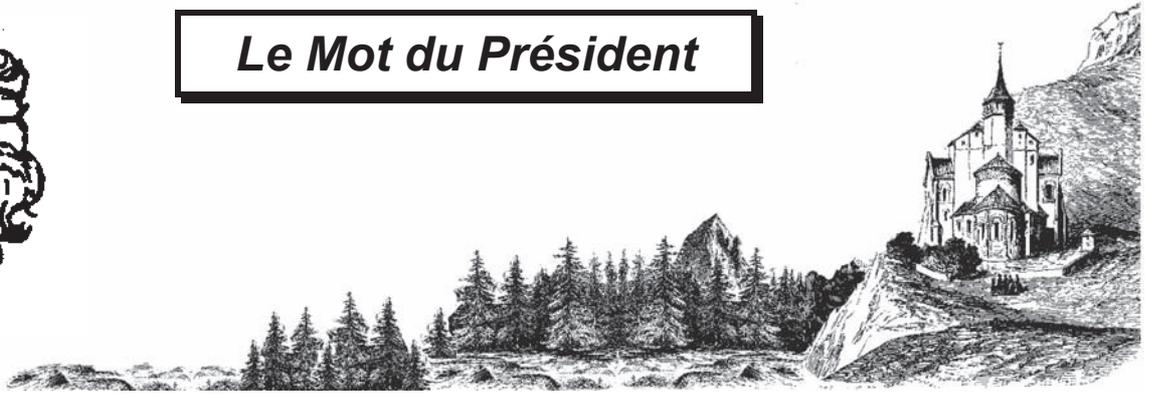
Clichés de Jean BLANC

A moi Auvergne ! n° 160- mai 2017

Rubrique	Titre	Mise en page	SsTot	nb pages	début pagination	fin pagination	Nom du fichier	
page 1 de couverture	Couv 1 - Quadri -	Fait		1			160 Couv1.PDF	
page 2 de couverture	Couv 2 - Quadri	Fait		1			160 Couv2.PDF	
Le Mot du Président	Le Mot du Président	Fait		1	65	65	160 Pages 065.PDF	
			Actu					
			1					
Actualités	40 Anniversaire	Fait		1	66	66	160 Pages 066.PDF	
	Actualités livres	Fait		3	67	69	160 Pages 067-069.PDF	
			Assoc					
Vie du cercle	AG	Fait		8	70	71	160 Pages 070-071.PDF	
Avis importants		Fait		2	72	73	160 Pages 072-073.PDF	
Cantal	Petits ramoneurs	Fait		4	74	77	160 Pages 074-079".PDF	
	Vie en montagne	Fait		1	78	78	id	
	Les outils du fromage	Fait		1	79	79	id	
Méthodes et sources	Terrier	Fait		4	80	83	160 Pages 080-083.PDF	
Vie et Métiers	Une vie d'homme	Fait		2	84	85	160 Pages 084-091.PDF	
	Marchands de toile	Fait		6	86	91	id	
	Anglard	Fait		2	92	93	160 Pages 092-093.PDF	
			Fond					
Un peu d'histoire	Mariage royal	Fait		43	3	94	96	160 Pages 094-096.PDF
Au fil des actes	Groisne	Fait		2	97	98	160 Pages 097-102.PDF	
	Condat	Fait		2	99	100		
	Mariage multiple	Fait		2	101	102		
Personnages et Familles	Pierre THIERS	Fait		3	103	105	160 Pages 103-111.PDF	
	Massillon	Fait		3	106	108	id	
	Jacques CLERMONT	Fait		3	109	111	id	
Auvergnats en migration	Scieurs de Long	En cours		1	112	112	160 Pages 112-116.PDF	
	Beal du Loiret	En cours		2	113	114	id	
	Deci delà	En cours		2	115	116	id	
Questions du CGHAV	Questions	Fait		4	117	120	160 Pages 0117-0120.PDF	
Réponses du CGHAV	Réponses	Fait	Généa	6	121	126	160 Pages 0121-0126.PDF	
			10		127	126		
					127	126		
					127	126		
Pages standards	Adresses	Fait		1	127	128	160 Pages 00127.PDF	
	Sommaire	En cours		1	129	130	160 Pages 00129.PDF	
				64				
page 3 de couverture	Couv 3 - Quadri -	Fait	=	1			160 Couv3.PDF	
page 4 de couverture	Couv 4 - Quadri -	Fait	=	1			160 Couv4.PDF	
				1,6%	1	1	1,6% Actualités	
				16,1%	10	10	15,6% Généalogie	
				69,4%	43	43	67,2% Articles de fond	
				12,9%	8	8	12,5% Association et Pub	
				TOTAL				
					sur pagination HORS encarts			
					sur pagination AVEC encarts			



Le Mot du Président



Chers Amis,

Notre Cercle marche gaillardement sur ses 40 ans et comme je vous l'ai indiqué dans le précédent numéro de AmA !, la célébration de cet anniversaire constitue notre grand projet pour l'année à venir, digne de ce « grand âge » qui en fait l'une des plus anciennes associations de généalogie, association qui s'est imposée en Auvergne comme la plus importante et la plus expérimentée.

Si les gens d'aujourd'hui recherchent leurs ancêtres, c'est certainement plus pour connaître leur vie , leur environnement et, peut-être, leurs aventures.

D'où l'accent mis sur LA VIE DE NOS ANCÊTRES comme thème principal de cette manifestation

Sans oublier, bien entendu, les conseils à ceux qui débutent leur généalogie et qui en ont leurs plus proches parents du 19^e siècle.

Nous avons besoin de vous tous, pour transmettre au mieux l'intérêt de cette célébration et nous faisons appel à tous pour mettre au point une affiche qui traduira au mieux nos intentions.

La page suivante, intitulée « *Page du 40^e anniversaire* », vous en dira plus.

C'est d'ailleurs ce thème, où se trouvent déclinées les difficultés de LA VIE EN AUVERGNE, qui est détaillé dans plusieurs articles de ce numéro. Vous les trouverez dans plusieurs rubriques, que ce soit la vie dans un petit village de montagne, la nécessaire émigration d'adolescents du Cantal comme ramoneurs ou encore l'émigration saisonnière, autrefois dans les métiers du bois et, au 20^e siècle, comme « marchands de toile » appelés aussi « commis voyageurs ».

Peut-être ces aventures concernent-elles vos propres ancêtres ?

Bien cordialement à tous

Alain ROSSI

Vous trouverez le sommaire de ce numéro et les adresses de contact en dernières pages de la revue. Merci de vous y reporter.

40

La page du 40^e anniversaire



La célébration du 40^e anniversaire du CGHAV

Une date : - les vendredi 23 et samedi 24 mars **2018**

Un lieu : - le Centre Diocésain de Clermont
(133 avenue de la République – Clermont-Ferrand)

Un programme prévisionnel :

- un accueil
- une exposition
- des invités :
 - sociétés/associations d'histoire
 - associations généalogiques
- des conférences

Une affiche :

- **à imaginer par vous**
- autour du thème général

Un thème général : Nos ancêtres auvergnats

- Qui étaient-ils ?
- Comment vivaient-ils ?
- Comment les retrouver ?

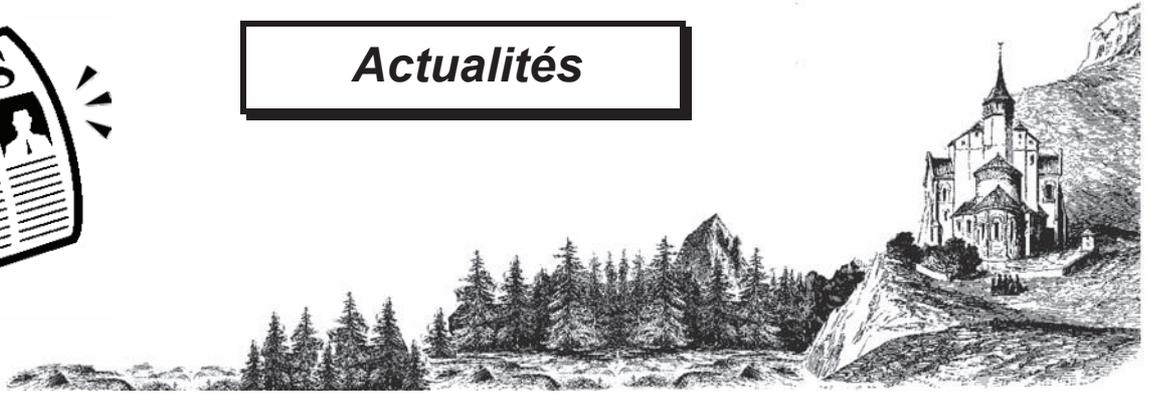
Votre participation à la mise au point d'une affiche est un élément important dans la vie de notre Cercle.

Elle peut prendre n'importe quelle forme qui vous inspire : simples idées, slogans, images, dessins plus ou moins élaborés, etc.

Adressez-les : par tout moyen à Henri PONCHON, M.F. BRUNEL ou Alain ROSSI
(voir adresses en page 127 de ce numéro)



Actualités



A TRAVERS LES LIVRES

par Henri PONCHON (cghav-62)°

« Jean CLAUSTRE (1847-1914) de Bertignat en Auvergne à Mapple Creek au Canada »

Si vous passez par Maple Creek, bourgade de la lointaine province du Saskatchewan au Canada, ne soyez pas surpris d'y rencontrer une *Claustre Avenue*. Elle rappelle le souvenir de Jean CLAUSTRE, un Auvergnat né au village de Chaussadis à Bertignat le 12 décembre 1847, fils de Pierre et Jeanne Marie REYROLLE des Chabriers de Job.

Dans un livre récent (La Galipote, 1915), *Jean Claustre, 1847-1914, de Bertignat en Auvergne à Maple Creek au Canada*, Monique BOUCHE-GACHON, née elle aussi à Bertignat, grâce à trois lettres conservées dans les archives familiales, est partie à la recherche de son grand-oncle. Nous évoquerons donc brièvement l'étonnant parcours décrit dans cet ouvrage.

En 1863, Jean, alors âgé de 15 ans, quitte Bertignat pour Paris où il rejoint son frère Guillaume. Un travail d'employé de commerce l'attend ; il s'installe au 5, rue Campagne Première (Paris XIV^e). Il vit douloureusement l'épisode des luttes fratricides de 1870.

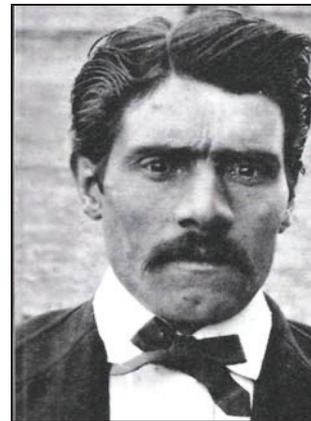
En 1872, il décide de partir pour le Canada, séduit par la loi appelée *la loi des terres fédérales ou acte concernant les terres de la Puissance* (The Dominion Lands Act) qui offre, sans bourse déliée, 160 acres de terre (environ 65 hectares) à d'éventuels colons sous réserve d'y construire une maison et d'exploiter trois ans.

Le 3 mai 1873, il s'embarque au Havre pour le Québec, via Liverpool. Arrivé à Ottawa, on lui conseille au préalable de s'engager pour 3 ans dans la Police à Cheval du Nord-Ouest ou PCN-O qui vient d'être créé, avant de prétendre aux 160 acres.

Il est incorporé le 26 septembre 1873 et il est envoyé, tout vêtu de rouge, à Fort Garry (la future Winnipeg) pour se former avant d'aller protéger les populations.

En juillet 1874, le « sous-constable (gendarme) Jean CLAUSTRE » quitte Fort Dufferin dans le Manitoba, avec sa compagnie pour une grande marche vers l'Ouest d'un millier de kilomètres le long de la frontière des Etats-Unis. Un long convoi de 275 hommes, 142 bœufs de traits, 310 chevaux de cavalerie, des chariots, du bétail, des ustensiles divers. Un périple de trois mois raconté jour par jour et en

détail par un des membres. Jean CLAUSTRE participe à la construction du Fort MacLeod puis du Fort Walsh.



Le 31 août 1876, c'est la fin de l'engagement de 3 ans, Jean retrouve la vie civile et reçoit ses 160 acres de terrain, plus de 10 fois ce que possède un paysan du Livradois. Il s'installe dans le village de Fort Walsh et y construit un bâtiment pour le commerce avec un billard en ardoise venu du Montana (USA).

En 1879, il épouse Rosalie TATE, une Métis, dont la grand-mère était une indienne Cris. Peu après, le couple fait un voyage en France jusqu'à Bertignat et Job. En 1891, il fera un nouveau voyage à Bertignat après le décès de sa mère.

Le couple aura 9 enfants entre 1880 et 1897 dont 7 filles.

La tuberculose fera des ravages. Plusieurs des enfants en meurent Rosalie décède en 1911. Le 3 août 1914, la première guerre est déclarée ; Jean est bouleversé ; il meurt peu après le 9 août, se remettant difficilement de la mort de son fils aîné en novembre 1913.

Son fils cadet John Jean Louis, né en 1890, devient propriétaire. En 1916, répondant à l'appel du gouvernement canadien, il s'engage et le 15 août 1917 il meurt sur la crête de Vimy (Pas-de-Calais). Il est inhumé au Mémorial de Vimy. Le patronyme Claustre s'éteint avec lui dans cette région du Canada.

A travers sa fille aînée Catherine, mariée à Benjamin BLACKSHAW, des descendants de Jean CLAUSTRE de Bertignat vivent toujours au Canada.

Ailleurs au Saskatchewan

Et toujours dans le Saskatchewan, à 200 km à l'est de Mapple Creek, vous passerez peut-être par Ponteix pour admirer les deux flèches de Notre-Dame d'Auvergne. Cette paroisse a été fondée en 1908 par l'abbé Albert ROYER, né le 14 juin 1860 à Combronde, curé d'Aubière et de Ponteix, village de la commune d'Aydat qui donnera son nom à cette paroisse canadienne où il installera une Piéta offerte par le curé d'Aubière. Plusieurs habitants du Ponteix d'Aydat le rejoindront aux Canada.

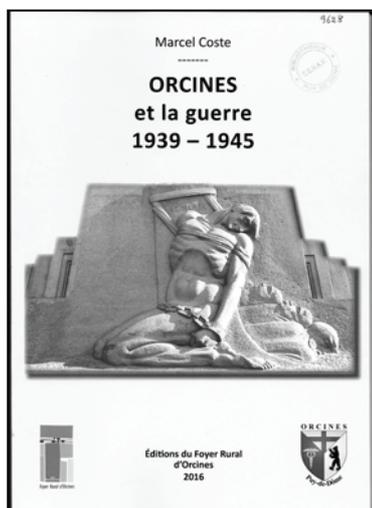
Le centre culturel Royer de Ponteix est le siège de l'association **Les Auvergnois**. On peut compléter son information par les sites internet d'Aydat et de Ponteix (Canada), les deux communes ayant signé un pacte d'amitié en 2000.



Notre-Dame d'Auvergne à Ponteix (Saskatchewan-Canada)

Nos adhérents publient

Orcines et la guerre 1939 - 1945, par Marcel COSTE, Cghav 3200, (Editions du Foyer rural d'Orcines 2016, 10 euros)



Dans la continuité de son premier ouvrage *Victimes de la Grande Guerre 1939-1945 sur la commune d'Orcines*, Marcel COSTE traite cette fois de la Seconde guerre et de ses victimes. Il s'agit non seulement des victimes de la commune mais aussi de tous ceux qui ont perdu la vie sur le territoire d'Orcines dont les 24 fusillés de la Baraque le 13 juillet 1944 dans une ancienne carrière. Deux photos nous les montrent étendus côte à côte. Ils étaient détenus dans la prison militaire allemande du 92. Un responsable de la milice prendra l'initiative de les faire fusiller. Ils sont inscrits sur les registres de décès d'Orcines. A partir de documents et de témoignages, Marcel COSTE décrit le parcours de chacun d'entre eux avec précision. Ils venaient d'un peu partout en France ; certains étaient nés à l'étranger. Un monument à leur mémoire y a été élevé.

Par ailleurs, l'auteur évoque le parcours des 10 patriotes d'Orcines déclarés morts pour la France pendant cette guerre, dont certains en déportation.

Il parle également longuement de quelques événements dramatiques dont celui survenu le 6 juin 1944 au village de Rossignol, commune de Saint-Jean-Lachalm (43) auxquels ont participé 4 des fusillés d'Orcines.

Un devoir de Mémoire réussi.

Si Mezel m'était conté par Roland METTON, Cghav 3869, (juin 2016, 20 euros)

La recherche de sa généalogie paternelle a conduit l'auteur à Mezel, un de ses nombreux bourgs à proximité de la grande agglomération clermontoise, entre Cournon et Pont-du-Château.

L'exploration méthodique des sources, les témoignages recueillis, l'accumulation des données l'ont conduit tout naturellement à reconstituer l'histoire des lieux et enfin à mettre tout cela par écrit en 300 pages abondamment illustrées.

Il nous conduit tour à tour à travers les quartiers et les rues du bourg. Il évoque les époques lointaines de la conquête romaine, la féodalité, les seigneurs de Mezel et la famille du même nom, la guerre de cent ans.

Les métiers d'autrefois et le monde paysan sont analysés en insistant sur deux des activités principales d'alors : la culture du chanvre et la vigne.



La Ligue Auvergnate et du Massif Central

La Ligue, dont nous sommes une filiale, attribue chaque année un prix littéraire qui concerne, bien entendu, l'Auvergne.

Cette année le prix a été double car l'un de ces livres a reçu, à titre exceptionnel, un « Grand Prix d'Honneur ».

En voici la présentation



LE PRIX ARVERNE 2017
A Sylvie BARON
et
LE GRAND PRIX D'HONNEUR
A Lucien DOUROUX



LE PRIX

La Ligue Auvergnate et du Massif Central, a créé en 2007, sur proposition de Raymond TREBUCHON, son Président de l'époque, un prix littéraire d'un montant de 1.500 €, destiné à récompenser un auteur auvergnat ou un ouvrage concernant l'Auvergne. Dans sa 11^{ème} édition, le Jury (Président : Raymond TREBUCHON, - trois écrivains ; Henri JURQUET, Henri- Hugues LEJEUNE, Marc TARDIEU, - cinq membres du Comité Directeur de la Ligue Auvergnate : Josyane DELMAS-BOUCHARD, Gérard DI BONA, Roger VIDAL, Bernard LHERITIER, Guy TAILLADE, - un libraire Pascal AUREJAC, - un journaliste Daniel MARTIN) a porté son choix sur le roman de Sylvie BARON pour son roman "L'héritière des Fajoux". Mais il a, au préalable, attribué, à l'unanimité et à titre exceptionnel, le grand prix d'honneur du jury à Lucien DOUROUX pour son autobiographie "Un voyage inattendu".

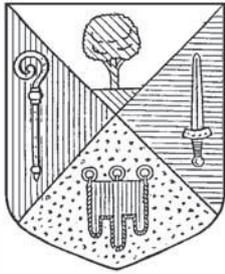
LUCIEN DOUROUX – GRAND PRIX D'HONNEUR DU JURY pour son autobiographie "Un voyage inattendu"

Né en 1933, à Saint Remy sur Durolle, près de Thiers, dans une famille de petits paysans, Lucien DOUROUX arrête ses études secondaires en quatrième. Assistant son père et travaillant quelques années dans une coutellerie locale, il devient rapidement un militant actif de la Jeunesse Agricole Chrétienne puis du Centre National des Jeunes Agriculteurs. Et c'est là qu'il complète sa formation auprès de pères jésuites qui lui font découvrir le catholicisme social d'Emmanuel MOUNIER qui marquera sa vie. Repéré pour ses qualités de manager, il entre en 1970 à la Fédération Nationale du Crédit Agricole avant de prendre en 1975 la direction générale du Crédit Agricole de l'Ile de France et en 1993, consécration suprême, la direction générale de la Caisse Nationale du Crédit Agricole. C'est cette carrière exceptionnelle, où sans passé par l'ENA ou les grandes écoles, il est devenu le n°1 d'une des plus grandes banques du Monde, que le jury du prix Arverne a voulu récompenser. Officier de la Légion d'Honneur, il a assumé, à sa retraite, 2 mandats de maire adjoint de son village où avec son épouse Odile il a aménagé sa maison familiale en résidence secondaire.

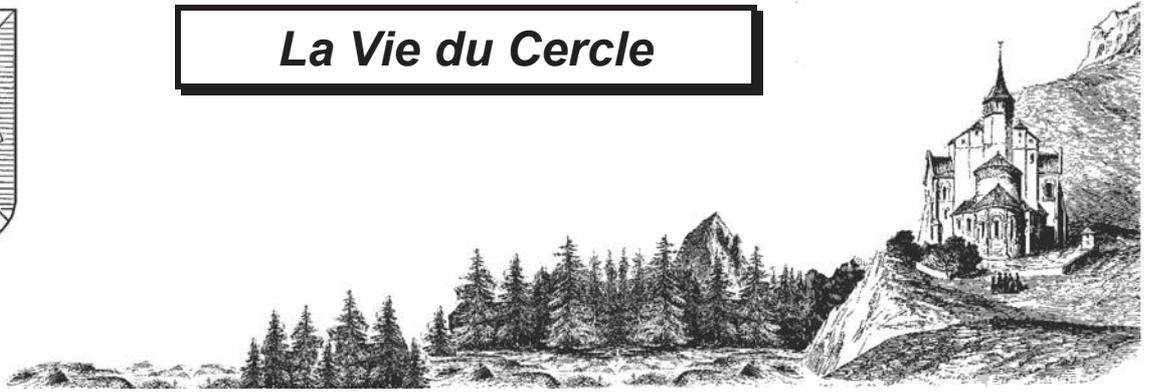
SYLVIE BARON – PRIX ARVERNE 2017 pour son roman "L'héritière des Fajoux"

Née en 1956, dans une famille d'agriculteurs, Sylvie BARON a été professeur agrégée d'économie à Pontoise, fonction qu'elle a abandonnée il y a quelques années pour se consacrer à la littérature et vivre dans son village natal, Neuvéglise dans le Cantal. Elle a déjà écrit 7 romans qui ont tous pour cadre son Cantal dont elle aime faire revivre, avec sa vision humaniste, l'économie environnementale.

Le roman : « A la mort de son père, lors d'un accident de débardage dans la petite scierie familiale auvergnate, Marie décide de revenir sur sa terre natale, l'Aubrac. Elle y voit la possibilité d'un nouveau départ après une crise conjugale. La reprise de l'affaire se révèle difficile. Marie se bat sur tous les fronts dans un univers dominé par les hommes, Alors qu'elle reprend goût à la vie, elle commence à soupçonner que le décès de son père n'était peut-être pas accidentel. Menant sa propre enquête, elle comprend qu'elle est étroitement surveillée... » Pour connaître la suite, lire évidemment le livre...



La Vie du Cercle



LA 39^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CGHAV

par Jean-Pierre BARTHÉLEMY (cghav-1260)

La 39^e Assemblée Générale du CGHAV s'est tenue le samedi 25 mars 2017 à l'hôtel du Moulin des Gardelles à Malauzat, près de Riom. Elle a réuni une cinquantaine de membres qui, avec les pouvoirs, en représentaient 150.

Elle avait été préparée par un Conseil d'Administration tenue la veille et a été suivie par un autre Conseil qui avait pour seule mission de renouveler le bureau.

L'Assemblée Générale

Le Président a ouvert la séance en faisant part de la disparition de Mme Marguerite HYPPOLITE qui était membre fondateur du Cercle et membre de droit du Conseil d'Administration, comme le premier Président du CGHAV, Michel TEILLARD d'EYRY, qui participe à cette Assemblée et qu'il a à cœur de saluer.

I – Rapport moral du Président

Le Président fait part à l'Assemblée de l'activité et de l'évolution du Cercle au cours de l'année écoulée.

1- La baisse du nombre d'adhérents, constatée depuis 2011, s'est poursuivie : de 1.172 en 2011, les effectifs sont tombés à 982 en 2016 et à 920 à ce jour de 2017, auxquels devraient s'ajouter 15 à 20 nouveaux adhérents dans le courant de l'année. Cette baisse s'explique par la disparition, chaque année, d'un certain nombre d'anciens et par la difficulté de les remplacer en raison des nouveaux moyens mis à disposition des amateurs de généalogie (mise en ligne de l'état civil, Généanet...) qui pensent donc pouvoir se dispenser d'adhérer à un cercle.

Les services rendus par le Cercle doivent s'adapter à cette nouvelle donne. A côté de Généabank qui compte maintenant plus d'un million d'actes du CGHAV, il convient de développer l'entraide et les échanges au moyen du site et du forum, et de maintenir la bonne tenue de la revue qui a aussi pour mission de publier et donc de pérenniser les travaux des membres du Cercle.

2- Le Cercle a organisé ou participé à diverses manifestations au cours de l'année 2016.

- La réunion Combrailles-Limagne / Volcans-Val d'Allier s'est tenue en mai et celle du Livradois-Forez en octobre

- Le Cercle était présent à diverses manifestations généalogiques : le Salon de la Mairie du 15^e à Paris dont la 2^e édition s'est tenue en mars, ainsi qu'aux réunions d'Auzance en juin organisée par le CGHLM, de Laroquebrou en juillet avec Aprogemere, de Brive avec Généalogie-en-Corrèze en septembre, de Montceau-les-Mines et Roanne en octobre. Le Cercle était aussi présent au Forum des Associations de Clermont en septembre.

3- Pour 2017, le 3^e Salon de la Mairie du 15^e, s'est tenu, avec toujours autant de succès, les 10 et 11 mars derniers. Le Cercle sera présent au Congrès National de Généalogie qui se tiendra les 8, 9 et 10 septembre prochains au Havre. Il participera aussi, en septembre, au Forum du Bourbonnais à Moulins-Yzeure.

- Sur le plan interne, la réunion Combrailles-Limagne et Volcans-Val d'Allier se tiendra le 8 avril à St-Georges-de-Mons. La réunion Livradois-Forez le 8 octobre à St-Gervais-sous-Meymont.

II – Rapport financier

Christiane BELLIER commente, pour la première fois, le bilan et le compte d'exploitation qui ont été portés à la connaissance des adhérents dans le dernier numéro d'Ama !

Le compte d'exploitation fait apparaître un résultat positif de l'ordre de 1.150 € malgré 2 postes de charges exceptionnels en 2016 : l'édition du Guide Pratique et le traitement des Tables du Pays Gentiane.

Le produit de la diffusion de nos tables par Internet atteint 10.706 € en 2016.

Quelques remarques sur l'évolution du budget :

- L'important achat de livres de 2015, représentait la récupération de livres ayant une valeur marchande importante, telles des versions originales du Nobiliaire d'Auvergne de JB BOUILLET ou des « Noms Féodaux » du Chanoine BETTENCOURT

- Par ailleurs, la protection du site internet contre des attaques extérieures nécessite une dépense d'entretien/surveillance avec mise à jour régulière par un professionnel assurant cette protection, plutôt que des interventions de dépannage dans l'urgence comme nous l'avons fait jusqu'alors.

Les comptes du CGHAV étant maintenant tenus sur un logiciel de comptabilité, les regroupements qui seront effectués dans les différentes lignes des comptes seront présentés un peu différemment l'an prochain

III – Organisation du 40^e anniversaire.

Le Président appelle tout particulièrement l'attention de l'Assemblée sur cette manifestation dont l'objectif est d'accroître la notoriété du CGHAV. Celle-ci se déroulera au Centre diocésain de Clermont les vendredi 23 et samedi 24 mars 2018. La prochaine Assemblée Générale se déroulera dans ce cadre.

Le Conseil d'Administration se préoccupe actuellement d'établir la liste des invités, de rechercher 4 ou 5 conférenciers pouvant traiter de thèmes intéressants un assez large public, d'éditer un numéro spécial de la revue reprenant des articles anciens correspondant bien à l'esprit de la revue. Dans le hall du rez-de-chaussée, un point d'accueil devra être installé avec 6 à 10 personnes. Le Président lance un double appel aux participants en leur demandant :

- de voter une enveloppe budgétaire de 10.000 €, nécessaires pour l'organisation de cette manifestation (location des salles, dédommagement des frais des conférenciers, matériel de présentation...), qui sera imputée sur le budget 2018, mais celui-ci ne pourra être voté qu'en mars 2018
- de se porter volontaire pour des tâches d'accueil au cours de ces 2 journées en se signalant auprès de Marie-Françoise BRUNEL et de porter à la connaissance d'Henri PONCHON les idées qu'ils pourraient avoir concernant cette manifestation (conférenciers et thèmes traités, invitations à lancer ...)

L'Assemblée vote à l'unanimité le budget de 10.000 €

IV – Election des membres du Conseil d'Administration

Il est rappelé que les mandats d'administrateur sont d'une durée de 3 ans.

Les 5 membres du Conseil dont le mandat vient à échéance – Christiane BELLIER, Marie-Françoise BRUNEL, Jean-François CROHAS, Jean-Marc FAYOLLE et Henri PONCHON – sont réélus à l'unanimité des 150 suffrages exprimés.

En outre, répondant à l'appel du Président pour un renouvellement des membres du Conseil, Marie-Dominique ICOLE et Élise TARAGNAT font part de leur candidature pour entrer au Conseil.

Elles sont également élues à l'unanimité.

Le Conseil d'Administration du 24 mars

Le Conseil a tout d'abord entériné le rapport moral et le rapport financier dont il a été fait état et s'est ensuite préoccupé de l'organisation du 40^e anniversaire.

I - Les rapports

En complément des propos du Président rapportés ci-dessus, l'attention du Conseil s'est portée sur les points suivants lors de l'examen des rapports.

A propos du rapport moral :

- **La revue.** Depuis le numéro 155 (février 2016), les pages de couverture sont réservées aux illustrations en couleur.

Il n'a pas été jugé bon d'étendre la couleur à l'ensemble de la revue en raison notamment du coût.

- **Le site internet.** Sa mise à jour laisse à désirer faute de disponibilités des administrateurs. Jean-François CROHAS se propose d'y participer dans la mesure de ses moyens. Il est aussi jugé souhaitable d'installer un compteur de visites sur le site.
- **Le forum.** Le rappel des modalités d'inscription sur Yahoo dans le dernier Guide Pratique a été bénéfique puisqu'il a été suivi de nouveaux venus.

A propos du rapport financier

- **Côté recettes,** les versements faits par Généanet sont établis sur de nouvelles bases. En effet, à compter du 1^{er} janvier dernier, Généanet a modifié son offre pour éviter à ses abonnés PREMIUM d'avoir en plus un paiement à l'acte. L'allocation qui nous sera versée ne sera donc plus fonction du nombre d'actes consultés, mais du nombre d'actes figurant sur notre base en extrapolant la situation antérieure. La base de départ est un montant de 3.500 € pour 753.000 actes. Désormais la redevance évoluera en fonction du nombre d'actes compris dans la base.
- **Côté dépenses,** les relevés effectués par le Pays Gentiane (communes des ex cantons de Riom-es-Montagnes et de Saignes) ont nécessité un gros travail de correction et de mise en forme. Ce travail a été fait pour les mariages qui pourront être mis prochainement sur Généabank. En revanche, les tables de baptêmes et sépultures ne seront pas versées sur Généabank, mais mis à disposition de nos adhérents sur le site du CGHAV avec une mise en garde pour leur utilisation.

II – L'organisation du 40^e anniversaire

Le Conseil a procédé à une répartition des rôles pour les différentes tâches

- liste des invités le monde des archives, des sociétés savantes, des cercles généalogiques, mais quid du monde marchand, des éditeurs... ?)
- noms des conférenciers à contacter, thèmes traités ...
- contacts avec les médias, publicité,
- édition d'un numéro spécial d'A moi Auvergne !
- constitution d'un groupe d'accueil à partir de membres volontaires

Le débat s'est conclu sur la nécessité de faire appel au bénévolat lors de l'Assemblée Générale.

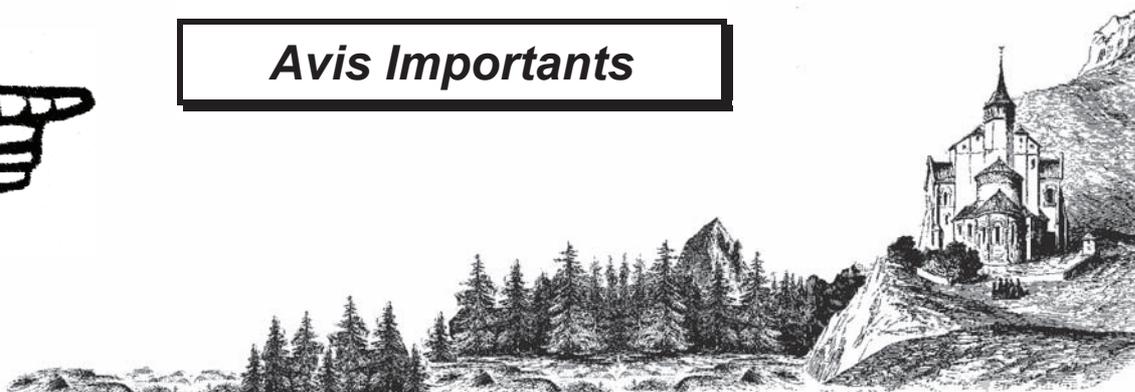
Le Conseil d'Administration du 25 mars

Tenu à l'issue de l'assemblée générale, et composé désormais de 14 membres (*voir la liste mise à jour des administrateurs en page 127 de ce numéro*), le Conseil reconduit le bureau dans sa forme antérieure :

- Alain ROSSI, Président,
- Marie-Françoise BRUNEL, Vice Présidente, chargée du siège et de la bibliothèque de Clermont, de la coordination des dépouillements du Puy-de-Dôme, de la mise en forme des « tables papier », du prétraitement des fichiers pour leur introduction dans Nimègue.
- Henri PONCHON, Vice Président chargé de l'image du Cercle, de la bibliographie et de l'animation du groupe Livradois-Forez.
- Christiane BELLIER, Trésorière
- Jean-Pierre BARTHELEMY, Secrétaire



Avis Importants



CLERMONT-FERRAND

Permanences de la Bibliothèque

Adresse : 55, rue de Châteaudun,
63000 Clermont-Ferrand (en face de la Gare)

Jours et horaire des réunions pour l'année 2016 :
les 1^{er} lundi, 2^e mercredi et 3^e vendredi à la bibliothèque du
55 rue de Châteaudun à Clermont-Fd, de 14h30 à 17h30.

Février	Lundi 6 Mercredi 15 Vendredi 24	Mars	Lundi 6 Mercredi 15 Vendredi 24
Avril	Lundi 3 Mercredi 12 Vendredi 21	Mai	<i>fermé</i> Mercredi 10 Vendredi 19
Juin	<i>fermé</i> Mercredi 14 Vendredi 23	Juillet	Lundi 3 <i>fermé</i>
Septembre	<i>fermé</i> Mercredi 13 Vendredi 22	Août	<i>fermé</i>
		Octobre	Lundi 2 Mercredi 11 Vendredi 20
Novembre	Lundi 6 Mercredi 15 Vendredi 24	Décembre	Lundi 4 Mercredi 13 Vendredi 22

A noter :

Les permanences sont toujours interrompues pendant la période estivale et les jours fériés. Mais si vous avez des interrogations et si vous avez accès à Internet, vous avez toujours la possibilité de poser des questions sur le Forum.

L'adresse électronique de la Bibliothèque est :

cghav@orange.fr

ou Mme M.-F. BRUNEL : cghav63@orange.fr

LYON

Permanences à la Bibliothèque

Adresse : 39 bis rue de Marseille, 69007 Lyon
(tramway T1, station Rue de l'Université)

Les réunions ont lieu de 14 à 17 heures le 3^e mardi du mois et un samedi par trimestre, de 9h30 à 12 heures. Ces réunions ont pour objet d'échanger entre nous, de

consulter nos relevés, les anciens numéros de la revue et les ouvrages présents dans notre bibliothèque.

Prochaines réunions :

Mardi 17 octobre, 14 à 17 heures

Samedi 21 octobre, 9 à 12 heures

Mardi 21 novembre, 14 à 17 heures

Mardi 19 décembre, 14 à 17 heures

Contacts : Jean-Marc FAYOLLE : Tél. : 04 2602 5657

jean-marc.fayolle@dbmail.com

Brigitte LACROIX : celacgen@yahoo.fr

PARIS - RÉGION PARISIENNE

Réunions mensuelles

Les réunions parisiennes, ont lieu le 1^{er} mercredi de chaque mois, d'octobre à juin.

Maison des Associations du 2^e arrondissement,
23 rue Greneta, Paris 2^e

où la réunion se tient de 14h15 à 18h45.

De 14h15 à 17 heures, temps de discussions informelles sur les problèmes rencontrés dans ses recherches avec les responsables du Cercle et les autres membres du groupe.

Il est possible d'y consulter divers outils de recherche (par ex. REMACLE, TIXIER, BOUILLET, DERIBIER ou d'autres) mais il est nécessaire de s'assurer de leur disponibilité quelques jours avant la réunion auprès de :

- soit Jean-Pierre BARTHÉLEMY : Tél. : 01 4336 2005

barthelemyjpmc@wanadoo.fr

- soit Alain ROSSI : Tél. : 01 4637 3315 ou 06 8070 1538

rossi.cghav@orange.fr

De 17 heures à 18h45, la réunion proprement dite se tient, en général, autour d'un thème développé par un animateur, intérieur ou extérieur au groupe, qui fait ensuite l'objet d'un débat.

Les rendez-vous y seront donc

- mercredi 4 octobre

- mercredi 8 novembre

- mercredi 6 décembre

(la réunion du 1^{er} mercredi de novembre a dû être décalée)

(la maison des associations du 2^{ème} arrondissement se trouve au carrefour des rues Greneta et Saint-Denis ; (Métro : Etienne-Marcel, Réaumur-Sébastopol ou Arts-et-Métiers)

Le Congrès National de Généalogie

Il se tiendra au mois de septembre au Havre dont c'est le 500^e anniversaire de la création de ce grand port atlantique.

Les dates sont les **8, 9 et 10 septembre 2017**

Vous pouvez dès maintenant en voir le programme et vous y inscrire à partir du site internet mis en place pour cette occasion :

<http://lehavregenealogie2017.fr/Page/Accueil.aspx>



The screenshot shows the website for the XXIVth Salon and National Congress of Genealogy in Le Havre 2017. The page features a navigation menu on the left with links for Accueil, Le Congrès, Le Salon, Questions & Contact, Nos Partenaires, and Tourisme. The main content area includes a welcome message, a historical image of a woman, and text detailing the event's significance, including the 500th anniversary of the port of Le Havre and the 120th anniversary of the 2nd Olympic Congress. It also mentions the patronage of the Fédération Française de Généalogie and provides contact information for visitors.

Groupe Livradois-Forez

La réunion du groupe Livradois-Forez aura lieu le :

dimanche 8 octobre

à Saint-Gervais-sous-Meymont

Elle se tiendra à partir de 9h30, à la salle polyvalente située sous les bureaux du Parc Livradois-Forez, à côté de la Mairie

Retenez dès aujourd'hui la date dans vos agendas.

La Fédération Française de Généalogie « reconnue d'utilité publique ».

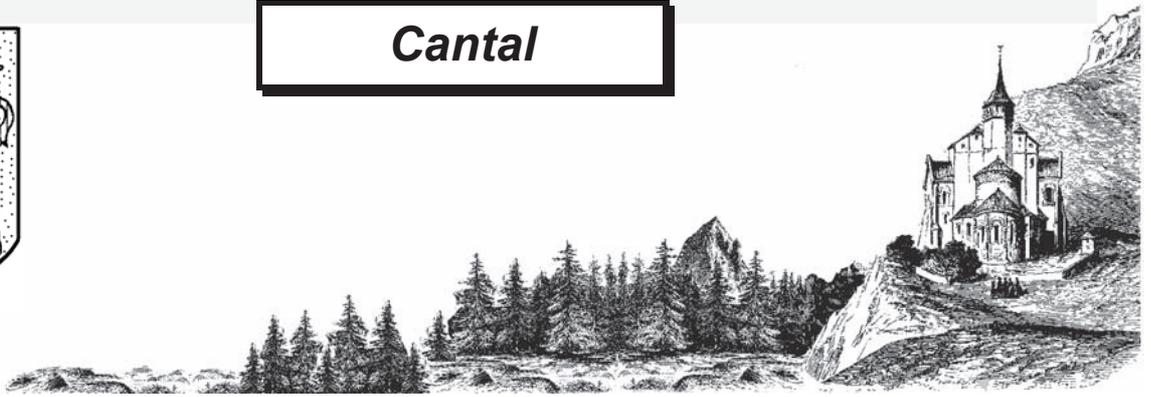
Un décret paru au Journal Officiel du 23.04.2017 officialise cette reconnaissance.

Celle-ci consacre la valeur et l'intérêt de nos activités généalogiques et conforte la représentativité de la FFG et, bien sûr de notre CGHAV, auprès des pouvoirs publics et des organismes historiques et culturels.

Cette reconnaissance, dont nous bénéficions en tant que membres de la Fédération, peut être importante pour nos relations administratives. Nous devons systématiquement en faire état .



Cantal



LES PETITS RAMONEURS DU CANTAL AU XVIII^e SIÈCLE

par François RENOUT (*Administrateur du Cercle Généalogique du Pays de Caux - 76*)

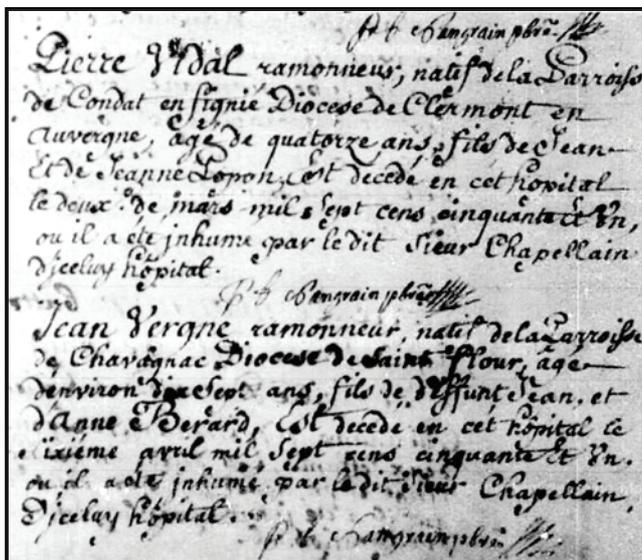
NDLR : François RENOUT nous a transmis l'article qui suit, analyse d'un métier utilisant principalement des adolescents, dont l'initiative fut motivée par le dépouillement du registre des décès de l'Hospice de Grainville-la-Teinturière (76), géré par les religieux de l'Ordre de St-Jean-de-Dieu.

Il existait autrefois dans les campagnes des métiers qui ont disparu aujourd'hui ou se sont transformés. Ils correspondaient évidemment aux besoins de l'époque ...

Nous nous transportons au milieu du XVIII^e dans le Pays de Caux, mais on retrouve ce métier dans plusieurs contrées de France.

Ce travail de ramoneur était une besogne de gagne-misère plus qu'un métier, itinérante et saisonnière, effectuée par de jeunes enfants âgés de 8 à 15 ans, surnommés les « ramonas » ou les « hirondelles d'hiver ». On les désignait aussi sous le nom de « petits savoyards » bien qu'ils n'étaient pas tous originaires de Savoie. La plupart venait du Piémont, mais aussi d'Auvergne comme le confirme les mentions sur les actes d'inhumations retrouvés sur les registres de l'hôpital du couvent de la Charité de Grainville-la-Teinturière entre 1751 et 1791.

On y trouve par exemple, en 1751, les décès de deux jeunes enfants, âgés de 14 et 17 ans, sans mention de la cause du décès par le prêtre nommé SANGRAIN.



Ils venaient de Condat-en-Fignie (Feniers !) et de Chavagnac, deux paroisses situées en Auvergne (dans les diocèses de Clermont et de St-Flour).

Durant la belle saison, ces jeunes enfants étaient occupés aux pâturages, à garder les troupeaux d'animaux. Aux premières neiges de l'automne, le bétail redescend aux étables, ceux-ci ne trouvaient plus que quelques petites besognes. C'est alors que passait le maître ramoneur dans les villages, pour enrôler de jeunes ramonas. Aux mères, il promettait en échange du travail des enfants, une poignée d'argent et autant de bouches de moins à nourrir et aux mioches le pain et la pitance. Souvent, ces arguments suffisaient à convaincre les parents indécis. Et, c'est ainsi, qu'ils partaient pour d'autres contrées.

Les conditions de travail de ces enfants étaient si pénibles que les maîtres ramoneurs étaient comparés à des croque-mitaines ou des trafiquants de négrillons. C'était souvent d'affreux personnages qui tuaient ces mioches au travail pour augmenter leurs bénéfices. Pendant leurs quelques moments de loisirs, si on peut appeler ça comme cela, le maître les obligeait à mendier sur les places publiques. A la nuit tombante, lorsque ceux-ci rentraient du travail, ils vidaient leurs poches pour remettre l'argent de la journée. Si la récolte d'argent n'avait pas été suffisante, le maître saisissait un bâton pour les frapper.

Ces gamins misérables, amaigris par les mauvais traitements et les privations de toutes sortes, telles la nourriture, allaient par deux pour effectuer leurs tâches journalières. Ils étaient mal fagotés, vêtus de guenilles encroûtées par la suie. Un grand bonnet sur la tête la protégeait de la suie.

Ils dormaient à la campagne dans une écurie, en ville dans des chambres sales et humides « payant leur écot d'un ramonage matinal ». Souvent ils marchaient la nuit pour échapper à la police, à l'affût de toute sorte de mendicité. Le sac destiné à recueillir la suie leur servait de couverture. Il n'est pas rare d'en retrouver mort de froid au matin dans les granges qui leurs servent aussi d'abris pour la nuit.

Le maître ramoneur employait à cette époque de jeunes garçons suffisamment minces pour se glisser à l'intérieur des cheminées afin de les nettoyer de l'intérieur. Autrefois, les conduits de fumée n'existaient pas : le foyer était ouvert et disposé au pied d'un mur et la fumée suivait celui-ci pour s'échapper par un orifice ouvert dans le toit de l'habitation. Pour prévenir les risques d'incendie, ce mur était régulièrement nettoyé de la suie au moyen de « ramon » qui étaient faits de branches, d'où le terme « ramoner ».

La durée de travail des jeunes ramoneurs de cheminée était souvent d'au moins 14 heures. Ils devaient gratter la suie à l'intérieur des conduits de cheminée ce qui était extrêmement toxique et ils mourraient ainsi souvent très jeune. Pour cela, ils utilisaient la brosse et la raclette. Face à ce constat, l'utilisation de brosses à manche télescopique ou du hérissou se développa et ils devinrent les outils principaux des ramoneurs, en leur évitant de rentrer dans les conduits de cheminée.

La campagne des ramonages de cheminée dans les grandes villes se prolongeait jusqu'au mois de mai. A partir de mai, les ramoneurs revenaient chez eux avec leurs maigres économies pour aider leurs parents à affronter les travaux des champs. C'était pour eux un court répit dans cette société où il s'agissait de survivre plutôt que de vivre.

Malheureusement, il arrivait que les petits ramoneurs meurent de froid ou la tête fracassée lors d'une chute. Fréquemment, ils contractaient des maladies respiratoires et devenaient allergiques ou aveugles à cause de la suie.

Les garçons étaient souvent atteints de déformations articulaires, de brûlures et d'une forme de cancer du scrotum causée par les benzopyrènes contenus dans la suie. Il n'était pas rare que des ramoneurs meurent étouffés par la suie.

L'opinion publique choquée de telles pratiques imposa la recherche de moyens de substitutions. On inventa donc des « raclettes » et des brosses à manche télescopique (*voir les « manches télescopiques » d'autrefois dans les illustrations qui suivent*) et d'autres outils qui permirent au ramoneur de ne plus avoir à entrer dans la cheminée.

Ce n'est qu'aux environs du XIX^e siècle que les cheminées sont devenues suffisamment grandes pour qu'un homme puisse y passer, donnant naissance à l'image typique du ramoneur qui se développa lors de la révolution industrielle.

Les lois françaises de 1874 et de 1892, relatives à l'emploi des enfants, découragèrent les maîtres ramoneurs d'employer tous ces pauvres enfants en bas âge et les obligèrent à changer leurs méthodes de travail.

Heureusement en 1914, l'état français vota une loi interdisant l'usage d'enfants comme apprentis mettant peu à peu fin au recrutement des enfants ramoneurs.

Vers le milieu du XX^e siècle l'invention d'un aspirateur à suie qui pouvait être fixé au-dessus de la cheminée rendit ce processus plus propre qu'il ne l'avait jamais été

L'hôpital du Couvent de la Charité de Grainville la Teinturière (76)

Au moyen-âge, avant la fin du XIII^e siècle, il y avait une léproserie Saint-Jacques près du « bois malade ». Cette maladrerie devint inutile et Louis XIV en donna les biens (1695) à l'hôpital de Grainville, fondé 3 ans auparavant par Pierre de BEC DE LIÈVRE, marquis de Cany. Il en fit élever les bâtiments en 1700, avec une entrée principale rue du Calvaire, où l'on peut voir l'écusson des Bec-de-Lièvre, et la date de fin de construction « 1706 ».

Dans les premiers bâtiments en forme de « H », à gauche, on trouve l'escalier d'honneur dans un hall avec les portraits des fondateurs et bienfaiteurs. A droite se trouve la chapelle ayant pour patronne la Sainte Vierge.

L'Ordre hospitalier de Saint-Jean-de-Dieu

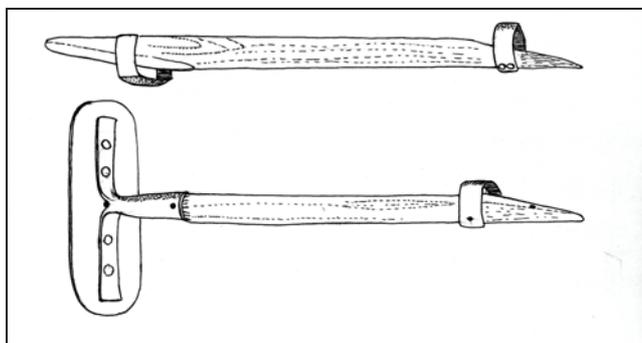
Cet Ordre, que le grand public connaît mal, fut fondé en 1572, après la mort de JEAN-DE-DIEU, qui avait créé un hôpital en Espagne. Les Frères de cet ordre furent appelés en France par Marie de MEDICIS et Henri IV, pour fonder à Paris le couvent-hôpital de la Charité (rue des Saints-Pères). Aux 17^e et 18^e siècles, 34 hôpitaux furent créés en France, certains urbains de 60 à 200 lits (Paris, Grenoble), où co-existaient des écoles de chirurgie, d'autres militaires (Saintes, La Rochelle) et, enfin, de petits hôpitaux ruraux d'une dizaine de lits. C'était le cas de celui de Grainville-la-Teinturière, où sont décédés nombre de petits ramoneurs dont la plupart venaient du Piémont, mais aussi d'Auvergne.

Tenue de travail et outils des petits ramoneurs



Leur équipement était simpliste, mais comportait néanmoins des genouillères en cuir pour grimper dans les cheminées sans s'abimer les genoux.

Leur second outil, qui n'apparaît pas ici, était la « raclette » à « manche télescopique » (à la mode de l'époque).



Chaque bâton d'environ 75 cm était taillé en sifflet aux deux bouts qui s'emboîtaient sous des lanières de cuir.



Dans cette reconstitution, on voit les éléments du manche télescopique alignés sous la fenêtre (Cf. livre de Marc PRIVAL *Auvergnats et Limousins en migration*, 2005)



Au début du 20^e siècle, les outils ont changé et cette photo de groupe fait apparaître les « hérissons » qui descendaient dans les cheminées, « tractés » par une boule pesante, mais les genouillères sont toujours là.



Sur ces deux cartes postales qui datent des dernières années du 19^e siècle, les « petits ramoneurs » existent encore, mais sont en train de disparaître, et de ce fait les prises de vue comme celles-ci sont exceptionnelles.

Ce qui explique que le cliché de gauche ait été réutilisé à de multiples reprises du fait de son pouvoir émotionnel important. On trouve des cartes inversées de droite à gauche, des cartes colorisées, etc.

Sur la carte de droite, dont le cliché a été pris à Sully-sur-Loire., Leur activité de ramoneur semble être associée au ramassage des peaux de lapin (ce qui est logique du fait de leur fréquentation de fermes isolées).

Il semble que celles-ci soient collectées dans la maison qui fait le coin derrière eux.

IDENTIFICATION DES RAMONEURS DÉCÉDÉS EN PAYS DE CAUX

par Alain ROSSI (cghav-2140)

NDLR : Retrouver l'origine de migrants, même lorsque l'on connaît leurs parents et leur âge, est toujours un exercice difficile. D'autant qu'à l'absence générale de rigueur de l'époque, s'ajoute la langue qui interfère avec la compréhension des données transmises. Comme on le verra, même lorsque l'on dispose de dépouillements de la paroisse d'origine, l'identification n'est jamais aisée. Dans le cas présent, les notes proviennent surtout des dépouillements de Condat (15) et d'Égliseneuve (63)

27.02.1760 **Gabriel JENEVRY**, 15 ans de Condat (hospitalisé pour fièvre depuis le 4 février), fs Antoine et Jeanne BARBA

Note : **Gabriel GENE BRIER** est né à Condat le 11.03.1745,
Antoine GENE BRIER (*veuf de Michelle MAGY (+ 19.04.1742) d'où au moins 4 enfants dont Marguerite GENE BRIER, épouse de Jacques BARBAT*)
x2 Condat 23.10.1742 Jeanne BARBAT (+ 2.02.1758), fa de Antoine et + Catherine FABRE

20.01.1766 **Jacques BARBAT**, 40 ans, d'Égliseneuve, fs + Pierre et Anne Madeleine MATEE

Note : né à Égliseneuve 26.03.1729, fs Pierre (+ 26.04.1740, 55 ans) x 15.11.1721 Magdeleine MATHEUF (+ 30.01.1766, 70 ans) (*attention il existe un couple différent Pierre BARBAT et Françoise MATHEUF, mais les deux sont de Lesclauze*)

x 25.11.1752 Condat, Marguerite GENE BRIER, fa Antoine et + Michelle MAGE

Jacques BARBAT est donc oncle paternel (par alliance) de Gabriel GENE BRIER, puisqu'il épouse la fille d'un premier mariage du père de Gabriel.

Cependant, la suite des enfants de ce couple pose problème : ils sont dits « journalier » à Faleix où naissent successivement : Antoine (1.12.1756) ; Gabriel (15.11.1757) ; Elisabeth (22.12.1758) ; Antoine (4.02.1761) ; Catherine (19.12.1762) ; Jeanne (29.06.1764) ; Jean (3.02.1766) ; Therese (24.08.1767) ; Antoine (15.09.1770) ; Catherine (8.12.1773) ; Magdeleine (3.08.1775). Tous nés à Faleix.

Si aucun intervalle entre naissances n'évoque deux couples homonymes, il est impossible que le Jacques BARBAT, décédé le 20.01.1766 à Grainville, soit le père des enfants nés à partir de 1767. Il n'y a alors que deux possibilités : deux couples homonymes, ou bien l'épouse de notre Jacques BARBAT, dans l'ignorance de son décès (avec la famille) a continué pendant 9 ans d'avoir des enfants qui lui étaient attribués !!! Situation bien étrange ! Il serait important de procéder à une reconstitution de ces familles de Faleix à partir des parrainages.

02.03.1751 **Pierre VIDAL**, 14 ans, de Condat, fs Jean et Jeanne PAPON

Note : (*couple inexistant à Condat mais -*) Il existe un Jean VIDAL et Jeanne VENDELON, d'où **Pierre** ° 27.10.1736 ; Marie (° 5.03.1741 ; x 1763) ; Françoise (° 13.11.1743 ; x 1766)
Noter qu'un Jean PAPON x Jeanne VENTALON (rehabilitation le 18.07.1729 avec disp 3/4)

15.01.1771 **Antoine JUILLARD**, 14 ans de Condat, fs Antoine et Antoinette RABAGUY (???)

Note : *Un Antoine JUILLARD (JULHARD) naît 11.01.1738, fs Antoine x 1.07.1732 Anne VERDIER (+ 12.01.1738). Le patronyme de la mère pourrait être REBOISSON,*

12.04.1763 **Austremoine DOMAS**, 9 ans, de Condat, fs + Antoine et Marie COUGOUL

Note : **Stremoine DALMAS** ° 13.07.1751, fs Antoine et Marie COUGOUL (*d'où 6 enfants à partir de 1734, dont Stremoine est le denier*)

12.01.1780 **François BOULANGER**, 13 ans, Égliseneuve, fs de Jean et Thérèse PAPON

Note : *A Égliseneuve existe le couple Jean LACOLONGIE et Thérèse PAPON x 17.10.1758 d'où une fa Françoise née le 06.07.1768. (fille affirmée dans l'acte avec pour marraine une Françoise)*

06.04.1751 **Jean VERGNE**, 17 ans de Chavagnac (Dcse St Flour), fs + Jean et Anne BERARD

Note : *aucun BMS avant 1765 à Chavaniac-Lafayette -43*

02.06.1765 **Jean GIRON**, 15 ans, de Vezere (Dcse Clermont) (Veze, Cantal), fs de Pierre et Anne GIRON

Note : *de ce couple, Jean GIRON et Anne SERONDE (?), un fs Claude, 30 ans, x Veze 1.06.1773*

14.05.1768 **Charles DENRY**, 15 ans, de Vernon (*Vernols ?*) (Dcse St Flour) fs Michel et Elene FOURGOUNE

Note : *il existe un couple Michel DELBES x Hélène FAUGOU (+ av 1780) d'où un Jacques (25ans x 17.08.1780)*

01.05.1791 **Claude ROUCHON**, 16 ans, de St Donin (St Donat-63) (Dcse Clermont), fs de François et Catherine DE LA PORTE

Note : *Claude ROUCHON et Catherine LAPORTE, x St-Donat 5.11.1763 ont une fa, Marie mariée 24.09.1794*

LA VIE EN MONTAGNE AU MILIEU DU XIX^e SIÈCLE

Transmis par Mme Éliane BEGUOIN (*Les Amis du Viel Egliseneuve*)

Le texte qui suit a été écrit au crayon à papier à la fin d'un registre de marchand de toiles, utilisé par la famille MARET lors de la campagne 1891-1892.

L'auteur de ce texte est vraisemblablement Jean MARET, né à Courtilles (Condat-15) et mort en Normandie en 1906.

Dans la partie la plus montagneuse de l'Auvergne, à dix kilomètres de toutes communications, est perché comme un nid d'aigle un petit village, se composant de quelques misérables chaumières bâties çà et là sans ordre, au goût du propriétaire. Au milieu est une petite place où se tenaient les réunions du pays, et comme par enchantement de la nature, à cette prodigieuse hauteur jaillissait une source d'eau claire et limpide qui va gaiement de cascade en cascade, blanche comme de l'écume. Mais avant de quitter son lieu natal quelqu'un l'avait retenue et elle faisait tourner la roue d'un minuscule moulin avant d'aller rejoindre ses aînés.

Les habitants de ce lieu désert vivaient comme des ermites, ne voyant jamais personne et se figurant que la terre finit au canton voisin. Leur plus grand voyage était le bourg, où ils allaient porter quelques fromages et rapporter en échange du sucre pour les malades et du tabac pour les hommes. Se nourrissant de pain bis et de lait, ils n'avaient guère besoin d'autre chose, et préférant quelques pommes de terre aux plus fameuses truffes du (...), ils étaient les plus heureux de la terre, ne connaissant que la vie rude et primitive de nos ancêtres, et habillés de grosses étoffes du 15^{ème} siècle, ignorant si le télégraphe existait et pour tout moyen de transport la voiture du Juif errant, et pour eux la dernière perfection du transport était la diligence.

Leur maigre travail était de gratter la terre avec une charrue avec deux petites vaches à l'œil morne et triste. Pour toutes récoltes, du seigle, du sarrasin et des pommes de terre. Quelques pâturages nourrissaient les quelques vaches du pays pendant les quelques mois où la neige était partie.

Vers la fin de septembre, après les récoltes rentrées, ils faisaient les provisions de sel et menus objets dont ils pouvaient avoir besoin. La température s'était refroidie, l'air était saturé d'humidité. Et la neige tombait à gros flocons, tout disparaissait peu à peu à la vue, et bientôt la terre était couverte d'un grand manteau blanc qu'elle ne quitterait qu'au mois de mai. C'était la terre qui les occupait quelque temps. Chacun faisait ses projets, les femmes commençaient à préparer le rouet, et le mari était monté dans la grange. Les enfants gais et rians se lancent des boules de neige et sont heureux de cette bonne aubaine. Les vieux s'approchent de la grande cheminée où brûle la moitié d'un arbre.

C'est alors que les veillées commencent. Le soir après le travail fini et le maigre repas pris, on part dans le lieu désigné. Dans l'étable où déjà les maîtres y sont, les femmes se mettent autour de la lampe noire et donnant une lumière pâle avec une flamme noirâtre, et là, tout en causant,

elles tricotent et filent. Les hommes sont rassemblés autour d'une table, qui jouent une manille avec des cartes noires où l'on distingue à peine les figures car elles ont servi à toutes les générations ...

Les vieux s'amuse avec les enfants. Tous sont heureux, et dans cette étable sous une chaleur malsaine et suffocante produite par la respiration des animaux, ils se croient dans un palais, tandis qu'au dehors on entend la bise qui souffle dans les hautes cimes. On entend que les hurlements des loups mêlés de temps en temps à l'abolement plaintif des chiens qui s'appellent et au hululement d'un oiseau nocturne. Les enfants se serrent contre leur mère, tout le monde se tait. Mais les cris ayant cessé, les enfants recommencent leurs ébats, les femmes leur travail et les maris la partie. Et ainsi pendant une bonne partie de la nuit. Enfin le plus âgé ordonne le départ. Les enfants à moitié endormis sont portés par leurs mères. On se souhaite le bonsoir. Et tous rejoignent leur toit, aussi heureux qu'un roi.

Peut-être ont-ils raison ...

Compléments

Jean MARRET, naît à Courtilles, commune de Condat, le 16.04.1842, mais sa naissance n'est pas déclarée.

Donc, quand il se marie le 5.08.1865 à Egliseneuve-d'Entraignes, il a besoin d'un « **acte de notoriété** » dressé le 20.07.1865, répercuté dans l'acte de mariage.

Il se marie avec Marie Céline Constance BERNARD, née à St-Savin (Vienne) le 3.03.1847, dont les parents sont « **marchands** » et habitent Egliseneuve au temps du mariage (comme lui).

Curieusement, il a besoin que son acte de notoriété soit validé par un jugement du tribunal civil (du 9.08.1889) qui en ordonne la transcription dans les actes de Condat, où on le trouve dans le registre des naissances de 1889 (*AD15 2E 54/11.12 p.428/456*). Simultanément, sa naissance est notée dans la marge du registre de Condat de 1842, au niveau de sa date. Il y est aussi indiqué qu'il habite Egliseneuve.

Il serait intéressant de chercher pourquoi eut-il besoin de faire prononcer un jugement pour cette insertion dans les registres de Condat. Se serait-il remarié dans un autre département ou bien était-ce nécessité par tout autre acte demandant la preuve de naissance ?

Au mariage de son neveu Antoine MARET (négociant voyageur aussi) qui habite toujours Courtilles), à Condat le 17.09.1889, il est témoin (avec son frère Antoine) et est dit « **voyageur de commerce, habitant Egliseneuve** ».

Alain ROSSI (cghav-2140)

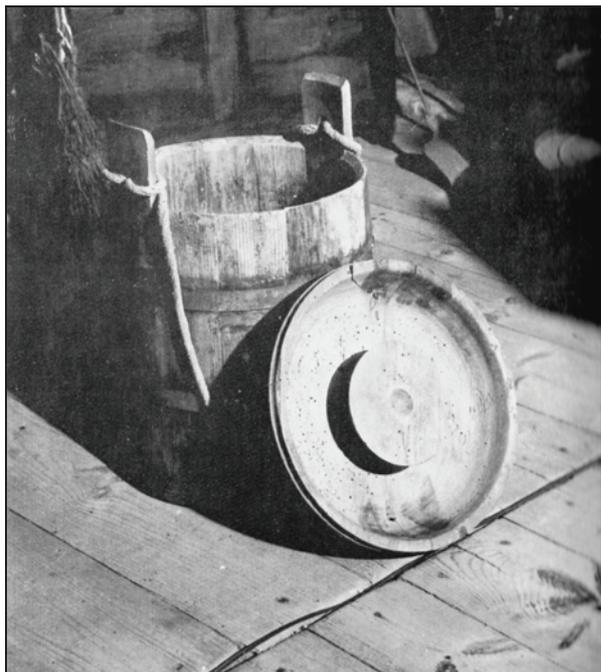
LES OUTILS DU FROMAGE : *PESADOU – POUZADOU*

Réponse à la question 159-17220 de AmA ! 159 – 1^{er} trim 2017)

par Alain ROSSI (cghav-2140)

Sitôt la traite effectuée, le lait est transvasé dans une « **gerle** » cylindrique en douves de bois cerclé. Le lait encore tiède est emprésuré et brassé. En un peu moins d'une heure, le caillé est formé et le vacher plonge un disque de bois ajouré tenu au bout d'un long manche, la « **menole** », pour briser la masse en miettes. A l'aide du « **troucadou** », longue planche ajourée munie d'une poignée, les brisures sont rassemblées au fond de la gerle, par un mouvement lent et régulier. Le petit lait surnageant est prélevé à l'aide du « **pouzadou** », sorte d'écuelle en bois circulaire adaptée au diamètre de la gerle que l'on leste d'une pierre sur la saillie centrale. La masse blanche, qui subsiste au fond de la gerle, est retirée, déposée dans une faïsselle pour finir de s'égoutter puis y est salée et, enfin, comprimée le plus fortement possible dans un moule sous une presse, le « **pesadou** ». Il y est retourné plusieurs fois pour faire pénétrer le sel dans toutes les parties. Après, le fromage est transporté dans la cave, retourné fréquemment et essuyé pour en éliminer les moisissures, et enfin mûri lentement.

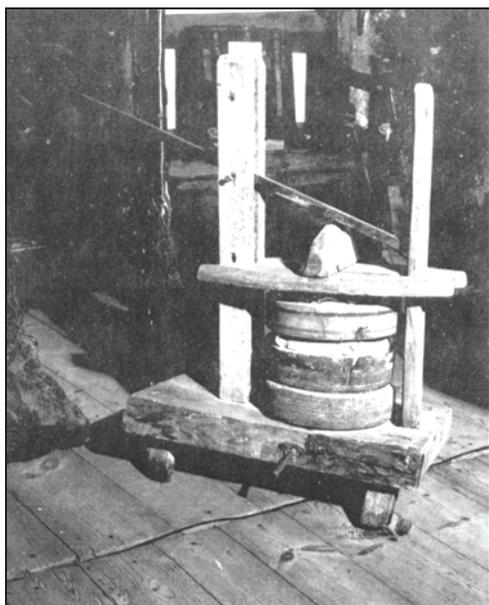
Au total, le « pouzadou » est une sorte d'écuelle, tandis que le « pesadou » est une presse à fromage.



Gerle et pouzadou



Gerle avec troucadou et menole



Presse à fromage ou **pesadou**

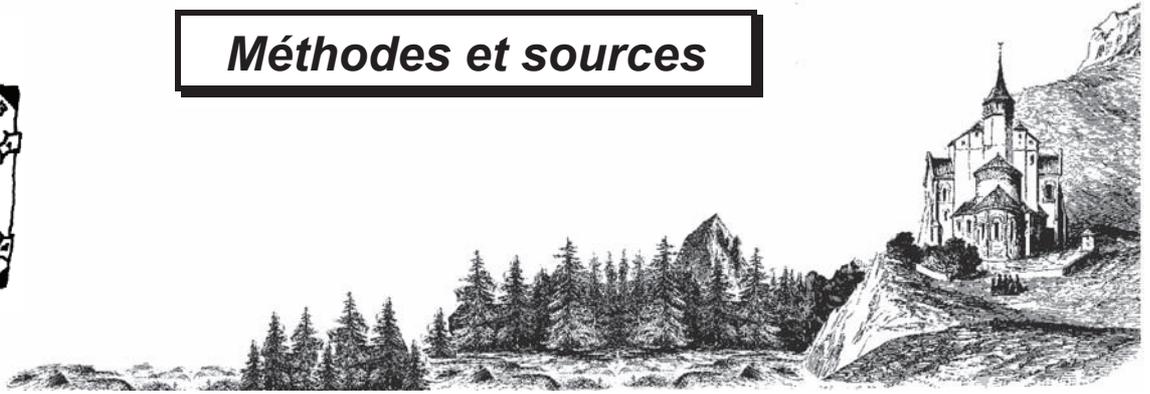


Il ne faut pas confondre **gerle** et **menole** avec la **baratte** à faire le beurre.

Source : « *Témoins de la Vie paysanne, l'Auvergne et le Velay* », par Christian LHUISSET, Éd. Garnier Frères, 1980



Méthodes et sources



TERRIER, PLAN TERRIER, CADASTRE

par Jean-Louis MARSSET (cghav-

Quelques documents anciens des archives familiales ont traits à la gestion « seigneuriale » des biens immobiliers. De régions et d'époques différentes, ils illustrent malgré tout ce moyen utilisé pour justifier l'impôt.

Le Terrier ^[1]

En 1746, un traité de LA POIX DE FRÉMINVILLE définit le Terrier : « C'est un livre, registre ou cartulaire, qui renferme les lois de la seigneurie, et contient les usages, droits, prérogatives, privilèges, conditions des personnes et héritages domiciliés, situés et assis en icelle, dans lequel sont transcrites toutes les déclarations des censitaires, baux à cens, procès-verbaux de limites, de justice, dixmeries, dénombremens de droits de la seigneurie tant utiles qu'honorifiques, description et confins des domaines, des héritages d'icelle et généralement tout ce qui appartient à la seigneurie, tant en propriété que droits honorifiques, utiles, réels, personnels et mixtes, le tout signé d'un ou deux notaires ».

Les terriers, constitués de répertoires (rôles) et plans des terres appartenant à une seigneurie et mentionnant les redevances dues par les tenanciers, doivent être périodiquement révisés pour tenir compte des mutations (ventes, échanges, successions, saisies, abandon ^[2]). Le seigneur doit obtenir de la Justice Royale, l'autorisation de révision car le Terrier est une preuve officielle de ses droits, et qu'il sert aussi à asseoir la Taille.

C'est un « **feudiste** », souvent un notaire, qui en est chargé selon une procédure très stricte. Après une annonce publique de la révision, il doit assigner les justiciables

[1] En Languedoc où l'imposition de la Taille était assise sur les propriétés, le recueil des reconnaissances et la description très détaillée des biens s'appelaient le « Compoix ». Le Pouillé était analogue pour les bénéfices des paroisses, des diocèses. Le Cartulaire recensait ceux des Monastères. (A voir : **Compoix** aux Archives départementales de la Haute-Loire (1 C, 1 J, 149 J, Num)
[2] On voit ainsi François ANGLADE abandonner officiellement une tenure par un acte notarié qui portait en Basse Auvergne le nom de « **Gulpine** » (ADHL 3 E 530 notaire : Boyer 05.07.1659)

concernés d'avoir à comparaître pour « reconnaître » leurs « héritages » ou en faire « aveu ».

La compilation des aveux doit ensuite être publiée pour que nul n'en ignore.

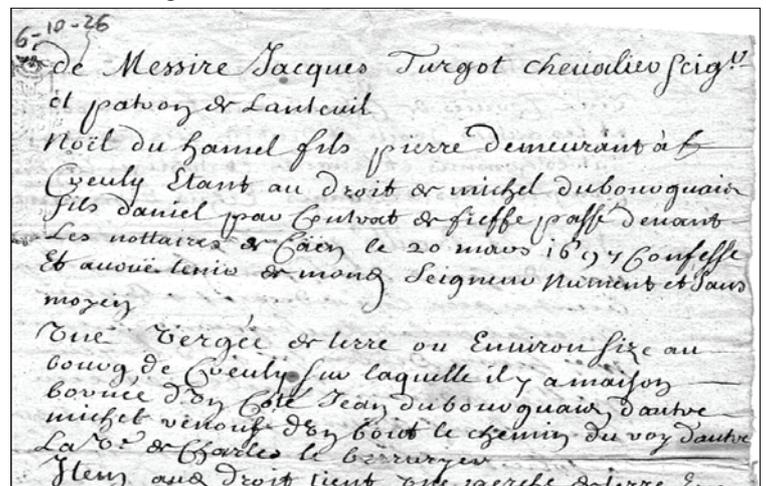
Le feudiste laissait son nom à la révision : Le terrier LAFONT, le terrier GOLVANT...

Un Aveu (26.10.1726)

Un « aveu » de Noël Duhamel (ancêtre de mon épouse) censitaire normand de Messire Jacques TURGOT

« ...confesse et avoue tenir de mon Seigneur... a causes desquels heritages ledit noël duhamel est redevable envers ledit seigneur pour le premier article en un boisseau de froment mesure de Bayeux un chapon et quinze œufs et pour le second article en deux chapons et rentes foncières et seigneuriales au jour St michel, lesdites rentes portées au grenier du seigneur avec reliefs traiziemes aydes Coutumiers service de prevost ... a son tour, obeissance de Cour et Juridiction en basse Justice, regard et gasteaux de mariage deux corvées de charrué aux saisons ordinaires et les autres droits et devoirs seigneuriaux comme les autres hommes et tenants et s'oblige ledit duhamel Compter les arrerages Echus des dites rentes... »

On trouve tout dans cet aveu, même les droits honorifiques !



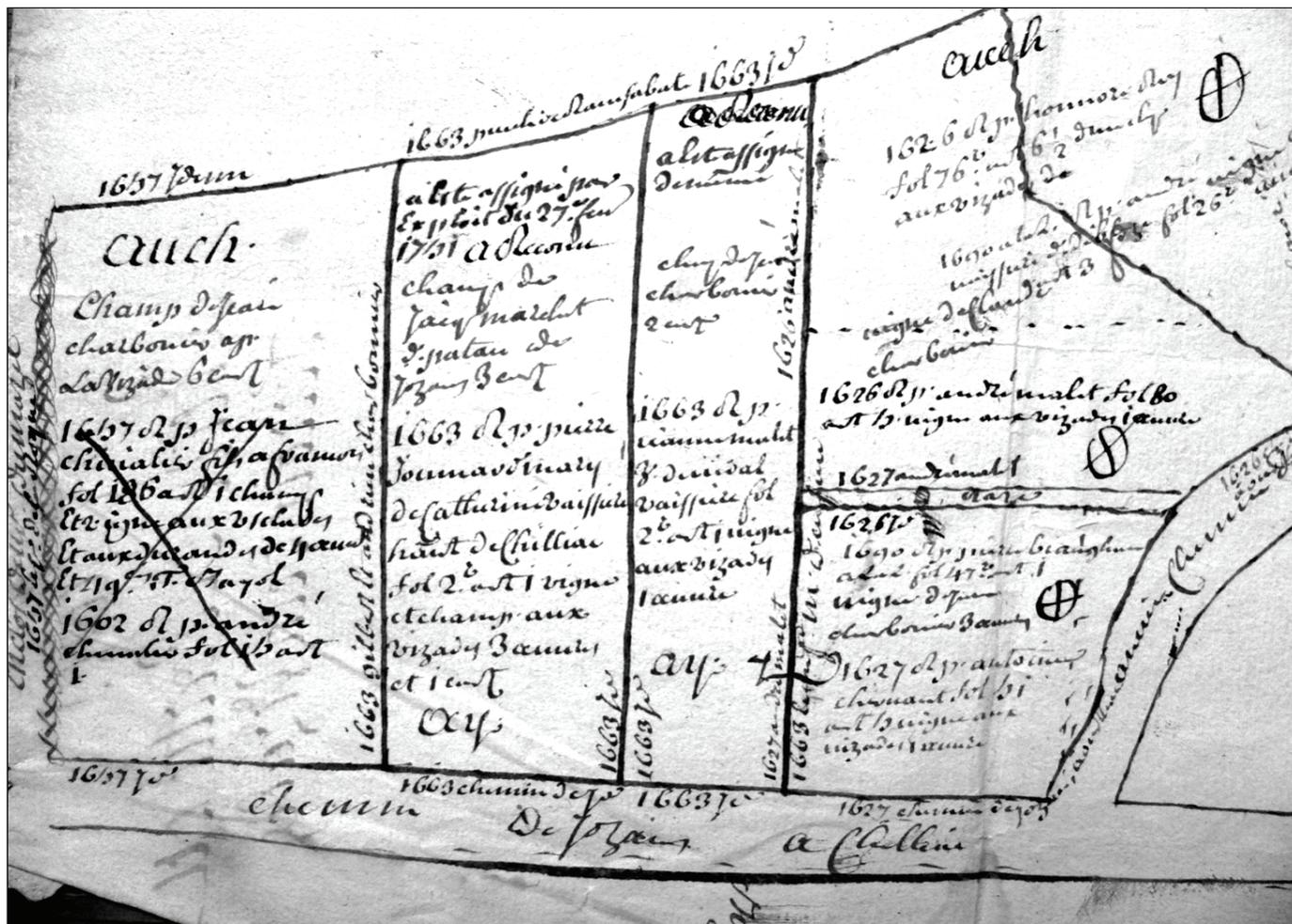
Un plan terrier

Ce sont cette fois des archives auvergnates : quelques plans terriers dessinés sur des feuilles de papier « Couronne » (370x470) cousues par deux, trois ou quatre suivant les besoins.

Ils concernent les terroirs de Josan et du Chambon, hameaux

du mandement de Chilhac appartenant au Duché de Mercœur, où les Marsset trouvent leurs origines.

Les parcelles répertoriées sont soit sur le rôle du Chambon (notées « au ch »), soit sur celui de Josan (notées « a j »), ce qui se traduit dans les actes de vente par la mention « aux appartenances du Chambon, de Josan », etc.”



Sur chaque parcelle sont précisés l'année de la reconnaissance, la personne qui a reconnu en être tenancier (Rp = reconnu par ...), la nature (vigne, champ, pré, buge, colle, coste, bois, verger, jardin, jardin à viande...), l'appellation coutumière commune à un groupe de parcelle (Terroir des Vizades), la surface (3 œuvres et 1 coupée) et les références du rôle (Fol...Art... = Folio ...Article...) qui explicite les redevances.

La parcelle de gauche reconnue en 1602 par André Chervallier Fol 1b art 1, a ensuite été reconnue en 1647 par Jean Chivalier fils à François Fol 186 art 1 champ et (art) 2 vigne aux (terroir des) Usclades et aux Durandes de 4 œuvres et 4^{qe} (quartonnées), T(errier) BAYOL. Ces mentions sont rayées et remplacées par « Champ de Jean Charbonnier ap(pelé) la Vizade 6 coup(ées) ».

La parcelle suivante, aux appartenances de Josan, a été reconnue en 1663 par Pierre Joumard, mari de Catherine Vaissiere habitants de Chilhac Folio 2 article 1, vigne 3 œuvres et champ 1, coupée, au terroir des Vizades. Mais,

pour une révision ou plutôt parce qu'il contestait la redevance, on a assigné le 27 février 1751 le tenancier actuel Jacques Marchet dit Patau de Josan (un ancêtre cousin) pour la reconnaissance d'un champ de 3 coupées...

Les tenanciers sont souvent désignés avec un environnement familial : Jeanne Malet veuve de Vidal Vaissiere, Pierre Rassarie fils à Barthélemy, Jean Charbonnier de Chilhac beau-fils de Louis Rodier dit Buzot, Margueritte Rodier veuve d'Antoine Rassarie, Vidal Vaissiere fils à feu Antoine... pour les plus anciennes reconnaissances, ce sont de précieux renseignements pour le généalogiste !

Quelque fois, le précédent tenancier est précisé : vigne de maître Charbonnier qui a été de Comte...

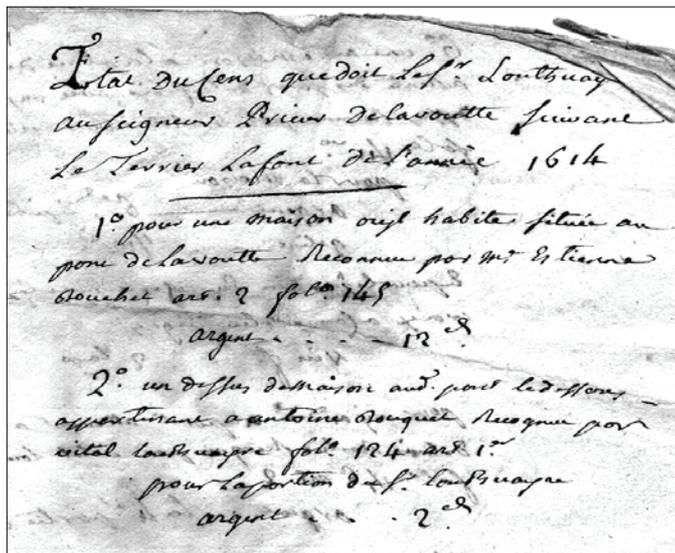
Le plan est dessiné à main levée, sans échelle ni mesures d'angle précises. L'orientation, variable suivant les plans, est sommairement indiquée par l'une ou plusieurs des mentions « midy, bize, levant, nuit » (sur le plan reproduit ici elles sont coupées par le recadrage).

Une Liève (document ca 1720).

La Liève est un extrait du Terrier qui contient les redevances seigneuriales.

Le seigneur dont il s'agit est Dom Pierre Allard Prieur et Seigneur de Lavoûte, mais c'est Dom Nere, Procureur syndic du Prieuré qui gère le temporel.

Un état du cens que doit Guillaume Louthuayre (ancêtre direct) est dressé d'après « le Terrier LAFONT » de l'année 1614.



1° pour une maison ou il habite située au pont de Lavoutte, reconnue par m^e Estienne Bouchet art 2 folio 145
argent 12 sols

2° un dessus de maison audit pont, le dessous appartenant à Antoine Bouquet, reconnue par Vital Louthuayre folio 124 art 1
pour la portion du sieur Louthuayre
argent 2 sols

La liève se poursuit pour une trentaine d'articles (le sobriquet de Jacques LOUTHUAYRE était « Piquetou » !) pour un total de

argent	4 livres 9 sol et mailles
vin	16 pots 2 pichets et chopine
froment	19 cartons 1 coupe ½ et 1/12°
avoine	1 raze 1 coupe
géline	½ et 1/12°

La division de maison entre plusieurs propriétaire est fréquente, souvent due à des héritages qui entraînent des décisions étonnantes : dans une maison de 4 étages sur cave, chaque étage constitué d'une grande salle, deux héritiers décident de séparer chaque salle en deux, et de créer une nouvelle porte et des escaliers pour les desservir !

Une vente (17.06.1730)

Vente par Pierre JARLIER à Jean MARCHET, marchand, d'un champ. Expédition de l'acte pour son fils Pierre Marchet, prêtre. (Archives Marsset)

« par devant le notaire royal sousigné présents les témoins bas nommés fut présent en personne maître Pierre Jarlier

notaire ducal habitant de la ville de Chilhac lequel de son bon gré etc a vendu cédé quitté remis et transporté et par les présentes vend cède quitte remet et transporte à titre de vente pure perpétuelle et à jamais révocable avec promesse de garanties foncière et faire valoir envers et contre tous à maître Jean Marchet marchand habitant dudit Chilhac ci présent et acceptant et le notaire ... etc. un champ de la contenance d'entour deux setiers situé aux appartenances dudit Chilhac terroir appelé de la Croix Jaquet joignant le Chemin allant dudit Chilhac a Esplot de jour et midi, le champ du Servial de nuit, et la vigne du Sieur vendeur, celle des hoirs Pierre Rouere et de Pierre Marsset tout de bise avec ses droits servitudes aisances entrées issues et autres appartenances quelconques **mouvant en directe du seigneur ou dame envers qui ledit champ se trouvera reconnu et aux cens par terrier valable** la quotité duquel cens les parties non su déclarer enquises toutes fois quitte de tous arrérages desdits cens et autre charges dettes et hypothèque généralement quelconque de tout le passé jusques huy Cette vente faite pour et moyennant la somme de Deux Cent soixante Livres ... »

Le Cadastre

Le cadastre est le descriptif de l'importance et la nature des biens de chacun pour répartir les contributions aux besoins du Gouvernement.

Sous l'Ancien Régime, le cadastre a pour objet l'établissement de la taille dans les provinces. Il s'appuie sur les Terriers (d'où leur contrôle par l'Etat), accompagnés parfois de plans qui, comme on l'a vu, sont de qualité très variable et ont une portée locale.

Il est difficile, sinon impossible, de les raccorder pour assurer la continuité et la cohérence. Pour les 6 plans dont je dispose, dressés vers 1620, traitants d'un territoire restreint, je n'ai réussi qu'à les situer très approximativement sur le plan cadastral de 1835, sans coïncidence d'échelle ni raccordement de chemin.

Pour le Roi il était tentant de réaliser un cadastre cohérent de tout le territoire affirmant par là sa souveraineté et son autorité, mais le manque de techniques, d'instruments, de financement, l'extrême diversité des unités de mesures et les résistances « féodales » ont retardé sa réalisation.

Pourtant des exemples précoces existent : Victor Amédée II, roi de Piémont-Sardaigne, ordonne en 1697 la cartographie du Piémont et le 9 avril 1728 la réalisation du cadastre de Savoie constitué de « Tabelles » qui répertorient les propriétaires et leurs biens appuyées sur les « Mappes », cartes et numération des parcelles précisément cartographiées

Ce n'est que le 15 septembre 1807 que Napoléon décide sur des principes étudiés entre 1791 et 1802, la réalisation du cadastre qui durera jusqu'en 1850, faisant apparaître la profession de « géomètre du cadastre ».

Les feuilles du Cadastre Napoléon ont été le plus souvent conservées et sont mises en ligne sur les sites des Archives Départementales. La superposition avec le cadastre moderne est parfaite, montrant la qualité des relevés de l'époque.

Seuls les documents d'arpentage et les bornages ont une valeur juridique pour définir la propriété, le cadastre n'ayant qu'une valeur fiscale.



Reproduction d'un fragment de cadastre napoléonien de Haute-Savoie. . Sauf exception, l'échelle de ces plans est 1/5000°
 La reproduction ne permet pas de montrer l'usage de la couleur sur ces plans cadastraux, qui singularisent les bâtiments (rouge) et les rivières (vertes)



« La Direction générale des Finances publiques a lancé en 2002 un projet national de dématérialisation de l'ensemble des 602 188 feuilles du plan cadastral français. Cette opération (dite PCI ou Plan Cadastral Informatisé) s'est déroulée en partenariat avec les collectivités locales (PCI-Vecteur), parfois sans leur aide (PCI-Image) et dans ce dernier cas par simple scannage, et a pris fin en 2006 »
 (Wikipedia)

Le cadastre parcellaire actuel est consultable sur le site « <https://www.geoportail.gouv.fr> »



Vie et métiers d'autrefois



UNE VIE D'HOMME : François PHILIPPON (1737-1815)

par Marie-Adeline BONNEVAL (cghav-637)

François PHILIPPON est né sous le règne de Louis XV et est décédé en juillet 1815, sous la seconde Restauration, c'est-à-dire sous Louis XVIII.

Il aura donc traversé différents régimes : la Royauté, la 1^{ère} République, le Directoire, l'Empire, la première Restauration, les Cent-Jours et enfin la seconde Restauration...

Que de bouleversements en une vie d'homme !

La famille PHILIPPON semble être originaire de la région de La Chaise Dieu (toutes les paroisses sont en Haute-Loire).

Le premier ancêtre connu Claude PHILIPPON x Jeanne GANIVET est cité dans le Cm de son fils Pierre avec Jeanne DE LIGONIE en 1673. Il résidait alors à Julianges. Pierre réside quant à lui à La Chapelle Geneste (Limas), son fils Jean se marie à Malvières le 24.09.1717 avec Antoinette BRESSOLETTES (initialement le père de Jean avait refusé le mariage qu'il a finalement accepté).

Antoinette était née à Malvières (Surgères) le 9.07.1695, fa de Jacques et Anne FAURE-FERRAND (avec pour marraine Thoinette FAURE-FERRAND du Colombier de St-Jean-d'Aubrigoux).^[1]

Le mariage des parents d'Antoinette fut célébré le 4.09.1671 entre Jacques, 30 ans, fs de Jacques et Jeanne GARNIER de Surgères (Malvières) et Anne FAURE-FERRAND, 20 ans, fa + Claude et Catherine FOURNERIE du Colombier.^[2]

Ce couple aura neuf enfants : cinq filles et quatre garçons, François est le dernier de la fratrie. Jean et Antoinette ont d'abord résidé à Surgères (Malvières) de 1717 à 1719, puis à Malcros (Malvières) de 1722 à 1727 puis retour à Surgères de 1730 à 1734.

Le 07.03.1737 lorsque naît François, ses parents sont domiciliés à Monlet. Puis le couple va aller s'installer au

Montchaud (Cistrières) où Antoinette BRESSOLETTES décèdera le 14.04.1767 et Jean PHILIPPON le 07.11.1771.

Lorsque François PHILIPPON se marie avec Marie BEST le 22.08.1759 à La Chaise Dieu, il est dit de Montchaud (Cistrières). On peut penser qu'il y a passé une grande partie de son enfance et toute son adolescence et que ce n'est qu'à partir de son mariage qu'il va venir s'installer à La Chaise Dieu.

Le couple PHILIPPON-BEST aura lui aussi neuf enfants mais hélas beaucoup disparaîtront en bas âge ...

Françoise, ma Sosa 37, pour sa part, est née le 23.06.1766 à La Chaise Dieu. François PHILIPPON est dit alors « journalier ».

Il doit travailler dur pour économiser de quoi acheter en « copropriété » avec sa belle-soeur, autre Marie BEST, une grange et une portion de pré au faubourg de Notre-Dame de Layre, à La Chaise Dieu. Ce sera chose faite le 02.07.1766.

Le 23.05.1773 c'est un pré qui vient agrandir son patrimoine foncier.

La vie s'écoule paisiblement avec son lot d'heurs et de malheurs quotidiens.

Et puis, tout d'un coup, tout s'accélère ...

« L'affaire du Collier », un scandale sans nom, éclate, éblouissant la reine et un haut dignitaire de l'église, le cardinal de ROHAN, dernier abbé de La Chaise Dieu ...

Fin mai 1786 à la suite d'un procès retentissant, le cardinal de ROHAN est exilé dans son abbaye.

La vie de la petite cité va s'en trouver passablement modifiée.

Son arrivée n'a pas dû passer inaperçue. Les fermiers et autres régisseurs des biens de l'abbaye ont dû rivaliser de zèle pour faire rentrer les créances éventuelles de tout un chacun et faire en sorte que l'abbaye retrouve un peu de son lustre d'antan ...

Tout le monde a dû mettre la main à la pâte.

Les artisans, les dentellières, les tailleurs, les couturières, les brodeuses ont sûrement été mis à contribution, et les journaliers n'ont pas dû chômer

[1] Le vrai patronyme est FERRAND que l'on retrouvera aux naissances des enfants d'Antoinette. Il y avait plusieurs souches de FERRAND à St-Jean-d'Aubrigoux et ce sont ceux du Colombier qui ont adopté le double patronyme.

[2] Antoinette appartenait à la lignée des BRESSOLETTES de Malvières qui est décrite dans l'article de J.N. MAYET, (AmA ! 149 du 3^e trimestre 2014, p.180) à propos de Pierre BROSSOLETTE

Le 23.08.1787 : les familles PHILIPPON et BONNEVAL se réunissent autour du Notaire royal Me FAUROT afin d'établir le contrat de mariage de Benoit BONNEVAL (fs de Simon x Jeanne GRANGHON) avec Françoise PHILIPPON (fa de François x Marie BEST).

Ce contrat contiendra en germe les prémices d'un long contentieux entre Benoit BONNEVAL et les descendants de son frère aîné Jean BONNEVAL.

La Révolution est passée par là, avec sa révolution dans l'attribution des biens successoraux, qui débouchera sur notre régime successoral actuel

Le 08.05.1789 François PHILIPPON est parrain du petit François BONNEVAL fils de sa fille Françoise et de Benoit BONNEVAL.

Là, le bonheur est de courte durée. Benoit BONNEVAL est « roulier ». Les routiers de l'époque en quelque sorte, mais au lieu d'être au volant d'un camion, il dirigeait des chargements tirés par des mulets...

Le 15.12.1806 Benoit trouve la mort à Tulle (19), laissant une veuve et un gamin de dix sept ans.

Infatigable, François PHILIPPON continue son dur labeur.

Le 17.07.1808 au détour d'un traité avec les frères GUYON au sujet de l'établissement d'un mur mitoyen délimitant la cour devant la grange achetée en 1766, on note que François PHILIPPON exerce alors la fonction de « pionnier ». Il est alors âgé de 71 ans.

Ce métier est un métier dur, car il s'agit de défricher des terres vierges pour les mettre en culture. Il faut arracher à

la pioche des souches d'arbre. Souvent dépierrer, charrier de lourdes brouettes sur des terrains plus ou moins pentus, et ce par tous les temps ... Enfin, bref, ce n'était pas un métier de tout repos. Certes il a toujours connu la vie au grand air, mais il vient un âge où l'on aspire à quelque répit. Apparemment ce n'était pas dans le domaine des choses envisageables pour lui.

Le 02.06.1813 son petit fils François BONNEVAL épouse Marguerite JOUBERT, de Julianges. Le mariage est célébré à La Chaise Dieu. Le contrat de mariage, lui, a été rédigé à Julianges. Que ce soit dans l'acte de mariage ou dans le contrat de mariage, le nom de François PHILIPPON n'est jamais mentionné, mais cela ne veut rien dire. Il fait sans doute partie « des parents et amis des futurs époux réunis autour d'eux » selon la formule consacrée des notaires.

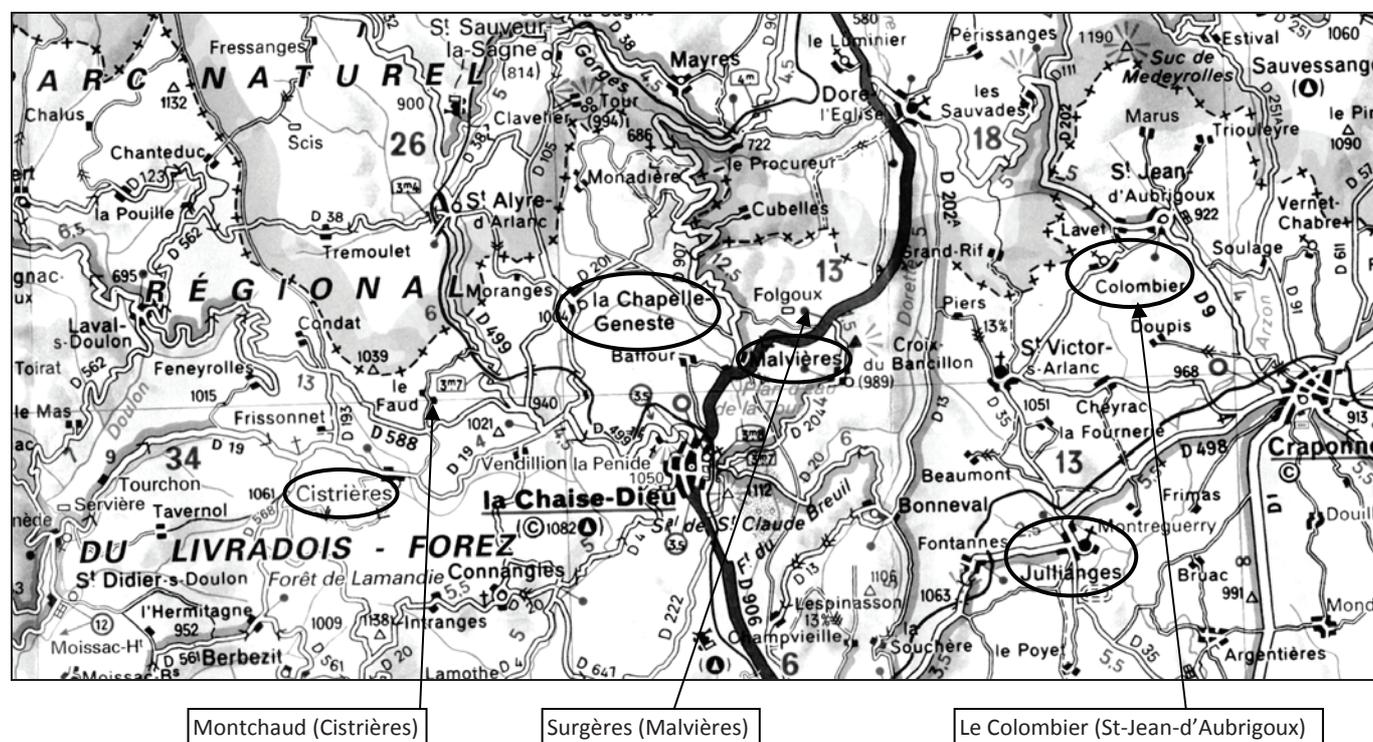
Le 19.06.1814 François PHILIPPON perd son épouse Marie BEST.

Le 30.07.1815 à son tour, il s'éteint après une vie bien remplie. C'est sa fille Françoise qui déclare le décès.

De lui, il ne nous reste que ces vieux parchemins à l'encre pâlie, témoins d'une époque révolue mais ô combien féconde. Ils nous le rendent à la fois si proche et si lointain quoique si vivant ...

C'était l'arrière-grand-père paternel de mon arrière-grand-mère paternelle. Six générations nous séparent, mais j'ai l'impression de l'avoir toujours connu, bien que je n'aie appris son existence que relativement récemment, justement lors de la découverte de ces fameux parchemins.

Les environs de La Chaise Dieu où vécurent les membres de la famille de François PHILIPPON



LES MARCHANDS DE TOILE DE « TERRE SAINTE »

par Gérard FANDARD,

au nom de l'association de sauvegarde du patrimoine de St-Amandin « *Peiro d'orses, Peiro de demo* »

De nombreux villages de la région Cézallier-Artense ont vu naître ce que l'on a appelé les **Marchands de Toile**. Toute la région concernée porte d'ailleurs un nom particulier puisque l'on parle à son propos de la « **Terre Sainte** ». (voir la carte de la région en 2^{ème} couverture)

Qui étaient ces marchands de toile ?

Ce sont en fait les successeurs des colporteurs et on a commencé à utiliser ce terme de marchand de toile vers **1850-1870**. A cette époque, et comme pour toutes les zones montagneuses, le climat rigoureux, les hivers longs pouvant durer de novembre à mai, les familles nombreuses, les fermes trop petites pour nourrir tout le monde, sont les causes de départ pour de nombreuses personnes. Les plus audacieuses sont donc parties tenter leur chance dans des régions bénéficiant de plus de richesses, d'industries et de ressources diverses.

Issus du monde paysan on a donc affaire à des migrants, mais des **migrants saisonniers** qui quittent leur village à l'approche de l'hiver (octobre, novembre au plus tard) pour aller exercer leur commerce dans différentes régions de France et même en **Algérie** et qui reviennent à l'approche de l'été pour aider à effectuer les travaux des champs. **Marchand l'hiver** et **Paysan l'été** (du moins jusqu'à une certaine époque). A partir de 1920 le **négociant-voyageur** succède au **marchand de toile**.

D'où venaient-ils ?

Selon Alfred DURAND (1946) : « De l'arrondissement de Mauriac tout entier et surtout du canton de Riom-es-Montagnes, du canton de Murat (communes du Claux, de Cheylade, de Segur-les-Villas), du canton de Condat-Marcenat, de celui d'Allanche et de la commune d'Egliseneuve-d'Entraigues. Toute cette zone est dénommée « **la terre sainte** ».

C'est donc la région **Nord Cézallier-Artense**. Certains marchands venaient également de la Corrèze, des environs de Neuvic d'Ussel.

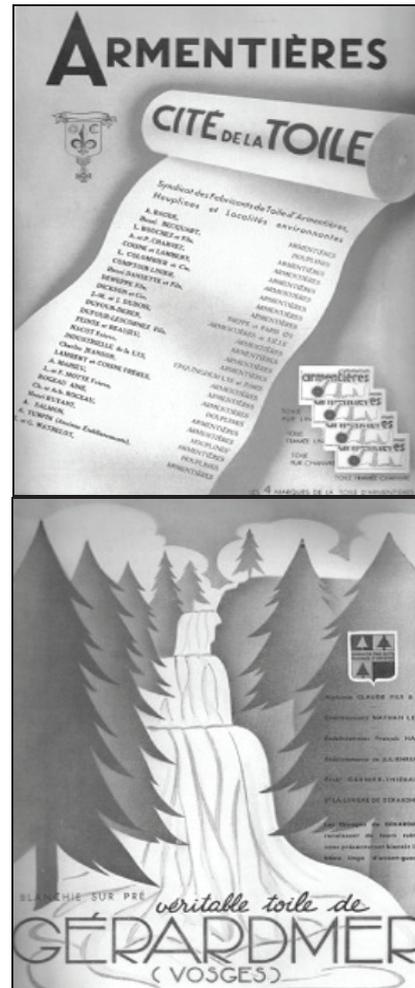
Pour donner une idée de l'importance de cette migration, en citant à nouveau Alfred DURAND : « En 1926, 132 marchands de toile quittaient Espinchal sur 340 habitants, 125 sur 293 habitants à Montgreleix, 620 sur 2 619 habitants à Marcenat, 96 sur 415 habitants à Pradier, 139 sur 1 687 habitants à Allanche ».

Que vendaient-ils ?

Le marchand de toile se spécialise dans la vente du drap et des produits dérivés qu'il achète dans les grandes filatures du Nord, des Vosges, de l'Isère...

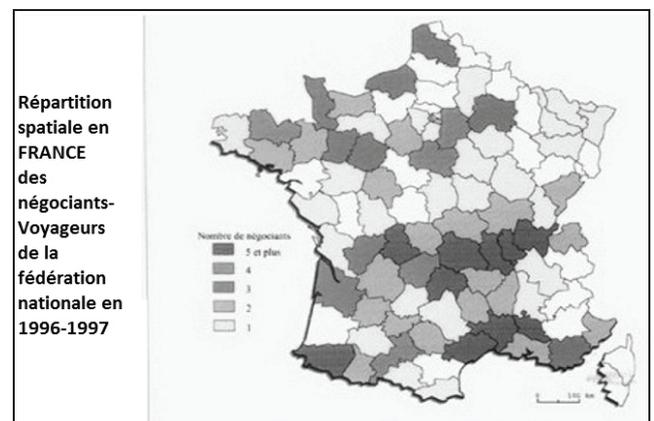
Le grand besoin de linge est lié au fait que l'on ne faisait les lessives qu'une ou deux fois par an.

Plus tard les marchands se sont adaptés à l'évolution de la société et aux demandes de leurs clients en vendant des **meubles**, de l'**électroménager**.



Où vendaient-ils ?

Dans son livre **Auvergnats et Limousins en migration**, Marc PRIVAL a dressé une carte des départements de destination des négociants-voyageurs en 1997.



Comme on peut le voir, s'il reste quelques départements sans marchand, l'essentiel du territoire est quand même bien occupé. De manière cohérente la même analyse effectuée en 1990 à partir de la liste des membres de la

fédération des négociants-voyageurs montre que 77 départements sont couverts alors que les marchands ne sont plus que 314 à cette époque.

A cette carte il convient d'ajouter les marchands qui faisaient commerce en Algérie.

Comment partaient-ils ?

Les premiers marchands partaient en tournée à pied, à vélo, puis avec le cheval et la charrette (Maringotte) spécialement aménagée pour pouvoir recevoir les pièces entières de toile (rouleau de 100 m et de 1.1 m de large). Ils furent dans les premiers à acquérir une automobile.



Dans un premier temps les ventes se faisaient soit pour un rouleau entier soit pour un certain métrage.

La ménagère confectionnant ensuite elle-même ses draps. Par la suite sont apparus les draps confectionnés.

En lisant ce qu'a écrit Paule ESCOUROLLES « Avec les toiles, les marchands proposaient aussi des costumes, des vêtements de travail (chemises, culottes de velours, culottes de cheval, vestons), des coupons de tissus pour les chemises d'homme, des coupons de croisé blanc pour les chemises de femme pour l'hiver, des coupons de shirting pour les chemises d'été, des coupons de satinette pour les blouses, des mouchoirs, des serviettes de table, des serviettes de toilette, des couvertures, des couvre-pieds, des descentes de lit, etc. ».

Partant de leur village d'origine ils effectuaient donc tout un parcours, chacun dans une région donnée (ils couvraient pratiquement toute la France), en couchant à l'hôtel.

Pendant ce temps les enfants étaient laissés à la garde des grands parents et allaient ensuite en pension pour leurs études.

Du temps du cheval et de la charrette le coût d'hébergement et d'entretien du cheval correspondait au moins à la moitié du coût d'hébergement du marchand comme en témoigne le relevé ci-contre.

Beaucoup de marchands faisaient leur commerce avec leurs épouses. La présence d'une femme avait quelque chose de rassurant pour le client et plus encore pour la cliente : « entre femmes on se comprend ». D'ailleurs, après leur veuvage, beaucoup de femmes ont continué, seules, le commerce, parfois en ayant avec elles un chauffeur recruté dans leur village.

Avec le temps les marchands se sont ensuite établis au cœur de leur région de commerce. Ils ont pu alors mener une vie de famille normale avec leurs enfants. Mais très attachés à leur pays ils revenaient, et reviennent encore l'été, dans leurs villages d'origine.

Lieux	Dates	Dîner et coucher			Déjeuner
		marchand	cheval	marchand	cheval
Bagilet	départ				
Bort	2	12,50	9		
Ussel	3			8	5
La Courtine	3	14	8,50		
Felletin	4			8	5
Lavaix	4	14	9,50		
Guéret (ferrage)	5			8	23
Saint-Vaury	5	14	8,50		
Eguzon	6			8,50	5
Argenton	6	15	10		
Moebec	7			7,50	5,50
Clion	7	14	9		
Loches (arrivée)	8			8	5
Totaux marchand :		131,50	83,50	+	48,00
cheval :		103,00	54,50	+	48,50

Quelles sont les caractéristiques des marchands ?

Le marchand pratique la **vente à domicile**, chacun ayant sa propre zone de commerce ville et/ou campagne et au fil du temps il se constitue une **clientèle fidèle** qu'il visite 1 à 2 fois par an et généralement à la même époque de sorte que les clients guettent le calendrier en se disant : « le marchand va bientôt passer ».

Avec le temps le marchand développe des relations d'amitié avec ses clients. Le marchand a un sens inné de la psychologie. Il a le goût du contact humain et il développe un grand climat de confiance avec ses clients. Il connaît parfaitement tous les membres de la famille de son client et sait à quel moment il est temps de penser à constituer le **trousseau** de la fille.

Comme on peut le voir sur la photo ci-dessous, pour donner une belle image à son client, le marchand met toujours un point d'honneur à avoir une tenue impeccable.



De gauche à droite : Arsène SOULIER, Le Viaduc de St-Saturnin ; Pierre ROCHON, Les Saulaillons de Landeyrat ; Antoine MAIGNE, Le Viaduc de St-Saturnin ; Hippolyte SARGHAT, Lasprade de Marchastel ; François MONTEIL, La Devèze de St-Bonnet ; Raoul MONTEIL, fils ; St-Bonnet ; Alexandre BROQUIN, Lacroze de Cheylade ; Antonin FREYSSINET, père de Jean, Nastrac de Marchastel.)

Il porte volontiers le chapeau, « melon » ou autre. Ce chapeau melon était une des caractéristiques des marchands d'Espinchal, à tel point que le qualificatif leur est resté puisque, aujourd'hui encore, on appelle les habitants d'Espinchal : **les melons**.

Son véhicule est également dans un état de propreté irréprochable.

Il anticipe les besoins et envies et s'adapte à la demande du client. Si celui-ci veut des vêtements de travail il lui vend des vêtements de travail, ou des bâches agricoles chez les agriculteurs.

Qte	Quantité	Mètres	Mètres	Prix	Montant
1	bâche	7 x 4 = 28 m ²	TEJLA ANTOINE		
1	bâche	6 x 4 = 24 m ²	BOUBERT CHAINE		
1	bâche	7 x 4 = 28 m ²	COBLET SABLE		
1	bâche	7 x 4 = 28 m ²	PAVIL OISE		
1	bâche	7 x 4 = 28 m ²	LINSON OUBARD VILLAINES		
1	bâche	7 x 4 = 28 m ²	GURINIAU ANTOINE		
1	bâche	6 x 4 = 24 m ²	LEBASQUE PERTEL		
1	bâche	5 x 4 = 20 m ²	FURET VOIVRES		
1	bâche	5 x 4 = 20 m ²	HAUTHIOT LA FLECHE		
1	bâche	5 x 4 = 20 m ²	CORREY MALLOCHES		
1	bâche	7 x 4 = 28 m ²	HEVAY VILLAINES		
		300 m ² bâche avec D		8,90	2.670,00
1	bâche	2,50 x 2 = 5 m ² avec D	240 FY 72		
		Le m ² 8,90 + 0,90 par m ² pour bâche de moins de 20 m ²		9,70	48,50
		toutes taxes comprises			F. 2.718,50
		TVA 20%			543,70 Frs.

La facture ci-dessus correspond à une commande faite par M. Hubert AGUTTES, marchand, à son fournisseur, la maison DENANTES à Voiron dans l'Isère. Comme on peut le voir ce marchand demandait à ce que, sur la bâche, soit imprimé le nom et le domicile de son client.

Très tôt le marchand propose la vente à crédit sans frais, ce qui constitue un gros avantage par rapport à sa concurrence éventuelle.

Vendu le 29 Mars 1912
à Monsieur Guéry Heulaut
Profession Cult.
demeurant à la Chesnaie
Commune de Thou-du-Perc
département (Le Loire)

102 m² toiles 110 cm p^l 200 234 40
Avec 14 40

Reste dû 210⁰⁰

Payable
110⁰⁰ Fin Décembre 1912
100⁰⁰ Fin Décembre 1913

Une autre caractéristique du marchand est de vendre des articles de très grandes qualités. Ce qui lui permet de fidéliser sa clientèle.

Si, dans un premier temps, les marchands ont bien sûr fait du porte à porte pour se constituer un début de clientèle, ils ont très vite travaillé sur **recommandation**. Ils demandent à leurs clients de leur indiquer un voisin ou un membre de leur famille qui pourrait être intéressé par leur marchandise. Ils peuvent ensuite rencontrer leurs nouveaux clients potentiels en se recommandant d'une personne connue.

Dans un certain nombre de cas le marchand qui arrive dans un village pour la première fois, commence par rechercher un habitant parfaitement implanté et qui connaît l'ensemble de la population (ancien facteur, gendarme et mieux encore banquier). Il demande ensuite à ce **pilote**, moyennant un intéressement sur les ventes, de lui faire rencontrer des clients potentiels solvables. Après cette première prise de contact en présence du pilote le marchand se débrouille seul pour la suite de son commerce.

La profession a été très florissante entre les 2 guerres. On a compté jusqu'à **3500** marchands pour toute la « **terre sainte** » en 1920. Comme l'écrivait Raymond CORTAT en 1938 « *Avant-guerre (celle de 14-18) ceux-ci (les marchands) traitaient déjà pour vingt-cinq millions d'affaires ; l'on affirme que la corporation vendait les **trois quarts** de la production textile du nord* ».

Bien que les marchands soient aujourd'hui beaucoup moins nombreux, la profession existe toujours et ils sont environ une cinquantaine pour la France entière.

A la fin du XIX^e et dans la première moitié du XX^e siècle, les représentants des fournisseurs, ou les patrons eux-mêmes, venaient l'été dans les différents villages de marchands pour voir leurs clients et prendre les commandes pour la saison future. Ils logeaient pendant 1 ou 2 mois dans les hôtels des villages, ce qui a contribué à développer une activité économique importante.

Dans les premiers temps la clientèle d'un marchand était le plus souvent reprise par un fils ou un gendre.

C'est ainsi que des générations de marchands de la même famille ont vendu à des générations de clients de la même famille.

Mais avec le temps cette succession directe s'est faite de plus en plus rare, d'abord parce qu'un certain nombre de marchands ne souhaitaient pas que leurs enfants embrassent leur profession, préférant qu'ils suivent des études pour atteindre des professions, à leurs yeux, plus nobles, tels que médecins, avocats, hauts fonctionnaires...

Le marchand proposait alors le rachat de sa clientèle à un jeune souhaitant débiter dans la profession.

C'est ainsi que la revue de l'union des Négociants-Voyageurs contenait beaucoup d'offres de ce type ci-dessous :

PETITES ANNONCES

**** Négociant-Voyageur jeune et dynamique achète comptant clientèle dans midi de la France, si possible avec logement.
Réponse à Chambre de Commerce Aurillac, sous n° 476/0.

**** Suite décès, céderais clientèle visitée depuis 1919 avec droits de commerce et véhicule utilitaire.
Réponse à Chambre de Commerce Aurillac, sous le n° 900.

**** Suite décès, cède excellente clientèle dans région parisienne. Règlement comptant. Possibilité logement.
Réponse à Chambre de Commerce Aurillac, sous le n° 901 - AP.

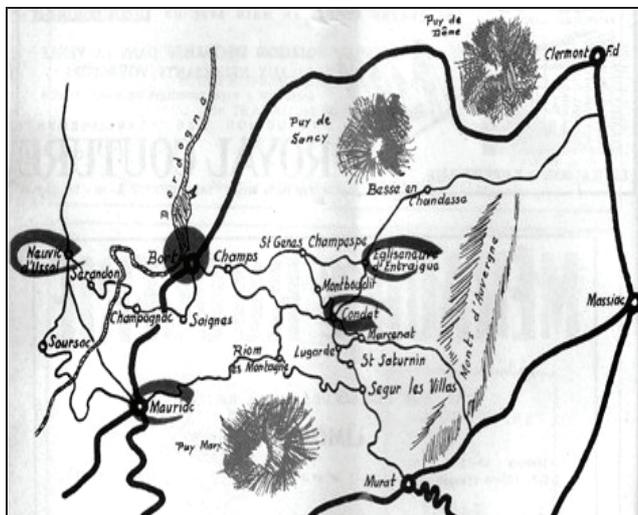
**** A vendre clientèle Négociant-Voyageur, exploitée pendant 60 années consécutives, région Sud-Ouest.
Ecrire à : Permanence des Négociants-Voyageurs, Chambre de Commerce Aurillac, sous le n° 902 - EM.

**** Cède cause maladie très belle clientèle de 22 ans dans Région Charente-Maritime, Morbihan.
Ecrire à Permanence N.V. Aurillac, sous le n° 903 - HV.

***** NEGOCIANT-VOYAGEUR retour d'Algérie, achète comptant clientèle dans le midi de la France.
Réponse à adresser au Bulletin - Chambre de Commerce Aurillac - sous le n° 475/0.

Bulletin d'information des Négociants-voyageurs du Massif Central n°9 mai 1962

La profession s'est organisée avec la création de 4 syndicats dont les sièges étaient localisés à Condat, Mauriac, Neuvic-d'Ussel et Egliseneuve d'Entraigues.



Une union a regroupé ces 4 syndicats en prenant le nom d'Union des Syndicats des Négociants-Voyageurs du Massif Central. A partir de 1936 (arrêt en 1939 et reprise en 1956) une manifestation a vu le jour à Bort les Orgues. Chaque année, fin juillet, initialement pendant 1 semaine, et jusqu'à 1 week-end actuellement (en juillet 2016 a eu lieu la 67^e foire de Bort) les négociants voyageurs viennent rendre visite à leurs fournisseurs qui exposent leurs nouveautés

La profession a été très soutenue par les hommes politiques auvergnats. **Georges Pompidou**, dont le grand père maternel était marchand de toile, et qui est né à Montboudif, à la limite entre le cantal et le puy de dôme, est venu inaugurer la foire de Bort en juillet 1967 en qualité de premier ministre.

Valéry Giscard d'Estaing, alors ministre des finances, a inauguré la foire en 1972.

Jacques Chirac enfin, présent pour les 2 inaugurations de 67 et 72 a, quant à lui, inauguré pas moins d'une quinzaine de foires à différents titres, député, ministre, premier ministre, maire de Paris.

Avec leur appui les négociants-voyageurs ont pu faire reconnaître leur statut

reflets d'Auvergne

ORGANE D'INFORMATION DES NEGOCIANTS-VOYAGEURS DU MASSIF CENTRAL, CANTAL, PUY-DE-DOME, CORREZE

NUMERO 35 JANVIER MARS 1969
PRIX : 2 F 50 ABBONNEMENT 1 AN : 9 F 00

Votre profession est faite d'espoir et d'initiative, vous avez su la faire évoluer en fonction des nécessités économiques modernes. Je suis prêt, comme par le passé, à vous aider et vous aider à aider notre Auvergne.
Extrait du discours du 29/7/1967
Georges POMPIDOU

M. Chavagnac
(ex marchand de toile de la famille)

Etienné Chavagnac — Eugénie Espinasse
(Marchand de Toile)

Prenons l'exemple d'un marchand, M. CHAVAGNAC, qui est réticent au mariage de sa fille avec un instituteur : " En théorie, les CHAVAGNAC n'ont rien contre un instituteur, mais ils le préféreraient plus riche, prêt à assumer complètement les charges d'un foyer. En toute hypothèse, dans l'échelle sociale, modèle auvergnat, la famille CHAVAGNAC ne se situe pas exactement au même niveau que les POMPIDOU ".
On aura deviné que M. CHAVAGNAC aurait eu tort de refuser ce mariage qui allait faire de lui le grand-père d'un président de la république.

Joseph Sarraille (1883-1907) (cultivateur) devote mar- chand de toile par mariage (divorce)	Eulalie Légère (1886) (Marchand de toile)	Jean Joseph Servalais (1886) (Instituteur) mais professeur Georges Pompidou (1911-1914)	Marie-Louise Léon Pompidou (1889-1954)
---	---	---	---

Théobald GILC

reflets d'Auvergne

ORGANE D'INFORMATION DES NEGOCIANTS-VOYAGEURS DU MASSIF CENTRAL, CANTAL, PUY-DE-DOME, CORREZE

NUMERO 48

LA PROFESSION CONFIRMÉE AU NIVEAU NATIONAL!...

Juillet 1972, MM. les ministres : Valéry GISCARD D'ESTAING (ministre de l'économie et des finances) et Jacques CHIRAC (ministre de l'agriculture) le jour de l'inauguration de la 70^{ème} foire de BORT les ORGUES.

L'union des Négociants-voyageurs du massif central a été présidée à partir de 1960 par **Roger BESSE**, maire de Ydes, qui deviendra par la suite sénateur du cantal. Il a fait énormément pour la profession.

Un premier journal, l'**Union**, sera diffusé de 1934 à 1939.

Dés 1960, sous l'impulsion de Roger BESSE, a été publié, pour

les adhérents, un journal d'information : le **bulletin d'information des Négociants-Voyageurs du massif central**. Il deviendra par la suite **Reflets d'Auvergne** (en 1964) puis **Négoce Avenir** (en 1982).

Premier numéro 1935



On assiste à la création de commissions d'achat : **textile** en 1960, **ménager** en 1967 et **meubles** en 1968.

Dans le même temps création de 2 sections de formation de Négociants-voyageurs au lycée de Bort les Orgues.

En **1970** la fédération lance un groupement d'achats : « **CENTRACHAT** » qui permet aux négociants-voyageurs de pouvoir bénéficier d'achats groupés auprès de leurs fournisseurs.

Très attachés à leur village d'origine, pour montrer leur réussite, les marchands y ont fait construire de belles maisons qui constituent aujourd'hui, à la fois des objets de curiosité et des éléments de patrimoine.

Certaines de ces maisons ont d'ailleurs fait l'objet d'une étude de la **DRAC**.



Maison de négociant à Saignes

Parmi tous les villages de marchands certains présentent, ou ont présenté, des particularités.

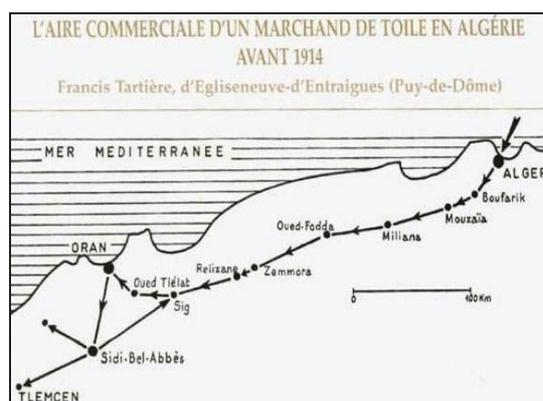
C'est le cas, par exemple, d'**Egliseneuve d'Entraigues**

Egliseneuve a la particularité, parmi tous les villages de marchands, d'avoir eu beaucoup de ses marchands faisant commerce en **Algérie**. Il est bien difficile de savoir qui a commencé : on avance que le premier à être parti, après la guerre de 1870, est un certain **LAPORTE** qui a participé à la pacification, et qui est ensuite retourné en Algérie pour y faire commerce. Il emmena dans son sillage d'autres

familles d'Egliseneuve tels les **TARTIÈRE** ou **FAUCHER**, imités ensuite par de nombreux compatriotes. C'est une autre des caractéristiques de cette profession, les marchands entraînent les jeunes du même village pour, dans un premier temps les former, et ensuite les aider à s'établir.



Madame Marie GENESTOUX, née LADEVIE et son mari, marchand de toile d'EGLISENEUVE d'ENTRAIGUES en ALGERIE en 1908



Ces marchands qui faisaient commerce en Algérie prenaient le bateau à Marseille ou à Port Vendres, selon leur lieu de destination (Alger ou Oran).

Ils vendaient leurs marchandises, selon les cas, aux colons mais aussi beaucoup aux fonctionnaires et exerçaient leur métier de la même façon que leurs collègues de l'hexagone.

Ils vendaient à domicile, sur recommandation, et proposaient des crédits adaptés à chacun de leurs clients.

Les marchands d'Egliseneuve n'allaient pas tous en Algérie, ceux qui vendaient en France allaient dans une région française donnée, comme leurs collègues des autres villages.

L'aventure des marchands d'Egliseneuve qui commerçaient en Algérie s'est bien sûr terminée à la fin de la guerre d'Algérie en 1962 et certains ont beaucoup perdu. Ils ont tenté de faire reconnaître leur situation de rapatriés mais leur domiciliation dans le village (la patente) ne l'a pas permis.

Toute cette activité a contribué à faire vivre le village et a, en quelque sorte, retardé un peu l'exode rural. Les marchands, ceux d'Egliseneuve et les autres, payaient leur patente dans leur village d'origine, ce qui, là encore, était source de richesse.

Autre village particulier **Espinchal**.

Avant la guerre de 1939, Espinchal était la commune de France où le nombre de voitures en correspondance avec le nombre d'habitants était le plus élevé. En 1910, on compte deux propriétaires de voitures 'découvertes' de 12 ch (archives communales).

C'est la raison pour laquelle, chaque année, en août, à la St Christophe, avait lieu une messe suivie de la procession des marchands de toile qui transportaient sur un brancard la statue de St Christophe, encore visible à l'église.

S'ensuivait, une **bénédition des véhicules automobiles**, ci-dessus. Il y avait des voitures tout autour de la place.



Enfin le village de **la Monselie** en plein cœur du territoire marchand : lors de la tempête de novembre 1982 l'église de la Monselie, joliment hissée sur l'éperon rocheux qui accueille le bourg, a beaucoup souffert.

Plusieurs vitraux ont subi de graves dommages. L'un d'entre eux a été entièrement détruit.

Par bonheur, grâce aux efforts incessants de l'abbé TRIN, curé de la paroisse, et aux généreux dons des fidèles, il a pu être récemment remplacé.

Confectionné dans un atelier spécialisé de Limoges, le nouveau vitrail, aux couleurs délicates et bien assorties, représente en son centre **Saint François d'Assise** accompagné du fameux loup de Gubio, qu'il avait apprivoisé.

Dans la partie basse de l'ouvrage, **deux marchands de toile en costume auvergnat** déroulent une pièce de tissu. Saint François d'Assise est le patron de cette profession, qu'il pratiqua, à la suite de son père, sur les routes d'Italie, avant de consacrer sa vie aux pauvres.

(Fils aîné d'une riche famille marchande, François est né à Assise en 1181 ou 1182. Il est l'un des sept enfants de Pietro BERNADONE DEI MORICONI, très riche drapier d'Assise. À sa naissance, son père est en France pour négocier draps et étoffes dans les foires de Provence et de Champagne)



Pour en savoir plus

<http://lamemoiredesmarchandsdetoiles.fr>

Bibliographie :

- Philippe ARBOS : *L'auvergne*. Librairie Armand Colin (1932).
- Raymond CORTAT : *L'auvergne chez elle et à travers le monde*. Ed U.S.H.A. Aurillac (1938)
- Abel CHATELIN : *Les migrants temporaires en France de 1800 à 1914*. PUL
- Alfred DURAND : *La vie rurale dans les massifs volcaniques des Dores, du Cézallier, du Cantal et de l'Aubrac* (1946).
- Pierre RETUREAU : *Les négociants-Voyageurs. Une forme méconnue de Vente à Domicile*. Thèse de doctorat . (1971).
- Marc PRIVAL : *Les migrants de travail d'Auvergne et du Limousin au XX^e siècle*. Pub. Inst Et Massif-Central. 1979
- Marc PRIVAL : *Auvergnats et Limousins en Migration* (2005).
- Claire KRAFT-POURRAT : *Le colporteur et la mercière*. (1982).
- Pierre RETUREAU : *Les négociants-voyageurs. Evolution et développement 1971-1984* (1984).
- *Au Cœur du CEZALLIER* par Les amis du vieil ALLANCHE et de son Canton. (1986).
- François HERVE : *Les migrants auvergnats. Les Marchands de Toile du Massif Central ; Mémoire d'histoire* (1991).
- Les sœurs du monastère de la Traverse : *MARCENAT des origines à nos jours* (1992).
- Les sœurs du monastère de la Traverse : *Au pays de CONDAT des hommes et des arts* (1996).
- Paule ESCOUROLLES : *Les migrants de MARCHASTEL* Rev Hte Auvergne. T 66 janvier-mars et avril-juin 2004.
- Christian ESTEVE : *Histoire d'un leveur du Nord Cantal. François CHABRIER* (2007).
- Françoise LAGRANGE-GONDAL : *La commune de SAINT-AMANDIN dans l'entre deux-guerre* (2011).
- Noël CORNET : *Histoire d'une famille de migrants du Cantal 18^{émé} et 19^{émé} siècle* (2015).

Une industrie à rénover dans le département du Puy-de-Dôme

par Emmanuel ANGLARD (†),

(alors) Secrétaire de la Chambre Syndicale de la Dentelle, Broderie et Passementerie de Paris.

transmis par son petit fils, Emmanuel ANGLARD (cghav-1580)

NDLR : né le 6.12.1873 à Pontaumur, il était le fils de Michel, notaire et maire, et de Anne Adeline Gilberte BEAUFORT et décédé à St-Gervais-d'Auvergne en 1942, il se maria en 1902 avec une normande qui lui apporta la Maison de tapisserie SAJOU, dont il prit la direction et re-développa après la guerre de 14-18

Son parcours militaire en dit beaucoup sur lui : précédant l'appel, il est engagé volontaire en novembre 1892, choisissant l'Infanterie de Marine, qui l'emmena pendant 2 ans en campagne au Tonkin, où il devint caporal.

Il fait la guerre dans la Territoriale, nommé sous-lieutenant puis lieutenant (à titre temporaire !). Il est gazé à St-Souplet, et reçoit la Croix de Guerre.

(La maison SAJOU, très réputée fin XIX^e début XX^e siècles, disparut vers 1954 et a été réactivée en 2004 par la commercialisation en ligne de modèles et matériel de tapisserie et une association avec les producteurs du « Fil au Chinois », bien connu depuis le milieu du XIX^e siècle)

Vers la mi-avril 1909, mon père, Marion, Miette et votre serviteur nous trouvions réunis autour de la grande cheminée où cuisait la marmite de pommes de terre. J'arrivais à l'improviste. Après les épanchements et les nouvelles racontées, j'annonçai que mon voyage était dû aux instances de M. Gomot.

Il faut vous dire que M. Gomot jouit, dans la région de Riom, d'une situation très spéciale. Arrivé au moment délicieux de la vie, où, sans ennemis, du sommet de la montagne haute de souvenirs et de services rendus, il pourrait vivre indolent, M. Gomot en descend constamment pour rendre service. Il fait le bien, comme ça, simplement, pour le plaisir. Il est l'homme qui s'occupe le plus de nos montagnards, il les aime et là-haut on le lui rend bien.

Il m'avait fait appeler quelques jours auparavant et m'avait annoncé qu'il présiderait le Concours agricole de Pontaumur et qu'il fallait que je fisse quelque chose. Ce « faire quelque chose » c'était un peu le débrouillez-vous de l'adjudant. J'ai pris le train pour enquêter sur place. Depuis longtemps déjà je pensais aux serges et aux tisserands du pays, mais où en était cette industrie ? Remisée probablement au rang des vieux souvenirs ; c'est là-dessus que j'interrogeai mon père et mes deux vieilles amies.

Mon père me raconta ses lectures dans les archives des vieux châteaux, aujourd'hui pour la plupart disparus. Au château de Combrailles, il avait trouvé des parchemins d'échanges entre la grande Abbaye du lieu et l'Abbaye de Pionsat. Les toiles et la serge y'étaient souvent nommées. Au château de Miremont, une pièce mentionnait un échange de vin contre de la toile, de la bure bleue et des limousines. D'après lui, le pays de Combrailles, non seulement se suffisait, mais aussi exportait toiles et serges.

Marion, la vieille bonne de la maison, célèbre par son poids, son chapeau, sa voix formidable et sa bonté ronchonnoise, commença, à sa bonne habitude, par nous attraper tous, moi parce que je me mêlais de choses que je ne connaissais pas, mon père parce qu'il considérait la fabrication de la serge et de la toile comme chose finie.



La « MARION » photographiée au « Concours des Petites Industries Rurales » de Pontaumur, le 5.09.1909

Pendant longtemps on avait négligé cette fabrication. On achetait du « drap » au marché, et les femmes troquaient leurs cheveux contre des métrages de tissus achetés en solde par le négociant en chignons.

Ces étoffes bizarres, de toute dernière qualité, ne résistaient pas aux durs travaux des champs et suivant sa forte expression : « Quo draps n'ont pas vouidiu clore lo plan » ce qui peut se traduire, moins la saveur du cru : « Ces draps n'ont pas voulu, n'ont pas pu résister aux efforts de leur propriétaire refaisant ses haies » Alors on avait remonté les vieux métiers. Elle en connaissait beaucoup et se mettait à ma disposition pour aller près de Villossange me montrer sa cousine Bourriquette, tissant de la serge plus belle que le drap.

Ma douce et bonne Miette, l'ancienne servante de ma grand'mère, fut moins affirmative, mais elle me rappela le père Lageois. Ce brave vieux disparu est un bon souvenir d'enfance. Je le vois encore sous le chaume d'une étable sordide, entre sa vache et sa chèvre, lançant constamment sa navette et me chantant : « Quercy et sa Bergère ? » J'ai encore des draps de lit filés par Miette et tissés par lui.

Le lendemain, M. Chassaing, notre aimable maire, m'indiquait trois ou quatre tisserands. Nous vîmes la cousine Bourriquette qui me montra des serges chinées et à côtes, des tissus nuancés ravissamment et auxquels il ne manquait que l'apprêt pour être très portables.

Mais notre plus grande découverte fut notre visite aux deux teinturiers du pays. Tous les deux sont des amis d'enfance, ils se mirent à ma disposition et, de la vérification de leurs livres, il m'apparut que 250 pièces de serge leur avaient passé par les mains l'année précédente.

C'était probant. M. Chassaing me donna la Halle, la plus grande pièce couverte du pays. Le concours eut lieu et mon exposition fut un beau succès, grâce à mes serges et aussi à l'amabilité de M. Lescure qui m'avait prêté des dentelles de sa « Gergovia » premiers prix du concours de la Dentelle de France.

Il était prouvé que la serge existait bel et bien, il était prouvé que l'on en faisait. A Paris, je pris des échantillons de draps anglais et les fis reproduire là-bas. Après les avoir fait apprêter par un usinier de mes amis, ils furent achetés par des élégants qui sont enchantés des costumes de voyage qu'ils en ont fait faire. Depuis, je fais faire de 100 à 200 mètres de serge par an, toujours plus affinés et se rapprochant de plus en plus des draps anglais.

De ce modeste essai peut-on tirer une conclusion ? Peut-on rêver une industrie moderne des serges d'Auvergne ?

Je réponds oui et je le démontre.

Aujourd'hui, nous achetons aux Anglais des draps fabriqués dans les mêmes conditions que nos serges. Leurs prix, grâce aux droits d'importation, sont sensiblement supérieurs aux nôtres.

On vend à nos tailleurs des draps que nous pouvons fabriquer chez nous et ayant 50 à 60 centim. de large, aux prix variant de 7 à 10 francs.

Or, voici les prix pratiqués là-haut.

Pour deux brasses, soit 3 m. 75 de tissu ayant 70 à 80 centim de large, il faut :

Laine, 2 kilogr., soit	4 fr.
Dévidage, filage, etc.	2 fr. 80
Blanchiment	0 fr. 15
Teinture.....	1 fr.
Façon : 0 fr. 70 l'aune	2 fr. 10
	10 fr. 05

Pour que nous puissions fabriquer en grand que faut-il ? Moderniser les filatures existantes, apprendre à nos tisserands à se servir de la navette mécanique et à transformer leurs métiers. Je me suis laissé dire, mais n'ai pu vérifier, qu'un métier ainsi transformé revenait à moins de 100 francs.

Ceci fait, il suffirait de faire apprêter suivant le goût du jour par un apprêteur du Nord, et nous pourrions lancer de suite notre fabrication.

Aujourd'hui, on cherche à rénover les industries locales, œuvre parfaite qui peut donner un grand bien-être à certaines régions. Combien il est plus facile de rénover que d'introduire ! L'atavisme, la tradition sont de si grands facteurs.

Combien il serait utile de donner à nos montagnards une industrie qui leur permettrait de rester chez eux, de cultiver leurs champs et d'occuper les longues soirées d'hiver. Nous aimons notre pays, nous le quittons à regret. La terre est bonne chez nous, elle nous nourrit toujours, mais trop pauvre elle ne nous enrichit pas. Un gain supplémentaire doublerait le bien-être.

Quelle belle tâche, non pour un Mécène, je ne demande pas tant, mais pour un jeune homme intelligent cherchant une situation ! Il enverrait là-bas un homme de métier qui, passant dans les villages, distribuerait, surveillerait et récolterait le travail, lequel serait ensuite apprêté et enfin vendu. Il y a là une bonne œuvre et une fortune à faire. Je regrette que mes occupations ne me permettent de m'y consacrer. Je continuerai mes essais, persuadé que la semence lèvera tôt ou tard.

Cet article m'a été demandé hier et je dois le donner demain. Forcé à un voyage, je l'écris de Bruxelles au milieu des fanfares et des cortèges de la Fête patronale. Et je songe que cette petite Belgique si pleine de traditions, que ce peuple défilant par les rues comme aux temps anciens, est un pays industriel par excellence. Il a conquis une place magnifique dans l'essor moderne des nations et il est quand même très attaché à ses vieilles coutumes.

Rêvons que notre montagne, toujours belle, toujours sereine, est habitée par un peuple de tisserands, que les vertes prairies de nos vallées et les blés d'or de nos collines sont toujours les mêmes et que, sans cheminées noires, sans changement de mœurs, notre petite patrie est devenue très industrielle, que nos paysans sont devenus riches en restant bons, pleins de bon sens et de cœur comme ils ont toujours été. Ce rêve permettra d'excuser cette trop hâtive notice.



NDLR : ci-contre Hippolyte GOMOT, dont il est question au début du texte

Pour le plaisir, on trouvera en 4^{ème} page de couverture, la caricature d'une réunion entre quatre députés et sénateurs d'Auvergne, très probablement entre 1903 et 1914, dans un environnement de tapisseries SAJOU (collection personnelle d'Emmanuel ANGLARD)



Un peu d'Histoire



UN MARIAGE ROYAL A LA CATHÉDRALE DE CLERMONT

par Marie-Claude CHASTEL (cghav-648)

Il y a un peu plus de 750 ans, le **28 mai 1262**, a eu lieu à la cathédrale de Clermont un mariage royal : celui de **Philippe III le Hardi** et d'**Isabelle d'Aragon**. Il unissait la fille du roi d'Aragon, Jacques I^{er} et le second fils de Louis IX (St-Louis), héritier du trône, dans la cathédrale dont la construction avait débuté en 1248.

Ce mariage est une des conséquences de la Croisade contre les Albigeois ayant opposé le comte de Toulouse et ses alliés aux troupes du roi de France. Il avait été projeté dès 1257. En 1258, le 5 mai, par le traité de Corbeil signé entre Jacques I^{er} et Louis IX, le roi d'Aragon cède au roi de France ses droits sur la Provence et le Languedoc et reçoit en échange ceux sur le Roussillon et le comté de Barcelone. Il est en outre prévu que la fille de Jacques I^{er}, Isabelle, épousera Louis, le fils aîné de Louis IX, mais celui-ci décède en 1260 et c'est son frère Philippe qui s'allie à Isabelle.

Le mariage est différé jusqu'en 1262 et faillit ne pas avoir lieu. A l'origine, il devait se dérouler à Montpellier, mais Saint-Louis qui s'était rendu sur place apprit que l'année précédente Pierre III D'ARAGON (frère d'Isabelle) avait épousé Constance de SICILE, fille de Mainfroi roi de Sicile, et de Béatrix de SAVOIE. (*voir en fin d'article la notice historique sur les événements de cette époque*).

Mainfroi était ennemi de l'Église, sans doute excommunié. Saint-Louis ne voulait avoir aucune relation avec lui, ni par l'intermédiaire de sa famille. Il décida que le mariage ne serait pas célébré et repartit pour Paris. Mais la raison d'Etat prévalut : il s'arrêta à Clermont où eut lieu la cérémonie.

A cette époque, Clermont était en pleine agitation. Des chartes de franchise étaient réclamées ^[1]

Les Clermontois voulaient se sentir libres. En venant à Clermont, Louis IX avait sans doute pour objectif de mettre fin à cette situation.

[1] L'installation des « Bastides » et la rédaction de leurs chartes de franchises, dans les domaines toulousains de Raymond VII comte de Toulouse, s'étaient poursuivies sous Alphonse de Poitiers, qui signera avec Riom, en 1270, la « Charte Alphonsine ».

Le 28 mai 1262, jour de la Pentecôte, la cour de France et celle d'Aragon se retrouvent à Clermont pour le mariage de leurs enfants.

Philippe III le Hardi

Il est le 4^e des 11 enfants de Louis IX et de Marguerite de PROVENCE. Avant lui, 2 filles, Blanche et Isabelle, et Louis (né en 1244, décédé en 1260). Après lui, 3 filles et 4 garçons dont Robert, le 10^e comte de Clermont et duc de Bourbon.

Né le 1^{er} mai 1245, Philippe devient, à la mort de son frère aîné, héritier de la Couronne. Son père décède au cours de la 8^e croisade, le 25 août 1270, devant Tunis. Philippe sera sacré à Reims en août 1271.

Isabelle d'Aragon

Fille de Jacques I^{er}, roi d'ARAGON, comte de Barcelone et Valence, et de Yolande de HONGRIE, sa seconde épouse, mariés en 1235, elle est née en 1247 (ou 1243 ?)



Si le portrait d'Isabelle est assez récent, celui de Philippe est la photo du gisant de St-Denis, sans doute sculpté à partir de son masque mortuaire.

De leur mariage vont naître :

- Louis en 1264, décédé en 1276,
- Philippe IV, le Bel, en 1268 à Fontainebleau
- Robert en 1269
- Charles en mars 1270, comte de Valois, à l'origine de la dynastie des Valois.

En 1270, Philippe et Isabelle embarquent avec Saint-Louis pour la 8^e croisade. Revenant en France après le décès du roi en passant par l'Italie, Isabelle fait une chute de cheval en Sicile et est atteinte d'un grave traumatisme (fracture de

la colonne vertébrale). Elle accouche d'un enfant qui ne vivra que quelques jours et décède d'une fièvre puerpérale le 28 janvier 1271 à Cosenza en Calabre.

Philippe le Hardi se remarie le 21 août 1274 à Vincennes avec Marie de BRABANT, fille de Henri III, duc de Brabant, et de Marie de Bourgogne. De ce second mariage sont issus trois enfants :

- Louis, à l'origine des comtes d'Evreux et des rois de Navarre,
- Marguerite, épouse d'Edward I^{er}, roi d'Angleterre,
- Blanche, mariée à Rodolphe III, duc d'Autriche, roi de Bohême. Elle est décédée le 10 janvier 1321 dans un couvent près de Meulan.

En 1271, Philippe le Hardi a hérité des biens et de l'apanage de son oncle Alphonse de Poitiers (frère de St Louis) avec le comté de Toulouse, le Poitou, l'Auvergne, le Perche et Alençon.

A la suite des Vêpres Siciliennes en 1282, qui chassent de Sicile Charles d'Anjou, frère de St Louis, une expédition militaire est organisée contre Pierre III d'Aragon, frère de la première épouse de Philippe. Il occupe alors le Roussillon, pénètre en Catalogne. Mais des épidémies atteignent son armée et il doit abandonner.

Malade, il décède à Perpignan le 5 octobre 1285.

Le mariage de Philippe et d'Isabelle, le 28 mai 1262

Le mariage a été célébré par Guy de La TOUR du PIN, évêque de Clermont, nommé en 1250, confirmé en 1253, succédant à son oncle Hugues de LA TOUR du PIN. C'est sous l'épiscopat de ce dernier qu'avaient débuté en 1248 les travaux de construction de la cathédrale actuelle.

La cérémonie a eu lieu dans le chœur. Elle est évoquée par les vitraux qui portent la représentation des Tours de Castille et des Fleurs de Lys.

Un vitrail du XIX^e témoigne de ce mariage.

NDLR : On trouvera en 3^{ème} couverture des clichés (réalisés par M. Jean BLANC) de ce vitrail, qui est en fait une peinture sur verre, installée en 1877 et due à Charles DESGRANGES (1825-1910), avocat et spécialiste des peintures sur verre.

Sur ce vitrail (chapelle du côté sud de la nef) Ch. DESGRANGES a donné aux personnages les visages de notables clermontois de son époque. L'évêque est ainsi Mgr Louis Charles FÉRON.

Par ailleurs, le célébrant et l'évêque mitré du second plan sont tous deux représentés avec le « palium », symbole de l'autorité ecclésiastique des archevêques (sauf l'évêque du Puy, par exception, comme suffragant direct du Pape) et Clermont ne deviendra un archevêché qu'en 2002.

Notice historique sur les événements de l'époque de Philippe LE HARDI

par Alain ROSSI (cghav-2140)

MAINFROI, écriture française de MANFRED, est un fils illégitime de Frédéric de HOHENSTAUFEN, roi de Sicile, comme petit fils de Roger de HAUTEVILLE, puis Empereur Romain-Germanique.

Frédéric (-Roger) (° 26.12.1194, + 13.12.1250), était petit fils de Frédéric BARBEROUSSE, ET fils de Henri VI (empereur romain germanique) (+ 1197), et de Constance de HAUTEVILLE (+ 1198), fille de Roger de HAUTEVILLE, roi de Sicile.

Orphelin à 3 ans, il fut protégé et instruit de façon très efficace, et développa de remarquables talents d'homme d'état dans tous les domaines : politiques, religieux, relationnels, artistiques, linguistiques (il parlait 7 langues), etc., au point d'avoir été surnommé « *stupor mundi* ».

D'abord roi de Sicile, il fut couronné Empereur le 23.07.1215, après la défaite de son prédécesseur, Othon IV, à Bouvines (27.07.1214) .

A sa mort son successeur fut son fils légitime, Conrad IV (+ 1254) à qui succéda le tout jeune Conradin. En 1258, se basant sur une rumeur de la mort de Conradin (?) MANFRED se fit couronner roi de Sicile. Mais Conradin n'étant pas mort et, du fait de son alliance avec les Sarazins, le Pape l'excommunia.

Il fut vaincu et tué à la bataille de Bénévent le 26.02.1266 par Charles d'ANJOU (frère de St-Louis).

Il eut une fille, Constance, qui épousa Pierre III d'ARAGON, et qui était donc la grand-mère de la jeune mariée Isabelle

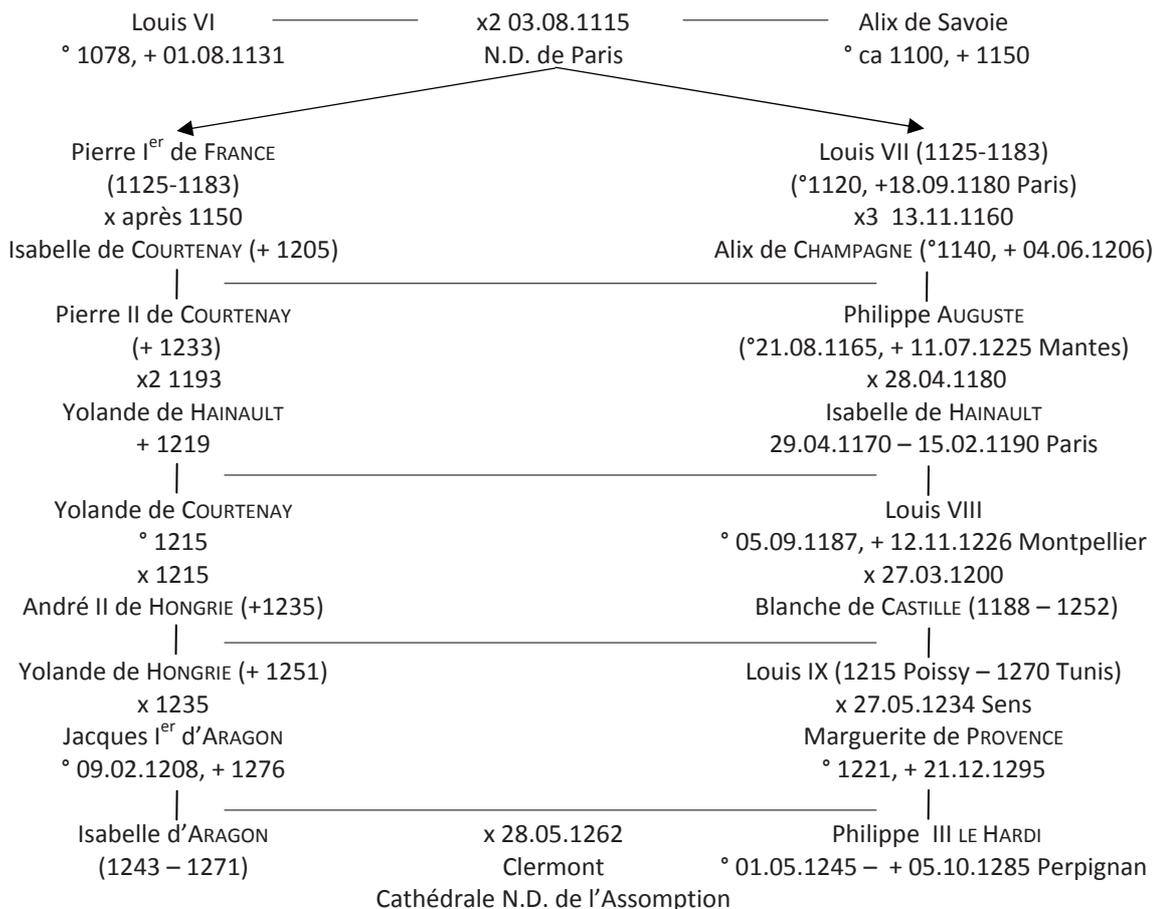
Dans cet environnement compliqué, en 1262, un nouveau Pape proposa la couronne du royaume de Sicile à Charles d'ANJOU (1227-1285), frère du roi Louis IX, comte de Provence depuis 1246 par son mariage avec Béatrice de Provence, sœur de Marguerite.

Il gagna sur Manfred, la bataille de Bénévent, où celui-ci fut tué, et s'installa donc à Palerme, comme roi de Sicile.

Du fait de sa dureté et de celle de ses collecteurs de taxes, de ses exactions et de celles de ses troupes, les Siciliens se révoltèrent lors des vêpres du mardi de Pâques 1682 (30 ou 31 mars) et commencèrent le massacre des Français.

Le royaume de Sicile fut alors pris par Pierre III d'ARAGON et plus jamais lâché par ses successeurs, tandis que Charles se réfugiait à Naples où il initiait la Maison d'ANJOU-SICILE

Ascendances de Philippe le HARDI et d'Isabelle d'ARAGON



Isabelle d'ARAGON et Philippe le HARDI étaient apparentés.

En établissant leur généalogie respective, on retrouve une ascendance commune à plusieurs niveaux

1- d'une part, à la 5^e génération, ils descendent tous deux de Louis VI et Alix de SAVOIE

2- d'autre part, par les Comtes de Hainaut (ou de Flandres) :

- Yolande, épouse de Pierre II de COURTENAY

- Isabelle, mariée à Philippe AUGUSTE

Elles sont sœurs et filles de Baudoin V et de Marguerite d'ALSACE .:

- Yolande est l'arrière-grand-mère d'Isabelle d'ARAGON

- Isabelle est l'arrière-grand-mère de Philippe LE HARDI

3- mais aussi par les comtes de PROVENCE avec le décalage d'une génération (3^e/4^e degré de consanguinité) par la famille d'ARAGON, dont descend Marguerite de PROVENCE, mère de Philippe.

On notera également que Constance d'ARAGON, 1^{ère} épouse de Frédéric de HOHENSTAUFEN (père de Manfred) est la grand-tante d'Isabelle d'ARAGON et Constance, la fille de Manfred (mal transcrit en Mainfroy, en Français), sa grand-mère.

Tout cela nous emmène vers l'Italie du sud et la Sicile, qui constituèrent une attraction irrésistible pour nos rois de France jusque et y compris François I^{er}. Et tout cela à partir de l'appropriation au XII^e de cette région par les frères que l'on a appelé les « Normands de Sicile » (ROBERT GUISCARD, duc de Pouilles, et ROGER, grand comte de Sicile).



Au fil des actes et des recherches



De Pierre Gabriel à Pierre GROISNE

par Daniel GROISNE (cghav-2872)

Au 2^e trimestre 2015, « A moi Auvergne ! » avait publié, à ma demande, en page 88 du numéro 152, dans la rubrique « Au fil des actes et des recherches » :

ACTE INTROUVABLE :
Mariage GROISNE-FOUR (entre 1822 et 1824).

Mme Jacqueline ROCHIAS bien connue des généalogistes thiernois, vient de mettre la main sur l'acte qui faisait l'objet de cette recherche. Elle l'a découvert, à Thiers, en 1844 et non dans les années 1822/1825 comme nous pouvions légitimement le penser. (Cote : 6 E 430 83 Thiers 1844 page 57/92).

Mariage le 17.12.1844 à Thiers entre :

Pierre Gabriel 43 ans ° Aigueperse 7.11.1801 (16 brumaire an 10), né de parents inconnus, et Marie FOUR 46 ans ° Peschadoires 15.08.1798 (28 thermidor an 6), fa de Benoit, + Thiers 1.06.1844, et de Marie CHANTELOUBE, + Thiers 1.06.1820

La lecture de cet acte nous renvoie naturellement à l'acte de naissance de Pierre GROISNE (cote 6 E 18 Aigueperse An V an X – page 237/260), naissance, le 7.11.1801 à Aigueperse de Pierre Gabriel (acte n° 112). Nous le reproduisons en entier compte tenu de son caractère très particulier :

« Aujourd'hui seize nivôse an dix de la République Française une et indivisible, par-devant moi Antoine Annet Dulin Lamotte maire de la commune d'Aigueperse, chargé par la loi de constater les naissances, mariages, décès des citoyens en la maison commune, ont comparut Pierre Antoine Lagout chirurgien établi en ladite commune, lequel assisté de Gabrielle Brun domestique âgée de 24 ans et de Hélène Larzalier femme d'Annet Faure laboureur (âgée de 45 ans), toutes les deux habitantes de ladite commune m'a déclaré que le seize brumaire dernier à neuf heures du matin, il s'est présentée chez luy une jeune femme voilée, accompagnée d'une femme de chambre, qui luy a sur le champ demandé un appartement commode, qu'après l'avoir conduit dans une chambre telle que lad. inconnue pouvait le désirer, elle luy a déclaré qu'elle se trouvait au moment d'accoucher, qu'elle ne voulait point être connue, et qu'elle réclamait son

ministère et ses soins ; qu'effectivement deux heures après, elle s'est accouché d'un garçon qu'elle a voulu qu'on nomme Pierre Gabriel, lequel enfant a été de suite mis en nourrice chez lad. Hélène Larzalier ; que ce même jour, ayant été appelé pour servir un malade éloigné et dont la situation était pressante, il était parti laissant des ordres pour que toutes les formalités exigées par la loi fussent exactement remplies ; qu'à son retour il avait appris que lad. inconnue était partie deux jours après l'accouchement, mais qu'il avait négligé de demander si l'on avait pris soin de faire constater la naissance de l'enfant, croyant la chose parfaite ; qu'il vient d'apprendre que cette importante formalité avait été oubliée, ce qu'il s'empresse de réparer un oubli qui pourrait avoir des suites si préjudiciables à cet enfant.

En conséquence le dit Lagout m'a déclaré que ladite inconnue dont il ignore le nom, la profession et le domicile s'est accouchée chez luy le seize brumaire dernier à onze heures du matin, d'un enfant mâle qu'il m'a représenté et auquel il a donné le nom de Pierre Gabriel ; d'après cette déclaration que les citoyennes Brun et Larzalier ont déclaré conforme à la vérité et la représentation qui m'a été faite de l'enfant dénommé, j'ai rédigé le présent acte, que ledit Lagout a signé avec moi. Les dites Brun et Larzalier ont déclaré ne savoir signé... »

Note : la partie soulignée est de la rédaction.

Cet acte de naissance de Pierre Gabriel soulève de nouvelles interrogations :

Pourquoi Pierre Gabriel est-il devenu Pierre GROISNE ? (voir la note à la fin de cet article)

- Le prénom reste le même et les initiales sont identiques, soit « PG ».
- « s'est présentée chez luy une jeune femme voilée, accompagnée d'une femme de chambre » qui dénote un certain rang social.
- Les seuls GROISNE qui résidaient, à cette période, à Aigueperse est le couple Jean-Joseph GROISNE (Grouesne) x 11.08.1794 Louise Antoinette FIGUIÈRES. Leur seul descendant connu : Antoine ° 18.01.1803 dans cette ville + 30.12.1821 SP au château de Montluisant à

Charmes en Bourbonnais et dernier descendant de la branche GROISNE/MALOUET.

Pierre Gabriel est né le 7.11.1801 et n'a été déclaré que le 6.02.1802 par le chirurgien Pierre Antoine Lagout.

Pierre Gabriel a au moins 5 enfants **avant** mariage avec Marie alias Catherine (DU)FOUR:

- Benoit GROISNE, ° bg Moutier, Thiers 07.07.1822 (AD63-6 E 430 36 p. 151/198)
- Nicolas GROISNE, ° Ligonne, Lezoux 13.01.1824, (AD63-6 E 195 16 p. 65/194), y + 23.01.1824, (AD63-6 E 195 34 p. 55/170)
- François GROISNR, ° bg Lezoux 05.01.1825 (AD63-6 E 195 16) p. 86/194).
- Marie GROISNE, ° Lezoux 04.06.1833 (A-63-6 E 195 17 p. 86/194).
- Nicolas GROISNE, ° rue de l'Arc, Thiers 24.07.1835 (AD63-6 E 430 43 p. 59/223).

Il épouse en premières nocés à Thiers le 17.12.1844 (AD63-6 E 430 83 [M 1844-1846) p.57/192) Marie alias Catherine (DU)FOUR, la mère de ses enfants. Elle est dite ° Peschadoires 28. Therm. an VI (non retrouvé lacunes).

Il est possible qu'il s'agisse de Marguerite FOUR ° Peschadoires 08 frimaire an V (28.11.1796) de parents non cités, mais vraisemblablement les mêmes (AD63-6 E 274 4 [N 1793-1810) p. 13/115). Aucun doute sur sa filiation, la présence de Jean CHALARD, époux de sa sœur Françoise Marie, et cité comme beau-frère a diverses déclarations le démontrent :

Elle est décédée au village de Boulay, Thiers 01.09.1854 dite âgée de 60 ans, donc ° ca 1794 (AD63-6 E 430 126 p. 186/234).

Elle est dite fa de Benoit, + Thiers 01.06.1834 et de Marie CHANTELOUBE, + Thiers 01.06.1820.

Si Marie CHANTELOUBE est bien + Thiers à cette date, (AD63-6 E 430 109 p.111/151), âgée de 57 ans, ° ca 1763, le Benoit FOURT + 31.05.1834 n'est pas le bon. En effet il est dit forgeron, veuf de Marie Anne SAURET et natif d'Olmet (AD63-6 E 430 116 p. 135/189).

On retrouve d'ailleurs son mariage avec Marie SAURET à Thiers St-Genès le 07.11.1791 (AD63-6 E 430 11 p.349/545), où il est dit fs de + Benoit x + Anne DARENNE.

Il épouse en secondes nocés à Thiers le 05.02.1860 : Marguerite COSTE, ° Noirétable 29.05.1808, fa de + Simon x Antoinette CROCOMBETTE, veuve de Jean DOURIS.

On retrouve ensuite d'après François CHALAMAUD :

- 1 Marie FOUR, ° ca 1794, à Peschadoires, + Thiers 01.09.1854,
- 2 Benoit FOUR, voiturier, ° Courtesserre 13.05.1763, † Thiers 16.12.1838 (AD63-6 E 430 118 p. 162/168), dit veuf de Marie MOULLIAUD.
x1 Courpière 01.02.1785 [x2 Thiers 13.09.1826 (AD63-6 E 430 76 p.90/162) Marie MOULLIAUD, ° Egliseneuve 25.11.1766, fa de + Benoit x Marie AMADIEU, veuve en 1^{ères} nocés d'Annet CHALARD et en 2^{des} d'Etienne LABOURERAS}
- 3 Marie CHANTELOUBE, ° ca 1763, † Thiers 01.06.1820, d'Aubusson
- 4 Benoit FOUR ° Courtesserre 12.11.1729, † Peschadoire 04.fructidor an II, je n'ai pas retrouvé son décès à

Peschadoires (lacune), manouvrier, de la paroisse de Courtesserre. x Courtesserre 03.02.1750

- 5 Elizabeth LAROYE ° Puybullion, Augerolles 15.04.1729, † Peschadoires 20.prairial an VII, je n'ai pas retrouvé son décès à Peschadoire (lacune)
- 6 Michel CHANTELOUBE, ° Aubusson 31.08.1734, † < 02.1785, x Aubusson 01.03.1756
- 7 Jeanne GRIMAUD, ° ca 1729, † Aubusson 28.06.1784, de Sauviat
- 8 Sébastien FOUR, ° Courtesserre 05.07.1705, † y 29.11.1754, x Courtesserre 10.02.1727
- 9 Catherine FOUGERE. ° Courtesserre 23.04.1704
- 10 Benoit LAROYE ° Puybullion, Augerolles 26.04.1701, † y 07.09.1742, laboureur et tisserand, x Augerolles 28.02.1724
- 11 Marie MALLET ° Grange Chaunias, Augerolles 08.05.1705, † Le Vernet, Augerolles 19.10.1772.
- 12 Pierre CHANTELOUBE ° ca 1705, † Vollore 15.02.1779, x Aubusson 15.11.1729
- 13 Marie CHEZAL, ° Vollore 30.12.1715, † y 31.12.1778 de Vollore
- 14 Annet GRIMAUD ° ca 1680, † Sauviat 16.01.1763, x
- 15 Antoinette BESSET
- 16 Jean FOUR, x
- 17 Françoise LACHAL
- 18 Marin FOUGERE, x
- 19 Peyronnelle BRINQUET
- 20 Annet LAROYE ° ca 1669, † Puybullion, Augerolles 12.04.1729, peigneur de chanvre, x Augerolles 10.09.1699
- 21 Izabeau BOUCHEYRES ° ca 1675, † Puybullion, Augerolles 18.06.1740, servante, ht Le Vert, Augerolles (1699).
- 22 Gaspard MALLET, x
- 23 Claudine LAROCHE-CARIAS
- 24 Pierre CHANTELOUBE
- 26 Maurice CHEZAL
- 27 Clauda CHOUVEL
- 40 Claude LAROYE † < 09.1699. du Sardier, Tours sur Meymont, x ca 1660
- 41 Catherine ARNAUD
- 42 François BOUCHEYRES † < 09.1699
- 43 Anna MACHEBOEUF † < 09.1699.
- 52 Maurice CHEZAL
- 80 Jacques LAROYE † < 09.1677

Note Une hypothèse avancée par Henri PONCHON sur l'origine de Pierre Gabriel :

« C'est peut-être du roman feuilleton mais j'ai pensé que Pierre Gabriel (double prénom plutôt rare) pouvait être le prénom du père (ou d'un proche). Or à Artonne (proche d'Aigueperse) le 24.02.1783 (cote 3 E 12 6 p. 127/277) se marie Pierre Gabriel ASTAIX, de la paroisse de Manzat, fs d'Antoine, notaire royal, et Jeanne PAILHOUX, avec demoiselle Marie OGIER, fa Joseph OGIER, bourgeois d'Artonne et de Catherine DESCHAMPS Très belles signatures au bas de l'acte des bourgeois du coin.

Les ASTAIX sont une lignée de notaires de Manzat.

Ce Pierre Gabriel sera également notaire à Manzat de 1786 à l'an II puis à Clermont an III-1819. Une piste à creuser. »

CLIMAT et RÉCOLTES de 1765 à 1768

Notes du curé de CONDAT-EN-COMBRAILLES

par Christiane DE VRIENDT (cghav-2337)

NDLR : lorsqu'un curé utilise ses registres d'état-civil pour analyser l'année écoulée, cela nous donne une vue rapprochée de la vie de nos ancêtres.

Ci-dessous, relevées par Christiane DE VRIENDT, celles du curé de Condat-en Combrailles (Mre SERSILLON, bachelier de Sorbone, curé depuis 1746) dans le registre de la série paroissiale des BMS de la commune (AD63, 3 E 118/9)

Pages 5 et 6 :

En l'année 1765, des pluies continuelles qui tombèrent dans le mois de juin, lors de la fleurison des bleds, endommagèrent considérablement la récolte tant dans cette paroisse que dans les voisines, en sorte qu'on ramassa à peine la moitié des grains des autres années tellement que le bled seigle qui dans le mois de mai ne valait que 7 livres le septier fut porté à 12 livres à l'entrée des moissons qui se trouvèrent encore plus mauvaises qu'on ne le pensait !!

Monsieur DUBOIS pour lors mon vicaire fut nommé au bénéfice curé de la Mazière-aux-Bons-Hommes^[1], duquel il prit possession le 5^e août en l'an 1765. J'eus pour vicaire à sa place Mr l'abbé BERGOGNE qui vint ici en qualité de secondaire le 14^e septembre 1765.

En la susdite année 1765, il commença à geler fortement le 15^e décembre, 3^e dimanche de l'Avent. Le froid fut tel qu'il gelait dans toutes les maisons, même dans les meilleures caves, en sorte qu'on était d'obligation de partager le pain à coup de coignée, cette gelée qui allait toujours en augmentant, dura jusqu'au 13^e janvier 1766, un lundi, jour auquel elle commença à diminuer, parce que ce jour-là le vent commença à souffler mais le grand vent ayant cessé le soir de souffler, nous éprouvâmes le lendemain à peu près le même froid, heureusement, la terre était couverte de neige depuis le 21^e décembre dudict 1765 qui était le samedi des quatre temps, en même temps la fête de St Thomas Apôtre, jour auquel il commença de neiger et cela sans discontinuer jusqu'au jour des Rois 1766.

Le temps se mit au beau le 1^{er} février 1766 qui était un samedi, jour auquel le grand vent commença à souffler et continua ainsi jusques au lundi suivant 3^e février, mais ayant cessé sur le soir, il neigea tellement par le vent de bise que le jeudi 6^e février, il y avait communément partout deux bons pieds de neige. Auparavant, il n'y en avait qu'un demi-pied.

Le dégel commença le 12^e du dit mois de février, qui était le jour des Cendres, jour auquel le grand vent commença à souffler et continua jusqu'au samedi suivant, 18^e février 1766.

La nuit du 18 au 19 du dit mois de février, le temps changea et la bise ayant repris le dessus sur le grand vent, nous retombâmes dans le froid. Le temps se mit au beau le 1^{er} mars 1766 : il plut considérablement la nuit du dimanche au lundi suivant.

[1] Lamazière-aux-Bons-Hommes est aujourd'hui en Creuse, canton de Crocq, à une dizaine de km de Condat.

Page 26

La récolte de la présente année 1766 fut très mauvaise, cela provenait :

1^o de ce que l'hiver fut très rigoureux et encore plus long. On comparait le froid de cette année à celui de 1709. S'il ne fut pas aussi rude, il dura plus longtemps.

2^o de ce qu'il plut presque toujours lors de la fleurison des bleds... Avant moissons, le dit bled seigle ne valait que 10 livres le septier, quelques jours après la récolte, on l'achetait 15 livres, vers les fêtes de Noël, il se vendait 16 livres le septier.

La récolte du vin qui ne fut pas plus abondante, il s'en recueillit très peu, mais il était bon, il se vendait 40 sols le pot lors des vendanges et 50 sols vers les fêtes de Noël.

Cette disette provenait :

1^o des grandes gelées qui régnèrent pendant l'hiver, elles furent si considérables qu'en bien des endroits de la Limagne, les arbres fruitiers, les noyers et même les chênes dans ce pays, se fendaient, tellement qu'en bien des cantons, on fut dans l'obligation d'arracher des vignes et des arbres.

2^o il y eut une grande sécheresse, il ne plut presque pas depuis le mois de juillet jusque vers la fin de novembre 1766. La sécheresse fut aussi cause qu'il n'y eut pas de regains, raves, blennoirs, etc..

Page 40

Cette année 1767 fut très stérile en vin et bled seigle. Cette dernière denrée conserva toujours son prix à raison de 16 #^[2] le septier. Il valut même 18 livres à la veille des moissons... Le vin vieux conserva ainsi son prix jusqu'à l'ouverture des vendanges qu'il se vendait communément 5 livres le pot et le vin nouveau 3 livres 10 sols jusqu'à 4 livres le pot.

On attribuait cette disette aux grandes gelées qui survinrent la semaine Sainte accompagnées d'une grande quantité de neige qui tomba pendant les fêtes de Pâques

Page 48

Cette année 1768 fut abondante en tout excepté en fruits, comme abricots, noix, à cause du froid qui survint dans le mois de mai et qui endommagea les arbres fruitiers ainsi que la vigne.

Le bled seigle ne valait que 8 livres le septier et le vin nouveau 40 sols le pot. L'arrière-saison fut des plus désagréables. Les pluies commencèrent le jour de Notre Dame de septembre^[3] et continuèrent pendant le reste de ce mois et du mois d'octobre, tellement qu'on eut bien de la peine à faire les semailles. La plupart des paysans aimèrent mieux laisser leurs terres en friche que les ensemercer, étant trop mouillées. Cet accident fut cause en partie que la récolte de l'année suivante 1769 fut très modique, si on excepte les fruits qui furent en abondance

[2] # : on utilise volontiers aujourd'hui le symbole « dièse » pour représenter le signe utilisé à l'époque de dux barres verticales barrées horizontalement pour signifier : livre-tournois

[3] Fête de la naissance de la Vierge : le 8 septembre

comme abricots, cerises, noix, pommes, poires et je dis en partie parce que les pluies qui survinrent dans les mois de mai et juin 1769, vu les gelées contribuèrent aussi beaucoup à endommager les dites récoltes des froments, bleds seigle et qui se trouvèrent fort clairs et peu grenés en sorte que la

veille de la moisson le septier de bled seigle se vendait 14 livres. La neige et la gelée qui survinrent le 7^e octobre 1769 causèrent un préjudice notable à la vigne. A cette époque le pot de vin vieux fut porté à 4 livres. La neige siégea 3 jours et la gelée dura plus de 15 jours. Il gela à glace.

Interprétations chiffrées des notes du curé de Condat-en-Combrailles

Par Alain ROSSI (cghav-2140)

Les produits de la terre :

Le **bled seigle** est, bien entendu, le seigle car le froment pousse mal ou pas du tout à cette altitude le seigle

Le **blé noir** est le sarrasin que l'on récoltait dans cette région (plante annuelle à fleurs, et non une graminée, dont les graines sont utilisées en farine permettant de faire galettes ou crêpes, car difficile à panifier du fait de l'absence de gluten)

Les mesures locales

Le **septier** : il existe deux valeurs du **carton** largement utilisées en P-d-D : 16,37 et 17,40 litres. C'est la première qui semble utilisée à Condat soit pour le septier (= 8 cartons) **117,89 kg** (la densité du seigle est de 0,7), ce qui représente ce que pouvait porter une « *bête de somme* », c'est-à-dire une ânesse (= *saoumo* en Occitan).

Un septier permettait de fabriquer environ 140 kg de pain (1 kg de seigle donne 1,2 kg de pain), dont la consommation normale par un adulte était d'environ 750 g. soit 1.750 calories.

Un septier, converti en pain, représentait donc, environ, la consommation d'un adulte pendant 200 jours.

Le **pot de vin**, de Pontgibaud, représentait 15 pintes soit environ 14,27 litres.

Le curé nous dit qu'il se vendait environ 40 sols le pot, soit 2 livres les 14 litres, comparé à 8 à 10 livres les 120 kg de seigle, ou 200 jours de consommation de pain pour un adulte.

La valeur de l'argent

Il est très difficile de donner une équivalence en euros de la livre de l'époque, divisée en 20 sols. Pour cela il ne faut surtout pas se baser sur un équivalence monétaire en termes d'or ou d'argent qui ne voudrait rien dire.

Même le salaire quotidien d'un ouvrier agricole de l'époque est un élément difficile à manier car les besoins d'aujourd'hui n'ont plus rien à voir avec ceux de l'époque.

Salaire d'un ouvrier agricole = environ 15 sols par jour travaillé, les jours non travaillés n'étant pas payés. Tenant compte des dimanches, des fêtes religieuses et des intempéries, il est probable que le nombre de jours travaillés par un ouvrier agricole devait être d'environ 20 jours par mois soit 240 jours annuels, et plus probablement 200. Ce qui représentait en salaire environ 15 livres mensuelles ou 150 à 200 livres annuelles..

L'évaluation des salaires horaires moyens pour comparaison des conditions de vie a été établie par le Pr Jean FOURASTIÉ et son équipe à partir de l'exploitation de séries considérables de données statistiques.

Le tableau ci-contre, résumé de ce travail, permet de calculer combien d'heures de travail d'un manoeuvre ou d'un ouvrier agricole sont nécessaires pour acheter un bien

Selon Jean FOURASTIÉ, il y a *famine* si le prix du quintal de blé dépasse 300 salaires horaires, et situation alimentaire précaire si le quintal dépasse 200 salaires horaires (le septier régional représente 20% de plus qu'un quintal).

État des salaires horaires des manoeuvres sans qualification

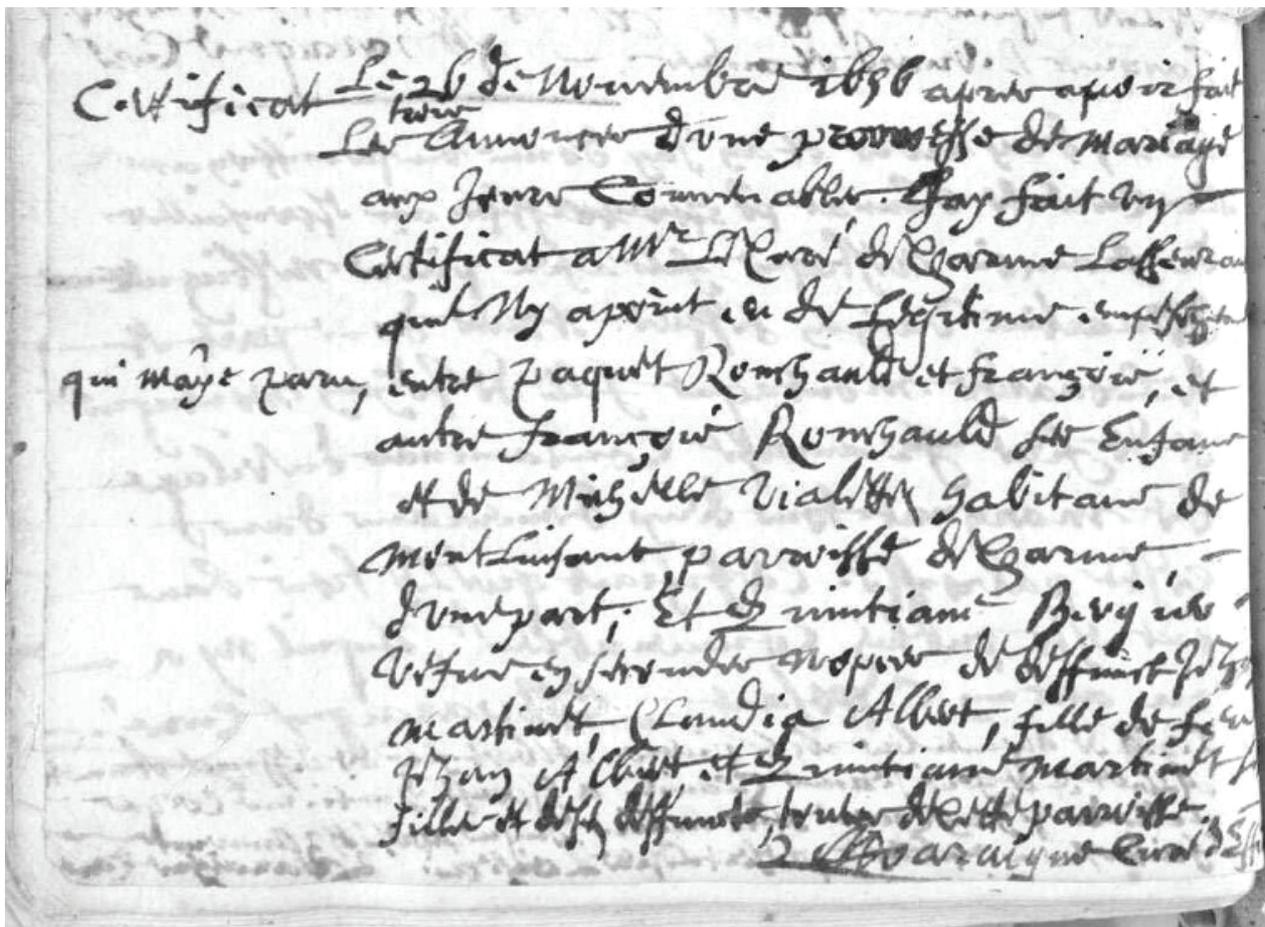
Salaires horaires moyens en livres jusqu'en 1790, en franc après cette date	
1500-1560	0,011
1560-1600	0,025
1600-1650	0,035
1650-1675	0,047
1675-1690	0,055
1690-1715	0,065
1715-1735	0,073
1735-1765	0,080
1765-1790	0,092
1790-1810	0,140
1810-1850	0,180
1850-1870	0,206
1870-1890	0,236
1890-1900	0,272
1900-1910	0,310
1910-1914	0,337
1914-1919	0,672
1919-1920	1,405
1920-1930	2,570
1930-1940	5,126
1940-1944	11,175
1944-1945	21,575
1945-1950	59,950
1950-1960	175,250
1960-1970	3,576
1970-1980	12,221
1980-1985	29,758

Tableau d'après J. FOURASTIÉ, « *D'une France à une autre, avant et après les Trente Glorieuses* » Fayard, 1987, p. 37. (repris par Thierry SABOT dans THÉMA, n° 2, de 2012)

On trouvera dans AmA ! n° 125, pp. 174-177 (3^e Trim 2008), sous la signature de Marc CHAPPAT (cghav-2733), la transcription des « Notes du curé COLLANGETTES d'Ambert », sur ces hivers rudes et leur retentissement sur le prix des denrées alimentaires et la vie des gens. (numéro d'AmA ! accessible en ligne sur www.cghav.org)

UN BEAU MARIAGE MULTIPLE EN 1656

Acte soumis par Isabelle CHRISTOPHE (cghav-3765)
Déchiffré par Jacques PAGEIX (cghav-2881) et Alain ROSSI (cghav-2140)



(AD63, 3 E 143/1 p. 207/231)

Transcription

Certificat Le 26 de novembre 1656 apres avoir fait
Les trois annonces d'une promesse de mariage
aux Jours convenables J ay fait un
Certificat a Mr Le Curé de Charme L assureant
qu'il n'y a point de Legitime empeschement
qui m'ayt paru entre Paquet Ronchauld et François, et
autre François Ronchauld ses enfans
et de Michelle Vialeton habitant de
Montluisant, parroisse de Charme
d'une part; Et Quintiane Bergier
Vefve en seconde nopce de feu Jehan
Martinet, Claudia Albert, fille de feu
Jehan Albert et Quintiane Martinet sa
fille et des(di)ts deffuncts, toutes de cette parroisse.

Analyse rapide

Il s'agit ici de l'autorisation donnée par le curé d'Effiat au mariage de Paquet RONCHAUD, veuf de Michelle VIALETON, habitant Montluisant, paroisse de Charmes (Allier) avec Quintiane BERGIER, veuve en 1^{ères} noces de Jehan ALBERT et en 2^{es} noces de Jehan MARTINET, de la paroisse d'Effiat.

Mais, en outre, les deux fils de Paquet ROCHAUD, tous deux nommés François, vont épouser deux filles des premiers mariages de Quintiane BERGIER, Claudia ALBERT et Quintiane MARTINET.

Le véritable mariage de ces six personnes a été célébré à Charmes (03) où l'acte est retrouvé mais n'apporte que très peu d'informations complémentaires (sinon les témoins au mariage, voir ci-après avec Martin BERGIER).

ANALYSE ET COMPLÉMENTS

par Alain ROSSI-(cghav-2140)

Effiat était une petite paroisse où les registres sont relativement bien tenus depuis 1575, mais plus particulièrement 1607. Comme on l'avait vu dans un article de AmA ! n° 154 (4^e trim. 2015, pages 202-204) à propos d'un Basque installé à Effiat, le marquis avait fait venir des « Prêtres de l'Oratoire ». Ces Oratoriens (congrégation fondée par le Cardinal de BERULLE, pour former les prêtres) fonderont ultérieurement le Collège d'Effiat, devenu école militaire, accueillant le futur Général DESAIX. Ce sont ces Oratoriens qui tinrent la cure de St-Blaize d'Effiat à partir de 1630, séparée de celles de Denone et d'Olhat.

Les mariages d'Effiat, ayant été dépouillés, sont accessibles sur GeneaBank : on y retrouve cette autorisation, mais ces mariages ont, en fait, été célébrés à Charmes (erreur sur GeneaBank, noté Condat), mais on trouve surtout les premiers mariages de Quintiane BERGIER, dite fa de George (+ av. 1631), avec Jehan ALBERT (fs + Gilbert) le 25.11.1631 (3 E 143/1 p.170/231) et avec Jean MARTINET le 28.10.1642 (3 E 143/1 p.182/231) . Le décès de Jehan ALBERT n'est pas retrouvé dans les actes d'Effiat, non plus que ceux de Jehan MARTINET ou Quintiane BERGIER, mais on y retrouve les naissances/mariages des enfants de cette dernière, dont les deux concernées :

- Claude ALBERT est baptisée le 11.11.1635 (3 E 143/1 p.85/231), p/m : Claude ROUX et Marie CHAUSSEPRAT (épouse de François BERGIER ?)
- Cancienne MARTINET est baptisée le 18.09.1643 (3 E 143/1 p.109/231), p/m : Cancien RAMIER et Cancienne AIME (épouse de Martin BERGIER) (*Quintiane MARTINET n'avait donc que 13 ans à son mariage*).

On relève également deux autres enfants de Quintiane BERGIER :

- Françoise ALBERT, fa de Jehan, x Effiat 21.11.1653 (3 E 143/1 p.194/231) Bertrand CHRISTOFLE, fs de Gilbert et Gilberte SYNCERNE de Moussey (en fait Moussais, ancienne paroisse rattachée en 1810 à St-Désiré-03), d'où de nombreux enfants mariés à Effiat (Antoinette le 15.10.1679, Amable (m) le 9.02.1683, Martine le 14.02.1689, Antoine le 1.07.1692, Anne le 17.06.1702) (*ce qui motive sans doute l'intérêt d'Isabelle CHRISTOPHE*)
- Gilbert MARTINET, fs de Jehan, ° 3.03.1646 (3 E 143/1 p.114/231), + 25.09.1677 (3 E 143/2 p.130/170), x Effiat 7.10.1673 (3 E 143/2 p. 92/170) Françoise BRIAN(T) qui x2 Effiat le 22.11.1678 (3 E 143/2 p.147/170) Edmond DU BREUIL de Denone

Puis le mariage à Effiat des enfants de François RONCHAUD et de Quintienne MARTINET : Antoinette le 17.09.1680 (Tém. : Bertrand CHRISTOPHE), Quintienne le 23.01.1691, et François le 31.07.1691 (à cette date les deux parents sont décédés). On relève d'autres enfants du couple nés ou décédés à Effiat : Joseph ° 23.05.1673 (3 E 143/2 p.89/170) et + 28.09.1674 (p.100/170) ainsi que Etienne ° ca 1670, + 24.07.1676 (p.117/170)

On retrouve enfin, à Effiat, le baptême de Quintiane BERGIER le 26.04.1614 (3 E 143/1 p.26/231), fa de George et Gilberte QUARIAS (ou CARRIAS), dont les marraines sont Quintiane ROUX et Philippe QUARIAS. Il naît d'ailleurs à Effiat un frère aîné de Quintiane, Anthoine, le 25.02.1608, et une sœur Anne, le 4.05.1605, qui ne seront pas retrouvés ensuite,

Martin BERGIER

La célébration du mariage à Charmes (AD03 55 E Depot GG6 p13/16 (*Charmes - mariages 1650-1656*)) se fait en présence de Martin BERGIER, comme d'ailleurs le mariage de Françoise ALBERT.

Ce Martin BERGIER est « laboureur » d'Effiat et signe remarquablement bien avec une signature accompagnée d'une « ruche », ce qui dénote une instruction très poussée pour l'époque.

Fils de François et de Quintienne CHAUCHEPRAT, Martin BERGIER ° 13.12.1615 (3 E 143/1 p.33/231) Il a pour parrain Martin REUZÉ, baron de Longjumeau, Mr Anthoine GRIMAUD et Jehan MATHIEU et pour marraine Dame Marie de FURCY épouse d'Anthoine REUZE, baron de Longjumeau : le premier parrain et la marraine sont le fils (âgé de 3 ans, ° 24.06.1612) et l'épouse du Maréchal d'EFFIAT. Ce qui dénote l'importance du père dans l'organisation locale du marquisat et explique l'instruction que dut recevoir Martin. (Martin RUZE, parrain, ne peut pas être le grand oncle du maréchal, car il est décédé le 6.11.1613)

Martin x Effiat 13.02.1635 (3 E 143/1 p.174/231) Quintienne AYME, fa de Gilbert, de Montpensier.

Cette proximité des BERGIER avec le Maréchal et marquis d'Effiat mériterait sûrement d'être creusée, mais on manque probablement de documents. Elle est d'ailleurs confirmée par la marraine de la sœur aînée de Quintiane, Anne (° 4.05.1605, 6 E 143/1 p.11/159) dont la marraine est Anne LE GROING est fa de noble Jehan et de Anne COIFFIER (sœur du maréchal).

La mère, Marie CHAUSSEPRAT, et l'épouse de Martin BERGIER, Quintienne AYME, apparaissent comme marraines des filles de Quintiane BERGIER, ce qui indique une proximité familiale certaine.

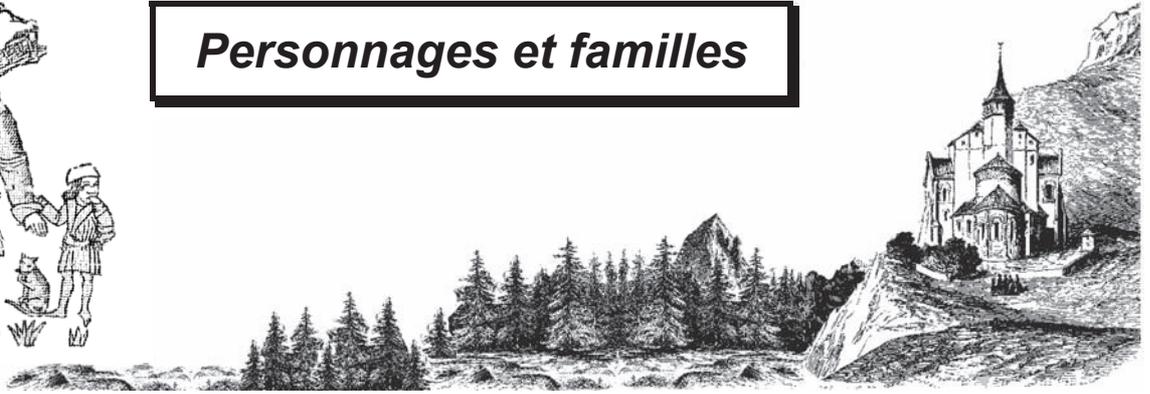
Logiquement cela devrait faire des deux pères, George et François BERGIER, des frères, mais on ignore leur filiation.

Enfin on relève à Effiat les mariages d'enfants de Martin BERGIER :

- Gilbert (+ 31.07.1676) x 6.10.1663 Anne LOQUERON de Denone
- François x 10.11.1677 Louise MONET
- Etienne x 1.02.1684 Marguerite MOYNARD

L'autre témoin du mariage de Charmes, celui de l'époux, est un Quintien RONCHAUD, laboureur de St-Julien-de-Vensat (où l'on trouve plusieurs RONCHAUD) qui, lui aussi, signe. Il est probablement un frère de l'époux.

Personnages et familles



Pierre THIERS, rugbyman international

par Jean-Pierre BATISSE (cghav-3221)

Pierre THIERS naquit en 1914 à Thiers, dans une famille de couteliers. Il débuta le rugby aux « Iris » du Lycée Blaise Pascal, puis rejoignit le Clermont-Université-Club avant de signer à l'AS Montferrandaise en 1935.

Demi de mêlée, il fut sélectionné pour la première fois au sein du XV de France le 17 mai 1936 à l'occasion d'un match face à l'Allemagne.

Il fut également, par deux fois, finaliste du championnat de France avec l'ASM en 1936, 1937 et, en 1938, il remporte le Challenge Yves du Manoir.

Mobilisé en 1940, fait prisonnier, il s'évada du stalag en 1942 en se glissant dans un convoi de rapatriés sanitaires.

Devenu capitaine du XV de France au début 1945, il joua son dernier match international le 28 avril 1945 face à une sélection de l'Empire Britannique.

A l'automne 1945, le demi de mêlée « asémiste » rejoignit le SA Thiers où il termina sa carrière quelques saisons plus tard.

Ses sélections en équipe de France, au nombre de 9 :

- 1936 : 2 sélections contre l'Allemagne
- 1937 : Allemagne, Italie
- 1938 : 2 sélections contre l'Allemagne
- 1940 : Grande-Bretagne (militaire)
- 1945 : Empire Britannique, Grande-Bretagne (militaire)

Il inscrivit au cours de ces neuf matches 7 transformations et 1 pénalité. Il fut trois fois capitaine de l'équipe lors de ces trois dernières sélections.

Il joua 46 matches lors des trois saisons qu'il passa sous les couleurs de l'ASM ; il marqua au cours de ces matches 10 essais, 21 pénalités, 4 drops et 44 transformations.

Au point de vue professionnel, Pierre THIERS travailla au sein de l'entreprise familiale de coutellerie Thiers-Issard dont il assura la direction dans les années 80. Possédant une maison à Droiturier (Allier), il y vécut pendant de longues années jusqu'à sa disparition en 1997.

Généalogie de Pierre THIERS

Abréviations utilisées pour les communes :

- CSD : Celles-sur-Durolle
- SRD : Saint-Rémy-sur-Durolle
- VV : Vollore-Ville

Abréviations utilisées pour les paroisses :

- TSG : Thiers - Saint Genès
- TLM : Thiers - Le Moutier

1° Génération :

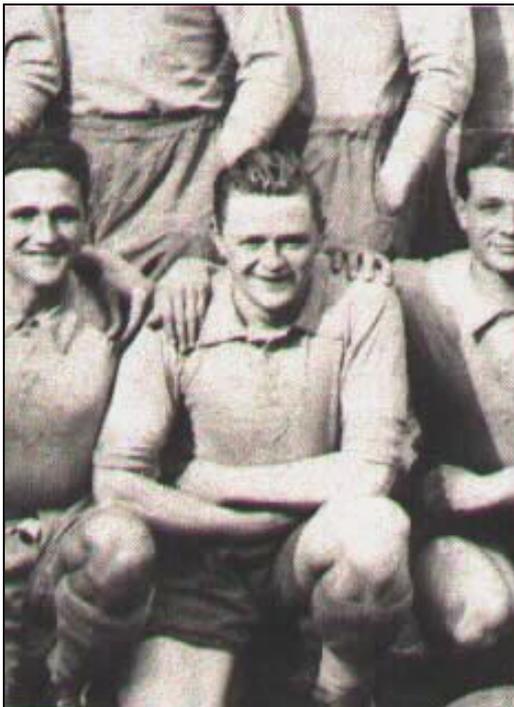
- 1- Pierre, Michel, Benoît THIERS, ° 16.04.1914 Thiers, + 23.05.1997 Clermont-Ferrand

2° Génération :

- 2- Pierre, Annet THIERS, *fabricant de rasoirs*, ° 28.06.1884 Thiers, y x 23.10.1909
- 3- Marie, Hélène DOURIS, y ° 29.11.1889

3° Génération :

- 4- Pierre THIERS, *forgeron*, y °02.02.1861, y x15.04.1883
- 5- Marguerite ISSARD, y °13.01.1863
- 6- Benoît, Germain DOURIS, instituteur, °27.05.1857 CSD, x 21.02.1887 Thiers, y+ 11.08.1897
- 7- Anne SABATIER, °27.07.1860 Thiers



4^e Génération :

- 8- Annet THIERS, *coutelier*, °18.06.1830 Thiers, y x 31.05.1854
- 9- Françoise DELOLME, °12.08.1835 Thiers, y +06.12.1882
- 10 Jean ISSARD, *émouleur*, °25.02.1825 Thiers, y x 03.04.1853
- 11 Marie THIERS, °08.10.1826 Thiers
- 12 Blaise DOURIS, *coutelier*, °07.05.1830 Thiers, x 14.02.1854 CSD
- 13 Marie RODDIER, ° 27.03.1829 CSD
- 14 Pierre SABATIER, *fabricant de coutellerie*, °14.09.1832 Thiers, y x 03.03.1859
- 15- Françoise DUMAS, °15.11.1839 SRD

5^e Génération :

- 16- Mathieu THIERS, *coutelier*, ° 8 fructidor an III Thiers, y x 28.02.1816
- 17- Marie DUGEIX, ° 26 pluviôse an VII Thiers, y +18.11.1844
- 18- Jean DELOLME, vigneron, °18 germinal an VIII Thiers, veuf Anne CHALARD, y x 20.10.1833, y + 19.01.1837
- 19- Marie FERRIER, ° 16 prairial an XIII Escoutoux
- 20- Jean ISSARD, *émouleur*, °23.02.1785 TSG, x 28.05.1809 SRD, +21.09.1850 Thiers
- 21- Antoinette MAUBERT, ° 05.05.1789 SRD
- 22/23- = 16/17
- 24- Etienne DOURIS, *martinaire*,^[1] ° 07.06.1790 TSG, x 05.05.1813 Thiers, y + 23.01.1849
- 25- Marie CROZE, ° 19.12.1791 Vollore, + 14.09.1839 Thiers
- 26- Benoît RODDIER, *ouvrier coutelier*, ° 08.04.1793 CSD, y x 17.02.1817
- 27- Antoinette DOSIRAND, *couturière*, ° 18 vendémiaire an IV Arconsat
- 28- Bonnet SABATIER, *coutelier*, ° 1^{er} pluviôse an XIII Thiers, y x 04.02.1829
- 29- Anne MURE, ° 30.11.1806 Thiers
- 30- Jean DUMAS, °10.02.1811 SRD, x 23.04.1834 Thiers
- 31- Anne DUMAS, ° 25.04.1815 Thiers

6^e Génération :

- 32- Bonnet THIERS, *compagnon coutelier*, ° 26.09.1747 TSG, y x 13.02.1776
- 33- Marie BERNARD, °12.07.1752 TSG, + 10 ventôse an IX Thiers
- 34- André DUGEIX (EY)(JAY), ° ca Aubusson, x 2 ventôse an V Thiers, y + 13.08.1831
- 35- Agathe SAUZEDDE, veuve de Jean BRUGIERE, ° 02.02.1767 TSG
- 36- Jean DELOLME, *vigneron*, x 07.03.1791 TLM, +19.01.1831 Thiers
- 37- Anne BURIAS
- 38- Pierre FERRIER, *limeur de ciseaux*, 13 ventôse an II, y +28.01.1810
- 39- Marie CHASSAIGNE, + 11.05.1836 Escoutoux
- 40- Gabriel ISSARD, *émouleur*, x 12.02.1781 TSG, veuf Anne PRUGNE,
- 41- Marguerite DOURIS
- 42- Bonnet MAUBERT, *coutelier*, x 04.10.1785 SRD,
- 43- Antoinette BOSTMEMBRUN

- 48- Etienne DOURY, *martinaire*, x 30.01.1783 TSG, dispense consanguinité du 2 au 2
- 49- Marie DOURY
- 50- Maurice CROZE, *meunier*, x 07.02.1773 Vollore
- 51- Marie BROUSSE-GOUTTE, + 1 prairial an XI VV
- 52- Benoît R(H)ODDIER, *coutelier et cultivateur*, veuf de Françoise GRISSOLANGE, x 06.07.1784 CSD, y + 30.03.1835
- 53- Claudine PAL(L)AVIOUX, + 07.05.1819 CSD
- 54- Jean DOSIRAND, *tailleur d'habits*, x16.06.1788 Arconsat, y + dernier jour complémentaire an XI
- 55- Claudine BERNARD, + 16 nivôse an VIII Arconsat
- 56- Philippe SABATIER, *coutelier*, ° 26.05.1769 TSG, x 20 pluviôse an IV Thiers, y + 16.04.1855
- 57- Jeanne DUCROS, + 03.03.1850 Thiers
- 58- Antoine MURE, *émouleur*, x 10.05.1785 TSG, +30.11.1808 Thiers
- 59- Jeanne PRUGNE
- 60- Genés DUMAS, *coutelier*, x 05.02.1793 SRD
- 61- Françoise CHABROL, +20.04.1821 SRD
- 62- Pierre DUMAS, °02.09.1780 SRD, y x 2 floréal an X, y +06.01.1832
- 63- Anne CHAPET, °08.03.1782 TSG,+27.01.1833 Thiers

7^e Génération :

- 64- Mathieu THIERS, ° 04.10.1718 TSG, y x 11.02.1738
- 65- Gabrielle CHAMPREDON
- 66- Pierre BERNARD, *vigneron*, x 22.02.1729 TSG
- 67- Marguerite RO(U)G(I)ER, °01.01.1706 TSG
- 68- Joseph DUJAY
- 69- Benoîte DARROT
- 70- Maurice SAUZZEDE, x04.02.1766 TSG
- 71- Marie PRUGNE
- 72- Claude DELOL(R)ME, ° 30.03.1738 TLM, x 28.01.1766 TSG
- 73- Anne DUMONT-RAYNAUD
- 74- Jean-Baptiste BURIAS, *coutelier*, x 28.01.1749 TSG, veuf de Marie DESSAPT
- 75- Genèse DESAPT, °18.08.1727 TSG, + 6 vendémiaire an XIV Thiers
- 76- Maurice FERRIER, x 05.02.1760 Escoutoux
- 77- Anne TAILLANDIER
- 78- François THUEL-CHASSAIGNE, x 22.02.1746 VV
- 79- Anne ARCHIMBAUD
- 80- Rémy ISSARD, x 19.02.1746 SRD
- 81- Marie BARGE
- 82- Jean DOURY, *émouleur*, ° 27.02.1725 TSG, x 28.04.1749 TSG
- 83- Jeanne FONTENILLE, ° 29.04.1733 TSG
- 84- Annet MAUBERT, *compagnon coutelier*, x 12.01.1758 SRD
- 85- Benoîte DASSAUD
- 86- Jean BOSTMEMBRUN, x15.02.1746 SRD
- 87- Catherine MALLARET, veuve Jean BOST
- 96- Pierre DOURY, ° 28.06.1736 TSG, y x 27.01.1760
- 97- Benoîte DUMAS, ° 20.03.1732 TSG
- 98- Gilbert DOURY, ° 09.12.1732 TSG, y x 01.02.1753
- 99- Françoise GOUTTE, ° 24.08.1739 TSG
- 100- Maurice CROZE, *meunier*, x 11.01.1745 Vollore
- 101- Antoinette DELAPCHIER
- 102- Etienne BROUSSE-GOUTTE, x20.09.1742 Vollore
- 103- Antoinette MEALLIER
- 104- Charles RODDIER,

[1] **Martinaire** : ouvrier qui travaille au « *martinet* », marteau à forger mu par l'eau de la Durolle

- 105- Antoinette BROSSIER
106- Mathieu PALAVIOUX, *sabotier*, x 13.02.1753 CSD
107- Françoise GRAS
108- Annet DOSIRRAND, *charpentier*, ° 21.12.1707
Arconsat, y x 04.09.1753, veuf Marie MOUSSAY
109- Françoise JANVIER, veuve Gilbert CHASSAIN
110- Blaise BERNARD, x 23.02.1745 Arconsat
111- Marie PASQUET
112- Claude SAB(B)ATIER, *coutelier*, °19.07.1730 TSG,
y x 23.11.1756
113- Anne PRUGNE, ° 04.06.1738 TSG
114- Gabriel DUCROS, *coutelier*, x21.01.1755 SRD
115- Marie DULAC
116- Antoine MURE, x 08.01.1753 SRD
117- Claude TARRIERAS
118- Bonnet PRUGNE, *émouleur*, x 05.02.1760 TSG
dispense du 3° au 4° de consanguinité
119- Catherine SANNAJUT, ° 02.05.1739 TSG
, y + 28.05.1791
120- Etienne DUMAS, °12.07.1748TSG,x31.01.1769SRD
121- Antoinette MAGNOL
122- Rémy CHABROL, x 03.02.1750 SRD
123- Anne BUISSON
124- Etienne DUMAS, *coutelier*, ° 29.07.1747 TSG
x 31.01.1769 SRD
125- Jeanne MAGNOL
126- Géraud CHAPET, x 03.03.1767 TSG
dispense de consanguinité du 2° au 3°
127- Jammette VOISSIER
- 8° Génération :**
128- Mathieu THIERS, *vigneron*, x 25.02.1702 TSG
129- Anne BRUGIERE
130- Pierre CHAMPREDON, *coutelier*, x06.02.1708 TSG
veuf Marie BARNERIAS
131- Claudine ROUGIER
132- Jean BERNARD, x 30.01.1701 TSG
133- Marie VAREINNE
134- Pierre RO(U)G(I)ER, x 04.02.1704 TSG
135- Marguerite VILLENEUVE
140- Philibert SAU(O)ZEDE, ° 18.03.1718 TSG,
y x 16.02.1740
141- Clauda CHAMBRIARD, ° 25.07.1722 CSD
142- Nicolas PRUGNE, *coutelier*, x 02.09.1734 TSG
143- Agathe GONON
144- Jean DELOLME, x 14.05.1737 TLM
145- Marie ANGLADE
146- Guillaume DUMONT-REGNAUD, °09.08.1723 TSG
y x 23.02.1745
147- Françoise VERDIER
148- Jean BURIAS, x 18.06.1709 Vollore
149- Catherine ARCHIMBAUD
150- Jean DESSAPT, x 30.01.1714 TSG,
Mariages des 2 sœurs Marie l'Aînée - Jean l'Aîné Fs
Jeanet, Marie la Jeune - Jean le Jeune (°21.03.1689
TSG) Fs Antoine dispense de consanguinité du 4° au 4°
151- Marie VERNIERE
152- Gilbert FERRIER, x 09.10.1708 Escoutoux
153- Benoîte ANDRODIAS
154- Louis TAILLANDIER
155- Marie GARMY
156- Antoine THUEL, x 29.04.1720 Vollore
157- Denise VALLÉ
- 158- Louis ARCHIMBAUD
159- Pétronille BERGE
160- Jean ISSARD, x 14.02.1719 Paslières
161- Jeanne VERNIERE
162- Durand BARGE, x 16.11.1711 SRD
163- Amable PEIREGROSSE
164- Michel DOURIS, x 27.06.1708 TSG
165- Antoinette SAINT-JOANNIS
166- Antoine FONTENILLE, x 24.08.1722 TSG
167- Anne BECHON
168- Rémy MAUBERT, x 14.02.1737 SRD
169- Claude RODIER
170- Rémy DASSAUD, *coutelier*, x 03.02.1731 SRD
171- Anna PIRONIN
172- Guillaume BOSMEMBRUN, x 01.03.1707 SRD
173- Jeanne BECHON
174- Claude MALLARET, x 26.01.1717 SRD
175- Marie DEZOLMES
192- Etienne DOURIS, x 27.01.1728 TSG
193- Marie DUMAS
194- Gabriel DUMAS, *coutelier*, ° 24.03.1717 TSG,
y x 02.02.1740, y + 28.03.1748
195- Anne FAUCHER, ° 22.01.1718 TSG
196/197- = 192/193
198- Genès GOUTTE, ° 15.11.1686 TSG, y x 17.02.1718
199- Jeanne DESSAPT,
200- Jean CROZE, de Courpière, x 31.01.1690 Vollore
201- Anne MENADIER
202- Giliber DELAPCHER, x09.06.1698 Vollore
203- Péronnelle LONDICHE
204- Jacques BROUSSE-GOUTTE
205- Marie DUCHIER
206- Maurice MEALLIER, x 28.02.1718 Vollore
207- Jeanne TUEL-CHASSAIGNE
212- Claude PALAVIOUX, x 13.02.1721 Augerolles
213- Antoinette LOUBEIRE
214- Pierre GRAS, *coutelier*, x 25.01.1729 CSD
215- Françoise VERDIER
216- Claude DOSSIRAND, *charpentier*, x 20..01.1711
Arconsat
217- Antoinette GOUTTEBARGE, vve Etienne GIRARD
218- Jean JANVIER, x 20.11.1708 Arconsat
219- Marie CORNET
220- Blaise BERNARD, x 17.11.1722 Arconsat
221- Jeanne BOST de Celles
222- Jean PASQUET, 30.01.1719 Arconsat
223- Antoinette CORNET
224- Jean SABBATIER
225- Jeanne GRANETHIAS
226/227 = 142/143
228- Pierre DUCROS, x 03.07.1731 SRD
229- Simone RODDIER
230- Claude DULAC, *coutelier*, x 03.02.1731 SRD
231- Marie MURE
232- Joseph MURE, originaire de Ris, x 06.02.1719 SRD
233- Claudine DOURIS, originaire de Ris
234- Jean TARRERIAS, *coutelier*, x 04.02.1730 Ris
235- Antoinette MORAND
236- Georges PRUGNE, x 03.02.1720 TSG
237- Marie COLAS-PRADEL
238- François SANNAJUST, ° 08.10.1705 TSG,
y x 23.01.1730
239- Anne BATICE, ° 29.07.1708 TSG

240/241 = 194/195
242- Guillaume MAGNOL, x 05.02.1742 SRD
243- Anna FAUCHER
244- Rémy CHABROL, x 04.02.1727 SRD
245- Jeanne VIREULLY-GARDELLE
246- Rémy BUISSON, x 14.10.1721 SRD
247- Marguerite CHASELLE
248- Claude DUMAS, *coutelier*, x 01.02.1740 TSG
249- Genèse FAUCHER
250/251 = 242/243
252- Bonnet CHAPET, x 14.02.1735 TSG

253- Marguerite SANNAJUST
254- Antoine VOISSIER, x 10.02.1746 TSG
255- Anne CHAPET, °15.12.1731 TSG

Je peux transmettre aux personnes intéressées les 9^e et 10^e générations.

Sources :

Rugby: <http://www.cybervulcans.net>

Pour la généalogie: AD 63, AM de Thiers

L'épiscopat de Jean-Baptiste MASSILLON

par Fernand COUZON (cghav-3833)

Jean-Baptiste MASSILLON est nommé évêque de Clermont en 1717 et prend possession de son évêché en 1719.

Il exercera son épiscopat jusqu'à sa mort à Beauregard l'Evêché en 1742.

Né à Hyères en 1663, Jean-Baptiste MASSILLON est ordonné prêtre en 1691.

Il est élu à l'Académie française en 1719.

JB MASSILLON est remarqué rapidement comme un orateur hors pair et, en 1701 il prêche le Carême à l'Oratoire de Paris qui fit grand effet parmi la noblesse et les gens de la Cour.

En 1704 il prêche à Versailles puis il fit quelques oraisons funèbres dont celle de Louis XIV qu'il commença par ces paroles audacieuses restées célèbres « *Dieu seul est grand, mes frères !* »

Pendant son épiscopat à Clermont, J.B.MASSILLON se montra rigoureux et inflexible sur la discipline ecclésiastique, qui s'était relâchée avant lui. Il fut attentif à prévenir les conflits et modérateur des tensions entre ses fidèles catholiques, protestants et jansénistes, Il était fort préoccupé à alléger les charges de son diocèse envers l'État, sollicitant auprès des ministres des diminutions d'impôts, des allègements de toutes sortes, Il sut se faire aimer de tous les partis et mourut regretté de tous,

J.B. MASSILLON entretenait une correspondance élégante, courtoise, même amicale, avec les intendants qui se succédèrent à la tête de la province : de la GRANVILLE entre 1723 et 1730, TRUDAINE jusqu'en 1734 et ROSSIGNOL jusqu'en 1750, Il n'hésitait pas à demander des appuis dans les ministères pour des requêtes au Roi ou au cardinal FLEURY, surnommé « *Son Éternité* », Premier ministre du Roi qui exerça jusqu'en 1743 le pouvoir, après la mort du régent Charles d'Orléans,



Détail de la fresque réalisée en 1935 par Louis DUSSOUR dans le hall d'accueil de l'école Massillon à Clermont-Ferrand représentant JB MASSILLON en prédicateur

Interventions de Mgr Massillon relatives à la conduite de certains ecclésiastiques

Parmi les nombreuses lettres de Monseigneur MASSILLON, j'en résumerai deux qui concernent la conduite des moines bénédictins et une en défense de ses missionnaires à Salers

Lettre à l'intendant d'Auvergne de la GRANVILLE, à la suite d'une enquête diligentée par le délégué de l'intendant sur ordre du cardinal Fleury

Dans son rapport au ministre, l'intendant prend la défense des religieux mais il note toutefois que les moines de Ris ont mauvaise réputation et que l'évêque de Clermont s'en

plaint beaucoup. Extrait de la réponse de Monseigneur MASSILLON à l'intendant :

« Les moines de Ris mènent une vie scandaleuse et j'ai fait de mon mieux pour les corriger mais en vain car ils ne dépendent pas de ma juridiction »

L'évêque joue la modération en écrivant qu'il ne lui paraît pas judicieux de renvoyer cette affaire à M d'EVRY.,

Lettre adressée au fondé de pouvoir de l'abbé de Cluny à propos de la conduite de 4 religieux du prieuré de Sauxillanges

Un différend porté en justice avec le curé de Sauxillanges a recueilli des témoignages accablants pour le prieuré et est en passe de le mettre en mauvaise posture

Mgr MASSILLON écrit au supérieur de Cluny pour le conseiller d'agir afin de rétablir l'ordre dans ce prieuré afin d'apaiser l'affaire.

Extrait : *« Après avoir attendu 3 ou 4 ans que vus y missiez ordre, je suis obligé, monsieur, de procéder dans les formes contre la vie scandaleuse de quatre de vos religieux. Le prieur est un homme âgé et souffrant qui ignore les agissements de ses religieux et qui ne tient pas compte des plaintes qui lui sont faites ».*

Il lui conseille de retirer du prieuré ces religieux *« qui y vivent comme des soldats aux gardes »* mais aussi le prieur si les partants devaient être remplacés par d'autres jeunes religieux,

Lettre à l'intendant d'Auvergne ROSSIGNOL en faveur des missionnaires de Salers

Après avoir vanté les mérites des missionnaires de Salers, Mgr MASSILLON demande l'intervention de l'intendant pour *« calmer »* le quidam BERTRANDI qui maltraite les ouvriers venus chercher du sable dans un terrain autorisé par la ville afin de construire une maison pour lesdits missionnaires.

Extrait : *« ce Bertrandi est une espèce de fou qui me promit, dans le passé, d'être plus sage afin de ne pas être puni par M Trudaine, mais qu'il faudra mettre hors d'état de nuire s'il continue à tourmenter les missionnaires »*

Lettre de sollicitation pour réduire les charges du diocèse envers le Royaume

Mgr MASSILLON se montre un habile négociateur et un âpre défenseur des intérêts de son diocèse

Lettre de recommandation d'une requête qu'il expose au Roi pour être autorisé à couper un bois de chênes propriété du diocèse.

Mgr MASSILLON en donne les raisons :

« ce bois est sur son retour et va dépérir si on diffère de le couper. ... il est fort éloigné des 2 châteaux que l'évêque de Clermont possède à la campagne et par conséquent pillé et dégradé tous les jours.

« cet évêché (de Clermont) est le plus grand du Royaume et en même temps un des plus pauvres, le produit de ce bois qui serait placé en fonds de concert avec l'intendant de la province lui ferait une petite augmentation de revenus »,

Mgr Massillon poursuit en *« épinglant »* au passage son prédécesseur qui fit une coupe sans autorisation et il rappelle que lui-même eut l'autorisation du Régent pour faire une coupe lors de sa nomination, mais qu'il ne l'utilisa pas, ayant assez de revenus pour accéder à sa charge

Lettre à l'intendant TRUDAINE concernant la remise des arriérés de charges demandés au Diocèse

Mgr Massillon adresse à l'intendant une copie de la lettre qu'il envoie à M. ORRY pour obtenir l'annulation des arriérés de charges imposés par l'Etat à son diocèse. Il réfute la faute du clergé mais il pointe la négligence des fermiers généraux qui n'ont pas répercuté la demande de paiement de ces nouveaux droits depuis 6 ou 7 ans, maintenant, c'est à eux seuls d'assumer les conséquences de leur incurie,

Un arrangement avantageux pour le diocèse fut trouvé malgré la rigidité du cardinal FLEURY et du ministre ORRY en matière de finances et le montant des taxes du diocèse passa de 60.000 livres environ à 11.051 livres exigibles au mois d'octobre 1732 sur le clergé de la généralité de Riom, Cette somme comprenait l'imposition de l'année en cours et d'une année d'arriéré. Cependant, Mgr MASSILLON protesta (pour le principe ?) de cette imposition *« qu'il regarde comme absolument contraire aux anciens règlements et aux prérogatives les plus incontestables du clergé »*

Lettre à l'intendant ROSSIGNOL au sujet des taxes pesant sur le clergé de Clermont pour la réparation des fontaines

Extrait : *« Il paraît en effet bien extraordinaire que dans une ville taxée à 40 000 livres et peuplée de près de 40 000 habitants*, 5 ou 600 gens d'église, assez pauvres comme on le sait soient obligés de payer le quart de cette somme, c'est une espèce de phénomène en fait de taxe »*

[* les estimations par recoupement de données sont plutôt entre 20 et 30 000 habitants]

Lettre au cardinal Fleury, Premier ministre de Louis XV

Mgr Massillon se fait le porte-parole, avec une extrême habileté, des états et compagnies de la province sur la grande pauvreté des habitants. *« Ils vous regardent comme leur père et l'ange tutélaire de l'Etat ... mais si vous ne les soulagez pas, c'est que le secours aurait peut-être des inconvénients plus dangereux que le besoin même, »*

L'évêque poursuit en dressant un tableau dramatique de la situation *« Il est de notoriété que l'Auvergne, province sans commerce et presque sans débouché, est pourtant la plus chargée du Royaume à proportion des subsides... Plus de 6 millions, ce que le Roi ne tirerait pas de toutes ses terres, s'il était l'unique possesseur de la province... Les peuples de nos campagnes vivent dans une misère affreuse, sans lit, sans meubles, ... J'ai la douleur d'avoir chaque année ce triste spectacle lors de mes visites, C'est un fait certain, il n'y a pas de peuple plus pauvre dans tout le reste de la France. Nos paysans, les plus laborieux du Royaume, ne peuvent, avec le travail le plus opiniâtre, avoir du pain pour eux et pour leur famille et payer leur subside »*

et le dénouement : *« ces 3 dernières années, des grêles et des stérilités ont achevé d'accabler les pauvres peuples, L'hiver dernier surtout a été si affreux que seuls, des empressements de charité ont évité une famine et une mortalité générale »*

Et 3 lettres à l'intendant ROSSIGNOL au sujet de l'épidémie qui sévit à Thiers en 1741

Lettre du 7 août

A la suite d'une expérimentation de rizières dans la plaine alluviale de la Durole au bas du moutier de Thiers, une épidémie de « *peste des rizières* » (sans doute une forme de paludisme) sévit dans la ville dès l'été 1741.

Mgr Massillon demande à l'intendant d'arrêter l'expérimentation faisant valoir « *qu'il vaut mieux conserver la ville la plus commerçante d'Auvergne peuplée de 20.000 habitants que de développer une plantation nouvelle qui ne produira presque aucun profit à cause de la sécheresse* »

Lettre du 6 septembre

Mgr Massillon assure que le mal augmente en dépit de ce qu'en pense le ministre Orry et que « *Thiers va périr pour quelques balles de riz* »

Lettre du 9 octobre

Mgr Massillon déplore l'insensibilité du ministre et il indique qu'il a écrit au cardinal FLEURY pour arrêter la culture du riz et qu'il pourra ainsi prévenir la perte de la ville,

(Nota : l'épidémie sévit d'août à octobre 1741 et le généreux évêque de Clermont envoya à Thiers, des sœurs, un médecin, des dames de charité et des secours de toute sorte)

Mgr Massillon bienfaiteur des pauvres

Après avoir fait des dons de 4.000 et 15.000 £ à l'Hôtel-Dieu en 1740 et 1741, suivi d'un contrat de 52.000 livres, son testament institue les pauvres de l'Hôtel-Dieu ses héritiers.



Entrée de l'Hôtel-Dieu

Coté gauche, la plaque qui rappelle la donation de Mgr Massillon (photo prise le 16.09.2016 à l'occasion de la visite exceptionnelle des Journées du Patrimoine)

Pendant son épiscopat, Mgr MASSILLON vint au secours d'un couvent de sœurs qui manquaient de l'indispensable sans qu'elles sachent quel est leur bienfaiteur. Il ouvre une maison de retraite pour les prêtres âgés et infirmes, son « *petit hôtel des invalides* », aidé pour ce faire par son ami CROZAT et par le cardinal FLEURY qui l'autorise à emprunter 2.000 livres annuelles pour le fonctionnement en attente de constitution de revenus propres, La maison, placée sous le patronage de St Austremoine, est située à la Chasse, barrière de Fontgiève (devenue une caserne

d'infanterie au XIX^e siècle). Il obtint de maigres revenus pour cette maison, les bénéfices du couvent de l'Hermitage au dessus de Noirétable (Loire) et ceux de la chapelle de Bannalles près de Cusset,



Ci-dessus, la porte d'entrée de la « maison de la chasse classée au titre des Monuments Historiques, et enveloppée dans des constructions modernes à Clermont-Ferrand au 58 rue Fongivière. J.B. MASSILLON utilisa cette maison pour héberger les prêtres âgés et infirmes. A la fin du XIX^e siècle, c'était une caserne d'infanterie près de la barrière d'octroi de Fongivière, Les constructions modernes édifiées sur cet emplacement ont une trentaine d'années

La formation des prêtres et leur conduite était une préoccupation forte de Mgr MASSILLON. Le grand Séminaire, dirigé par les Sulpiciens, avait sa confiance. Il y envoyait les prêtres peu zélés ou en écart de conduite passer quelques semaines ou quelques mois de pénitence. Le grand séminaire recevait les bénéfices de l'abbaye de St Ferréol, La préparation des novices au grand séminaire était assurée par les collèges de l'université, du clergé séculier ou des institutions,

Il y avait à Clermont un petit séminaire fondé en 1714. Mgr MASSILLON en confia la direction aux sulpiciens et l'orienta principalement sur l'étude de la philosophie. Les sulpiciens en prirent possession le 29 août 1733. Mgr Massillon obtint pour cet établissement les bénéfices de l'abbaye St Robert à Montferrand accordés par le cardinal de ROHAN, abbé de la Chaise-Dieu. (Massillon se montra très critique vis-à-vis de la Chaise-Dieu, un fief du jansénisme, et de ses riches monastères).

Mgr Massillon aimait aussi le petit séminaire de Thiers, dirigé par les pères du St Sacrement. Il y allait de temps en temps passer quelques jours de retraite et il y envoyait aussi en

pénitence des prêtres éloignés de la doctrine et de la conduite religieuse. Il tenta longtemps d'obtenir les bénéfices de l'abbaye bénédictine d'Ebreuil pour ce séminaire, mais ne put y parvenir face à l'opposition des moines

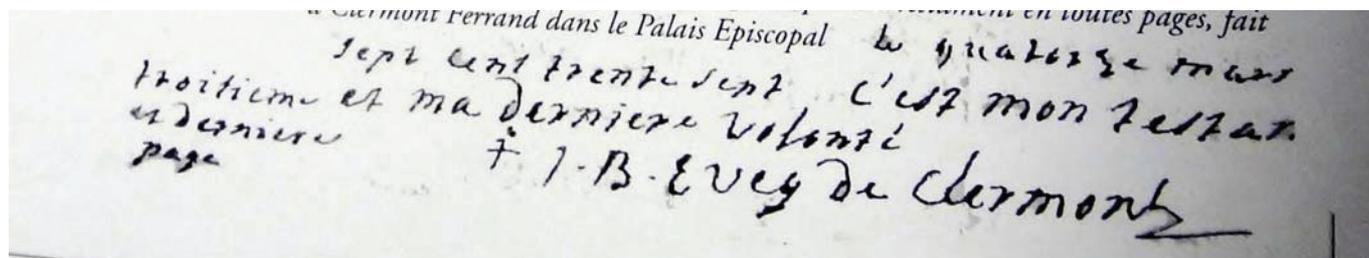
Mgr Massillon œuvra aussi pour améliorer la vie des paroissiens de Beauregard où se trouvait le palais épiscopal. Il assainit le bourg en élargissant les rues et encouragea l'activité de filage du coton en donnant à chaque famille un rouet et quelques livres de matière première afin d'amorcer une activité complémentaire qui améliore leur condition de vie,

Sources documentaires

« *L'épiscopat de Massillon d'après des documents inédits* »
par l'abbé BLAMPIGNON 1884

Document réalisé par l'Association des anciens élèves de l'école Massillon

Statue de JB MASSILLON en orant dans la chapelle funéraire des évêques à la cathédrale Notre-Dame-de-l'Assomption à Clermont-Ferrand
(sculpteur Raoul MABRU 1942)



Fac-similé de la mention manuscrite portée par JB Massillon sur son testament

GÉNÉALOGIE DE JACQUES CLERMONT boulangier à Clermont

par Marie-Christine LAURENT (cghav-2383)

Complément à la généalogie de Jacques CLERMONT donnée par Françoise DESPORTES dans **AmA ! n° 158**.

Jacques est fils de Jean CLERMONT x 1646/1650 Ceysnat, Allagnat, **Michelle BONJEAN** (+ en 1697).

Ce couple a eu les enfants suivants :

- 1- Jacques CLERMONT (+ 1725) x 07.11.1688 Clermont St-Pierre Marie LAMBY (peut-être fille de Ligier et Claude BOUTIN, + 1719). Témoins : Gabriel BOUTIN, *bollanger*, Michel BONY, oncle de l'époux.
2. Jean CLERMONT, ° ca 1657, *boulangier*, x 24.09.1685 Clermont St-Pierre, Madeleine THEVENIN, fille de Gentian *vinaigrier* à Clermont et de Simone PONCHANUM (+ 22.09.1687 à 60 ans. Pr : André CHABAU, son *gendre*, Nicolas COPELON, *maître bollanger*, Jacques POISSOMARE, *maître perruquier*, Jean DURIF, *maître chirurgien*)
3. Jeanne CLERMONT x1 av. 1686 Charles BONJEAN, dont Catherine BONJEAN x 1707 Annet BOYER (Cm dans le 5 E 33/812)
x2 en 1695 Gilbert BOYER (+ 1712, Ceysnat), veuf de Gilberte BONJEAN, parents d'Annet (Cm 5 E 33/800)

4. Pierre CLERMONT (+ 1702) x 1696 Ceysnat Gilberte GORCE (voir 5E 33/800, 805, 807 incluant son testament où Jacques est cité comme témoin, puis frère).

5. Thomasse CLERMONT (+ 1722/1724) x Ceysnat Pierre MIGNAUD, meunier, dont Halix MIGNAUD x 1721 Antoine BOUCHET (Cm dans le 5E 33/826)

6. René CLERMONT x 1714 Olby, Bravant, Jeanne BRUN. Cm 5E 33/1819
Testament dans 5 E 33/822 où est citée Madeleine THEVENIN, veuve de Jean, sa belle-sœur.

Descendance de Jacques CLERMONT x Marie LAMBY

- Claude ° 31.12.1690 Clermont St-Pierre. P/M : Jean CLERMONT, *bollanger*, Claude BOUTIN, son aïeule ?
- Madeleine ° 15.07.1692. p/m : Pierre LAMBY, Madeleine THEVENIN (tante, x Jean Clermont)
- Jeanne ° 03.03.1694. p/m : Gabriel BOUTIN, Jeanne PALSAT
- Marie ° 13.10.1696. p/m : Marin BARRIER, Michelle CHAPOULY
- Antoine ° 04.01.1699. p/m : Antoine CLERMONT dit Goliat, grand-oncle, Marguerite AUGIERE

- Jean ° 04.09.1701. p/m : Jean CLERMONT, Madeleine JALHUN
- Jacqueline ° 17.10.1703. p/m : Martin FOUGERAS, Jacqueline BOUTIN
- Marie ° 14.09.1705. p/m : Gilbert LAMADON, Marie BOUTIN,
- Anne ° 12.11.1706. p/m : Jacques PALY, Anne TAMIN
- Anne Marie ° 02.07.1708. p/m : Claude THEVENIN, Anne VEYSSIER, épouse MIOCHE
- Jean ° 04.03.1710. p/m : Jean-Bapt. MIOCHE, Antoinette MASSON, épouse Nicolas CLERMONT
- Madeleine ° 18.09.1711. p/m : Gabriel LERITIER, Madeleine CLERMONT (cousine ° 1696)

Descendance de Jean CLERMONT (+ 16.08.1713, 52 ans)
x Madeleine THEVENIN

- Nicolas ° 14.08.1686. p/m : Nicolas COUPELON, Simone LONCHANUM ? veuve de Gentian THEVENIN, aïeule
- André ° 23.01.1688. p/m : André CHABEAU, Anne PINSON. + 19.10.1693
- Marie ° 09.02.1689 (+ 25.11.07.1691). p/m : Jacques CLERMONT, *bollanger*, Marie THEVENIN
- Jacques ° 09.02.1690. p/m : Jacques POSNAL, *maître perruquier*, Françoise ABRIA (x René BERNARD)
- Marie Madeleine ° 07.03. 1691. p/m : Marien BARRIERE, Marie CHABEAU
- Marie ° 21.03.1692. p/m : Annet TYSSIER, *lanternier*,

- Marie LAMBY (x 12.01.1711 Clermont François BESSET)
- Jean ° 07.06.1693. p/m : Jean FRANCON, *garçon bollanger*, Jeanne MAILLIOT
- Jeanne ° 04.08.1694. p/m : René BERNARD, Jeanne MARSSAT (x Jacques MARTHE. + av. 1710 car non citée dans Cm
- Madeleine ° 04.08.1695. p/m : Gentian CHABERT, Madeleine BERNARD
- Marie ° 28.08.1796. p/m : Antoine DUCRET, Marie TARTIR ?
- Guillaume ° 06.02.1698. p/m : Guillaume MARNAT, Françoise GOUCHET (x en 1717 Marg. BOUGET Cm 5 E 19/455)
- René ° 08.11.1699. p/m : René CLERMONT, Marguerite CHABEAU.

Nicolas CLERMONT, l'aîné, de cette fratrie x Clermont 25.02.1710 Antoinette MASSON, qui a pour beau-père Pascal DURIN, époux de Jeanne LANGLOIS, veuve de Georges MASSO, *épiciers* à Clermont Cm 5 E 19/448. Ils ont eu à Clermont :

- Jeanne ° 29.11.1712. p/m : Jean CLERMONT, aïeul, Jeanne LANGLOIS
- Madeleine ° 12.12.1713. p/m Pascal D..., ,Madeleine THEVENIN, aïeule
- Jean ° 27.12.1714. p/m : Jean CLERMONT, oncle, Marie MASSON, tante

A propos du testament de Michelle BONJEAN, veuve de Jean CLERMONT

par Françoise DESPORTES (cghav-1692)

Ce testament conservé aux AD. de Clermont, sous la cote 5 E 33/918 (année 1694), m'a été généreusement transmis par Marie-Christine LAURENT (cghav-2383) qui l'avait photographié sur place il y a plusieurs années et dont elle tire, dans ce numéro, plusieurs données.

Ce testament, outre qu'il confirme certaines de mes suppositions, m'amène à d'autres réflexions « *généalogiquement stimulantes* ».

Michelle BONJEAN, veuve de Jean CLERMONT, habitante de Ceysnat, « *malade au lit de maladie corporelle mais saine de tous ses sens, mémoire et entendement* » teste le 30 octobre 1694 avant midi, dans sa maison de Ceysnat, devant Me Jean CROUZAIX, notaire du lieu, et deux témoins requis, un maréchal et un cabaretier, qui pas plus qu'elle n'ont su signer.

Elle disparaîtra deux ans plus tard: « *le 12 janvier 1697 mourut Michelle BONJAM, veufve de Jehan CLERMONT et fut enterrée le 13 par moy curé sousigné* ». Elle avait exprimé le souhait que « *son corps (soit) inhumé dans le tombeau de ses prédécesseurs* », s'en remettant à ses héritiers pour « *ses honneurs funèbres* ».

Par cet acte Michelle fonde « *à l'église Saint-Martin d'Alagnat une messe annuelle à l'honneur du très St-Sacrement de l'autel* » et donne à ladite église « *pour le paiement et rétribution de ladite messe* » une rente annuelle de 15 sols. *Quinze sols à prendre sur la vente du foin d'un pré lui appartenant, sis au terroir d'Ansiaux, dont*

sont précisés les bornages et la contenance. Et la testatrice de prier ses enfants de « payer exactement ladite fondation et du surplus de ses biens, en quoi que le tout puisse consister, les a fait et institué ses héritiers généraux et universsels ».

Quels sont ses enfants ? Michelle en nomme six, de la façon suivante : Pierre, Jean, Jacques CLERMONT. Berarde, Jeanne, Thomasse CLERMONT (le nom de la première, en bout de ligne est peu lisible, celui des deux autres est raturé et surchargé). Trois fils donc et trois filles. Notons que les garçons apparaissent dans le désordre. Pierre est en effet le plus jeune mais c'est aussi celui qui, en 1694, reste aux côtés de sa mère et est toujours célibataire (il se mariera en février 1696 avant de mourir prématurément en 1702). Jean est l'aîné, né entre 1657 et 1661; on lui donne 28 ans à son mariage en septembre 1685, 52 seulement à son décès en août 1713 ... Quant à Jacques, il se place au milieu, âgé d'environ 65 ans en 1725. Ce sont Jean et Jacques qui sont installés *maîtres boulangers* sur la paroisse St-Pierre à Clermont.

De la première des filles nous ne savons rien. Marie-Christine LAURENT suit la seconde, Jeanne (cf. ce numéro d'AmA !). Thomasse, épouse de Pierre MIGNAUD, un *meunier*, apparaît dès les premiers feuillets du registre d'Alagnat-Ceysnat en donnant naissance à Marie, le 7 mai 1695, Marie dont la marraine est Marie LAMBY- la femme de Jacques, qui appose sur l'acte une superbe signature!

On remarquera qu'il n'est aucunement question, dans ce testament, de René CLERMONT, qui ne saurait donc être le fils de Michelle BONJEAN. Or, dans son propre testament daté de mai 1717, René désigne Magdeleine THEVENIN, veuve de Jean CLERMONT, comme sa belle-sœur, et les cinq enfants survivants du couple comme ses neveux et nièces et aussi ses héritiers Il faut donc ouvrir un nouveau dossier !

Le testament de René CLERMONT – conservé sous la cote 5E 33/822 – m'a lui aussi été procuré par Marie-Christine LAURENT, qui possède des richesses !

René, *laboureur*, habitant Bravand, paroisse d'Olby, teste devant le notaire royal et dans sa propre maison le 19 mai 1717. Après les formules d'usage, il dit vouloir que son corps mort soit enseveli « *au tombeau de ses prédécesseurs* », les honneurs funèbres étant confiés « *à la sagesse d'honnête femme Magdelene THEVENIN, veuve de Jean CLERMONT, laquelle il a nommée pour son exécutrice testamentaire* ». Il prévoit des messes pour le repos de son âme et « *de ses parens et amis trepasses* », en organise le financement, fait divers legs en argent, dont 400 livres à Madeleine « *considérant les bons et agréables services qu'il a reçus (d'elle) ou qu'il espère recevoir à l'advenir.... qu'il veut lui estre payées des meilleurs effects de sa succession* ». Il organise encore ce qu'il laisse à son épouse – à laquelle il est uni depuis peu – et cite nommément comme ses héritiers Nicolas *marchand épicier* en la ville de Clermont, honnête femme Marie épouse de François BESSET, *marchand tavernier* de la ville de Montferrand, Jean *marchand cirier* audit Clermont, Magdelene et Guillaume, pour lui succéder « *par égales portions de tous ses biens* »

Quels enseignements tirer de tout cela ?

René CLERMONT est le fils de ce Jean CLERMONT que nous appellerons l'Ancien et d'une mère qui est probablement morte prématurément. Veuf, Jean s'est remarié avec Michelle BONJEAN qui lui a donné au moins six enfants. René est donc le frère consanguin (*né*

d'un même père, voir NDLR ci-dessous) de Jean le Jeune – et des cinq autres CLERMONT – et par suite Madeleine THEVENIN est bien sa belle-sœur.

René a du naître à Olby – en tout cas sur la paroisse – entre 1650 et 1655. Jean l'Ancien en était originaire et y a sans doute été inhumé (cf. le souhait de René de rejoindre ses aïeux dans la tombe). Par qui fut-il élevé ? Il ne semble pas, au moins dans son âge adulte, avoir eu des liens étroits avec sa famille. Il faut attendre la naissance du dernier enfant de Jean et de Madeleine pour qu'il en devienne le parrain et le petit René vient au monde en novembre 1699 ! Il n'apparaît pas plus chez ses frères ou ses sœurs.

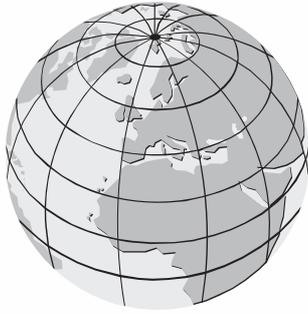
René, quand il fait part de ses dernières volontés, est, me semble-t-il, un homme « à l'aise ». Il possède de petites terres, des vaches et est capable de donner ou de restituer des sommes assez importantes : mais sur ces questions, je n'ose aller plus loin !

Nous ignorons la date du décès de ce CLERMONT, survenu sans doute quelques mois après le testament. Jean son frère est mort depuis cinq ans, Nicolas, l'aîné de ses neveux-héritiers, a épousé en 1710 Antoinette MASSON. Marie, la seconde, est depuis 1711 à Montferrand avec son mari. Quant à Magdeleine THEVENIN, exécutrice testamentaire, jusqu'à quand a-t-elle vécu ? Née vers 1660, elle aurait 60 ans au moment de régler les affaires de son beau-frère...

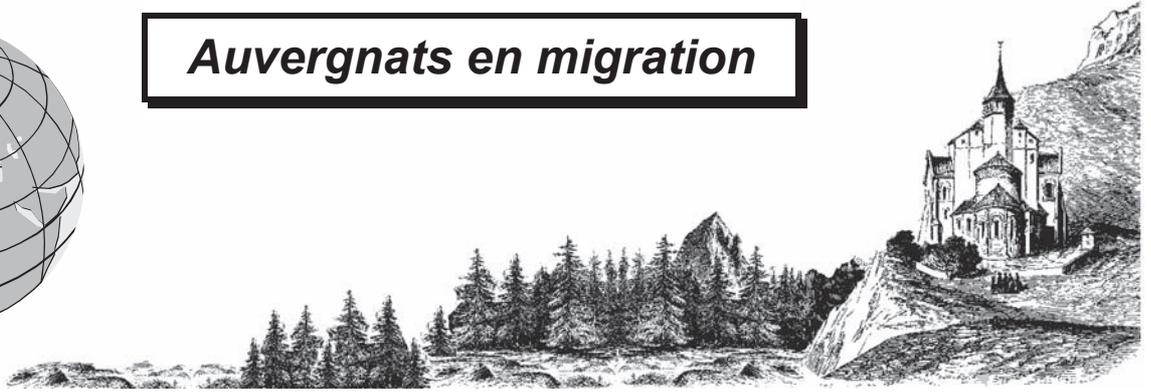
Quant à moi, j'ai gagné deux ancêtres directs, les parents de Jacques, Jean CLERMONT et Michelle BONJEAN, et je ne désespère pas de découvrir les grands-parents grâce à l'active solidarité des « cousins » d'A moi Auvergne !

NDLR : on définit trois catégories de frères (ou de sœurs) :

- **Germain** : de même père et mère
- **Consanguin** : de même père, mais de mères différentes
- **Utérin** : de même mère mais de pères différents



Auvergnats en migration



Scieurs de long du Livradois-Forez ayant fait souche ailleurs

par Marie-Dominique ICOLE (cghav-3820)

Les ARTAUD de Valcivières

Dans la famille ARTAUD de Valcivières, sont nés :

- **Louis**, le 13.05.1776 (+ 15.02.1849 Jarnac, 16), fils de Vincent et Jeanne FAURE
- **Etienne**, le 23.3.1784 (18.11.1857 Jarnac,16), fils de Louis et Marie ARTAUD, cousins germains.

Ils avaient pour grands-parents Jacques ARTAUD (° 17.1.1717 + 21.12.1769) et Antoinette ARTAUD, ° 24.07.1715, + 07.06.1780, père et mère de Vincent et Marie.

Ils sont partis comme scieurs de long et se sont arrêtés à Jarnac -maintenant dans le département de Charente. Louis étant déjà marié à Damiane GOURBEYRE, ° 28.2.1780, fille de Antoine garde des bois des Hauts de Valcivières et Marie BERNARD, x sans doute à Valcivières, mais je n'ai pas trouvé leur acte de mariage, ni à Valcivières, ni à Jarnac, + 28.02.1855 Jarnac.

Leur équipe devait comprendre quelques hommes de plus. Mais lesquels ?

En tout cas, arrivés à Jarnac, ils ont fondé leur famille :

- Louis, devenu cabaretier- aubergiste, et Damiane y ont eu au moins 6 garçons dont 1 frère jumeau d'Etienne qui n'a pas survécu :
- Pierre Henry ° 23.2.1812, tonnelier, x Jarnac 14.11.1833 Marguerite Victoire DAUZET qui lui donnera au moins six enfants
- Etienne ° 22.01.1818, x Jarnac 08.10.1844 Rose BOIJOU
- Etienne le scieur de long a épousé le 11.11.1717 Jarnac Anne ROBERT, ° 22.10.1786 Refusac (16), fille de Jean et Marie LONGUETEAU, et + à Jarnac en 1824 Ils ont eu trois enfants qui ont brièvement vécu. Il s'est remarié le 11.01.1825, toujours à Jarnac à Marguerite EBRARD ° 10.9.1783 Ségonzac, + 07.04.1852 Jarnac, fille de Pierre et Anne JACQUEMAIN.

D'après les tables décennales de Jarnac, il y avait encore des Artaud après 1910.

Quelques années plus tard, un autre ARTAUD né à Valcivières le 14.08.1807 et prénommé Napoléon Claude, 3^e enfant et 1^{er} fils de Guillaume et Jeanne ARTAUD, va exercer son métier de scieur de long dans l'Ain. Il y rencontrera une autre auvergnate et se mariera le

04.02.1839 à Chatillon-sur-Chalaronne avec Etienne BERNY ° 11.05.1814, Clémensat, fille d'Etienne et d'Antoinette BOUCHY. Est présent Frédéric ARTAUD, perruquier, habitant aussi Chatillon.

Les ARTAUD de Job (Cruxiol)

Damien ARTAUD (+ 05.01.1785 Cruxiol) et Claudine TOURNEBIZE (y + 24.01.1815) ont plusieurs fils scieurs de long :

- **Louis**, l'aîné, ° 30.12.1764 à Job, part en direction du nord-est et s'arrête à Serain (02) où il x Angélique LELONG, couturière, fille de Laurent et Eléonore TAISNE. Il s'installe comme charpentier. Deux enfants naîtront de ce couple : Louis et une fille qui x Xavier DUFOUR. Les deux déclarent son décès le 21.01.1836 à Serain et se trompent en déclarant qu'il est né à Clermont... Les liens avec l'Auvergne sont déjà lointains.
- autre **Louis**, ° 08.03.1779 Cruxiol selon son acte de mariage, mais acte non trouvé, s'arrête à Berrieux, toujours dans le département de l'Aisne, où il épouse, le 16 messidor an X Marie Antoinette MAIGE ° 23.05.1749, fille de Guillaume et Antoinette SERROT, vigneronne. Présent : Claude LACOMBE, 42 ans, de Crussol. Le couple aura au moins 2 enfants qui seront scieurs de long : Louis Jérôme (° 16.05.1809) et Jean Louis Gabriel (° 10.05.1811) ARTAUX.

Les modifications dans l'orthographe des patronymes font souvent suite à des délocalisations.

- **Antoine**, le cadet, remonte vers le nord-est et s'arrête à Jars (18).

NDLR : ces trois scieurs de long sont les cousins germains de Jean ARTAUD, lui aussi scieur de long et fs d'une autre Claudine TOURNEBIZE (sœur de celle-ci), qui a donné lieu à un article dans AmA ! 119 pp. 32-39, pour avoir fait l'objet d'une longue procédure judiciaire et avoir été condamné à mort.

Les ECOLE / ICOLE de Cunlhat et Olliergues

Jean ECOLE, fils de Jean ICOLE et de Annette DOMAS (DUMAS) est né le 23.12.1747 à Cunlhat. Avec son frère aîné Jean ICOLE ° 24.08.1741 également à Cunlhat, ils

partent en tant que scieurs de long vers le Maine et Loire, département qui, à l'époque, n'existait pas encore.

A Loiré, ils s'arrêtent et se marient dans la ville ou les parages.

- **Jean le cadet** épouse, ca 1775/1776 –mais je n'ai pas trouvé l'acte-, Marie CHICOT (26.11.1753/21.6.1788) Ils auront six enfants de 1777 à 1788, tous nés à Loiré. Lui y décède le 23.11.1807.

- **Jean l'Aîné** se marie avec une certaine Marie ROBERT et meurt à Loiré le 12.3.1784. Son frère et son beau-frère Pierre ROBERT de Sainte Gemme assistent à son inhumation.

Eux aussi ne sont pas rentrés au pays et leurs enfants – tout au moins ceux du cadet – ont fait souche à Loiré.

Un siècle plus tard, un autre ICOLE, prénommé **Annet** ° 01.09.1844 Cunlhat, fils de Pierre et Catherine ROCHE, quitte l'Auvergne pour la Bourgogne. Le 30.10.1873, il épouse à Paray-le-Monial, Marie DESPIERRE et il aura 7

enfants entre 1874 et 1884, tous nés à Paray-le-Monial.

Un autre ECOLE/ICOLE, **André** ° 24.06.1831 Olliergues, fils de François et Marie CHARLAT, autre scieur de long, se marie dans le Doubs, à Orchamps-Viennes le 02.06.1856 avec Marie Joséphine BOISSON ° ca 1828.

Lui aussi a dû rester là-bas, mais n'ayant pas réussi à ouvrir les archives de l'état-civil, je n'ai pas pu vérifier.

MIOLANE d'Ambert

Pareillement scieur de long, Benoit MIOLANE ° 19.12.1766 Ambert, fils de Grégoire, cultivateur, et Jeanne EDDE, s'en va vers la Haute-Saône et s'arrête à Breurey-lès-Faverney où il épousera Anne Rosalie ROBERT (° 12.10.1765) dont il aura 2 enfants : une fille Agnès ° 1806 (trouvé sur Généanet) x Joseph MOUREY, déclaré gendre sur l'acte de décès de Benoit, et un fils Antoine ° 1801 (Id. Généanet). Il + le 28.05.1838 à Breurey-lès-Faverney et est enterré sur place.

BRANCHE BÉAL DU LOIR-ET-CHER

par Gérard BÉAL (cghav-2334)

1- Jean Baptiste BÉAL (n° 6526 de la généalogie des familles BÉAL rédigée par Pierre Lucien POUZET), cultivateur à la Badin, commune de Job, né le 16.03.1828, + le 18.02.1895 St-Éloy-la Glacière, marié 2 fois :

- **x1** le 08.07.1851 avec Jeanne-Marie BONNEFOY, ° 29.07.1822 Pailhat, y + 12.11.1865, fille de Jean-Baptiste (+ 10.11.1846) et de Magdelaine VISSEYRE (+ 17.12.1836)

- **x2** le 30.11.1882 avec Marie BRESSAC, ° 06.11.1840, fille mère de Jeanne BRESSAC reconnue par François LESCURE lors de son mariage avec Marie sous le nom de Jenny LESCURE, + 28.11.1911 à Auzelles.

11 – Claudine BÉAL, ° 05.06.1852,

12 – Pierre BÉAL, ° 24.03.1854,

13 – Antoine BÉAL, ° 04.12.1855 à la Badin, Job, + 26.06.1913 St-Laurent-des-Eaux (41), x 26.08.1882 Jenny LESCURE (Jeanne BRESSAC), ° 05.05.1864 Aix-la-Fayette, + 25.02.1917 St-Laurent-des-Eaux. Ce sont mes grands-parents.

131- Jean-Marie BÉAL, ° 05.04.1885 St-Éloy-la-Glacière + à la guerre 14/18 (à confirmer). Autre hypothèse : + de la tuberculose peu avant la guerre.

132- Francisque BÉAL, ° 20.11.1886 St-Éloy-la-Glacière.

133- Antoine (dit Louis) BÉAL, ° 11.04.1888 Chancay (37), x 05.02.1916 Marie Léontine NAILORD ° 25.02.1896 St-Laurent-des-Eaux, fa Adrien, cultivateur, et Léonie GAUTIER. Les parents BÉAL et Jenny LESCURE, présents, donnent leur consentement.

1331- Antoinette dite Nénette, ° 26.09.1916 St-Laurent-des-Eaux, x 1942 Charenton-le-Pont André Michel EVRAS, + 06.04.1990 hôpital de Blois. Adoptée le 17.10.1923 par la Nation comme pupille.

1332- Jean-Marie ° 21.05.1918 St-Laurent-des-E., x 24.04.1950 Paris 13° Blanche BERNOYER, + 03.04.1970 Paris 14°. Adopté pupille de la Nation le 17.10.1923.

1333- Maurice ° 22.12.1919, + 25.05.1920,

1334- Andrée ° 21.02.1921, + 27.07.1921.

134- François BÉAL ° ca 15.09.1889 St-Bohaire (41), + 29.08.1890 St-Laurent-des-E., à 11 mois et ½.

135- Bathilde BÉAL ° 1892 Chancay (probable), + en 1948 Charenton-le-P., inhumée à Dadonville (45).

136- Ernest BÉAL ° 08.08.1893 St-Laurent-des-E., célibataire, + 21.07.1930 hôpital militaire de Blois, Il avait été gazé au cours de la guerre 14/18.

137- Maurice BÉAL, ° 04.02.1897, x 18.10.1921 Alberine THIVIERGE (° 31.12.1900 St-Laurent-des-E.), + en 1942 de la tuberculose.

1371- Marcel Albert BÉAL ° 03.07.1922, x 28.08.1948 Nelly MAUDUIT,

- 13711- Jany ° 20.04.1950 Beaugency (45), x 24.01.1970 Michel MIGNOT, dont 3 enfants :²
Stéphanie (x Olivier LANOUX), Katia (x Yoann GENTILS), Sylvain

- 13712- Martine ° 21.01.1952 Beaugency, x 04.07.1970 Daniel BOUTET, dont 2 enfants : Olivier ° 02.08.1971, Virginie ° 13.05.1977.

- 13713- Dominique ° 27.11.1953 Beaugency, x 16.06.1973 André HUBERT, dont Sandra

- 13714- Catherine ° 31.07.1959 Beaugency, x Marcel GIRARD, dont Laurent et Noémie.

- 1372- Solange BÉAL ° 24.08.1924,
 1373- Mauricette BÉAL ° 21.04.1927, x Lucien BALLERY, dont Jean-Jacques,
 1374- Maurice Jean BÉAL ° 29.09.1928 Blois, + 23.05.1929,
 1375- André BÉAL,
 1376- Simone Suzanne BÉAL ° 05.03.1931, x 12.08.1967 Montpellier Léon SALASC, dont Véronique.
- 138- Louise BÉAL, ° 30.04.1900 St-Laurent-des-Eaux, x 07.02.1925 Charenton-le-Pont Henri BOURRELIER,
 29.11.1946 Pithiviers
 1381- Micheline BOURRELIER ° 21.12.1925, x 07.07.1947 Dadonville Jacques GODIN,
 1382- André BOURRELIER ° 23.07.1928 Dadonville, x 26.04.1950 Pithiviers Monique GILBERT, dont :
 - 13821 Maryse BOURRELIER ° 10.07.1951 Pithiviers, y x 01.07.1971 Alain DESBORDES, dont
 Cécile
 - 13822- Philippe BOURRELIER ° 08.03.1953 Pithiviers, x 28.06.1975 Viviane HAUTE, dont
 Delphine et Aurélie,
 1383- Monique BOURRELIER ° 08.07.1930 Dadonville, x 05.07.1955 Bernard THÉRY, dont :
 - 13831- Dominique THERY ° 05.06.1958 Pithiviers, x 21.09.1985 Lourches (59) Marie FOGAL,
 dont Claire et Élise ° Orléans
 - 13832- Jean-Michel THERY ° 20.09.1962 Pithiviers, x 23.10.2007 Casablanca Imane LALOU.
 dont Ema et Malik.
- 139- Henri BÉAL ° 24.12.1902 St-Laurent-des-Eaux, y + 24.01.1945, x 27.06.1921 Nouan-sur-Loire Amandine
 TAVERNIER ° 11.07.1904 Ypres (Belgique).
- 1391- Henriette Bathilde BÉAL ° 17.08.1921 Nouan-s-Loire, + 2009 Blois, x 12.11.1938 Eugène Adonis
 PELLETIER.
 13911- Jean-Claude PELLETIER ° 01.03.1944, x 12.12.1966 Brasseuse (60) Chantal LEMAITRE,
 dont Isabelle, Christophe, Mathieu,
 13912- Danièle PELLETIER ° 07.07.1945 St-Laurent, x Paul STOTZ, dont Guillaume,
 13913- Bernard PELLETIER ° 25.08.1947 St-Laurent, + 25.08.1966,
 13914- Joseph PELLETIER ° 26.03.1950 St-Laurent, x 31.08.1974 Sonia D'ALETTO, dont Pierrick
 13915- François PELLETIER ° 06.10.1954 Beaugency, x 29.07.1979 La Ferté-St-Cyr Nelly
 FASSOT, dont Mallorie.
- 1392- Lucienne Flore Raymonde BÉAL ° 10.05.1924 Nouan-sur-Loire, x 30.07.1949 St-Laurent Gilbert
 MANILEVE,
 13921- Pascal MANILEVE ° 21.07.1951 Epinay-s-Seine, x 26.05.1984 Soisy-s-Montmorency (78)
 Monique KADEYAN, dont Mathilde et Cyrille,
- 1393- Raymonde Paulette BÉAL ° 12.05.1926 St-Laurent, x 27.08.1951 André BIGOT
 13931- Thierry BIGOT ° 21.12.1952 Beaugency, x 09.03.1974 Huisseau-s-Cosson Evelyne
 DESNOUES, dont Damien et Virginie.
 13932- Brigitte BIGOT ° 02.03.1956 Beaugency, x 06.06.1998 St-Laurent Dominique MAUGER
 13933- Bruno BIGOT ° 07.12.1954 Beaugency, x 08.09.1979 Vendome (41) Martine RAMON,
 dont Hélène et Clémence,
 13934- Alain BIGOT ° 26.08.1960 Beaugency, + 29.04.2008 Blois
 13935- Philippe BIGOT ° 08.03.1963 Beaugency, + 29.04.2008 Blois
- 1394- Jeanne, Jenny, Suzanne, Alberte BÉAL ° 01.01.1931 St-Laurent, y x 1954 Robert LEVRAY
 13941- Florence LEVRAY ° 28.04.1957 Beaugency, x 18.12.1982 Meudon (92) Christian
 GUERIN, dont Emilie et Vincent,
 13942- Annie LEVRAY ° 01.04.1961 Paris 18^e, x 31.05.1997 Meudon, Eric BRIAND, dont Elodie
 et Laurianne,
 13943- Nathalie LEVRAY ° 15.11.1962 Boulogne-Billancourt, x 30.10.1993 Clamart Christian
 HAMON.
- 1395- Gérard BÉAL ° 20.05.1937 St-Laurent, x 29.07.1961 St-Ouen/S Jeannine CIVY
 19951- Hervé BÉAL ° 17.12.1967 Bondy (93), x 03.06.1995 Livry-Gargan Agnès DESEAU, dont
 Erwan et Amandine
- 14- Jean-Baptiste BÉAL ° 02.02.1859 Pailhat, Job, + 03.02.0882 hôpital militaire de Sétif (Tunisie)
- 15- Jean-Pierre BÉAL ° 31.03.1861 Pailhat,
- 16- François BÉAL ° 01.03.1864 Pailhat

NDLR : il est toujours très difficile de présenter des généalogies descendantes. Dans le cas présent nous avons conservé la présentation de l'auteur qui est bien « parlante » et pas excessivement compliquée.

DES AUVERGNATS DE-CI, DE-LÀ, CAHIN-CAHA ...

par la Rédaction à partir de correspondances reçues

Cette rubrique est essentiellement alimentée par les contributions de nos adhérents ou celles d'autres généalogistes que nous remercions.

Les migrants sont regroupés par département d'origine.

Cantal

ANDRAUD Pierre, ° 07.04.1836 Molompize, fils de Marguerite ANDRAUD, 54 ans, demeurant à Auriac, habitant Paris 11^e, 13, Passage Maurice x 03.08.1865 Paris 11^e **Marie ROUCHÈS**, ° 03.02.1836 Blesle (43), fa Etienne, cultivateur, 55 ans, et Marie GAI, 56 ans, hab. Blesle, hab. Paris 11^e, 11 rue Popincourt, ouvrière en porte-plumes. T : Jean ROUCHER, frère de l'épouse, 24 ans, garçon de magasin, hab. 6, rue Pierre Levée, Paris 11^e

AUSSEL Antoine, ouvrier chapelier, °02.01.1858 Aurillac, fs Joseph chapelier et Therese ARMAND x 16.12.1879 Albi Justine Eléonore CAUSSE ° 24.03.1861 Graulhet (81) fa Benoit, chapelier, et Marie BRIEUSSEL

BARRIAT Agnes, ° 21.01.1870 Murat, fa + Jean (30.06.1873 Lestoing 43) et Marie MEJECASE demeurant à Albi, x 09.01.1892 BOUNES Jean Charles, receveur d'octroi, ° 02.02.1859 Rivieres (81), veuf de Rosalie DELMAS (+ 05.11.1889 Albi), fs André François cultivateur et Justine SALABERT

BEGON Anna, fa Antoine et Marguerite LESMARIE, ° 17.07.1877 Trizac, x Laurent ABLASSART, + 24.10.1908 Hautmont (59)

BENOIT Jean, ouvrier chapelier, ° 23.01.1843 Murat, fs Antoine chapelier et Marie ANDRIEU, x 05.10.1869 Albi (81) Chlotilde CALMET ° en 1848 à Albi, fa + Joseph et Rosalie MAUREL

BONY Etienne, ° 17.05.1829 Tiviers, fs Etienne et Marie PRADEL, veuf de Marguerite PASTRE, peintre en bâtiment hab. 27 rue Jean de Beauvais, + 24.05.1871 lors de la répression versaillaise. Dans sa requête au Pt du Trib. Civil de la Seine, Etienne père (qui précise que son épouse est + à Chabriard) écrit : « Mon malheureux fils entraîné malgré lui par les fédérés a été tué rue Gay-Lussac lorsqu'il cherchait en vain à regagner son domicile »

BOUYGUES Gabriel Marie Paul Jean, chimiste auxiliaire au ministère de l'agriculture, °04.08.1882 Aurillac, fs Baptiste Léon et Marie Elisabeth Camille ROQUES, + 21.12.1901 Saïgon.

DAUSSET Marie ° 18.08.1836 Laroquebrou, fa + Jean Guillaume et Catherine ASTORGE (+ à Laroquebrou, lui le 10.04.1838 et elle le 16.07.1839) x 30.03.1870 Albi Pierre Hyppolite MONTHEGUT, musicien ° 07.06.1829 Albi, fs Jean et Marie N.

DELMAS Guillaume, ° 1830 Chalvignac, marchand de parapluies, venant de Lyon, est enregistré à Montevideo, Uruguay, (avec passeport délivré Lyon) le 18.10.18 ? avec DELMAS Pierre ° 1825

DUFFOURC Pierre Albert, commis des Douanes et Regies de l'Indochine, ° 19.09.1875 Apchon, fs Emile, retraité demeurant à Albi (81) et feue Elisabeth VAISSIER (+19.11.1897 Mongeron 91), x 26.03.1901 Saïgon Amelie FERIOT ° 12.06.1875 Martinville (88), fa + Dominique (y + 26.07.1888) et feue Julie GERARD (y + 22.07.1877)

ELIAS Emilie née a Aurillac Cantal le 13-3-1841 fille de pere et mere inconnus x 20.04.1875 Albi Henry Ernest MONTELS, ouvrier chapelier, ° 23.01.1844 Albi fs Jean chapelier et feue Marguerite FABRE

GROSSETTE Louis, mécanicien, ° 18-11-1865 Lacapelle Viescamps, domicilié a Hong Gay, Tonkin, fs François épureteur de literie ! et Philiberte LAROZE domiciliés a Chalons sur Saône, x 30.04.1892 Saïgon Bélanie TIGNOL ° 21.02.1876 Saïgon, fille mineure naturelle reconnue de feu Abeulé Abel TIGNOL(+ 06.10.1883) et THI SAO BIEN

MASSIAS Jean, chapelier, ° 26.10.1845 Lanobre, fs Jean (+ 18.04.1847 Champs) et Anne VIDAL x 22.05.1886 Albi Marie Louise Julie LACROUX ° 09.05.1861 Albi, fa + Barnabé et Anne Marie AUSTRY

MOULIE Jean, chapelier, ° 03.12.1841 Aurillac, fs + Ignace (+ 23.09.18 ? Aurillac) et Toinette ARTOULE (+ 07.10.1868 Aurillac) x 12.06.1877 Albi Julie BOUDET y ° 07.09.1852, fa Jean maçon et + Françoise MAILHOL

TOURSELLER, TORCELLIER. ? Cette famille semble être venue s'installer en Dordogne avec le curé portant ce même patronyme et dont l'acte de + précise qu'il est originaire d'Oradour. Il + en mars 1712 Chaleix (24) ou Chalets, Chalais).

Sa sœur Jeanne TOURSELLIER (?) de Malafosset (un lieu dit d'Oradour) est venue avec lui et s'est x entre 1700/1710 avec Christophe BRACHET Sieur de la Fayes , de Chalets (x non trouvé, est ce dans le Cantal ?) Jeanne aurait 40 ans environs. On la trouve marraine 9 fois sur Chalets de 1712 à 1728.

Une nièce vient rejoindre sa tante à Chalets : Antoinette MISSIER fille de Durand et Antoinette TOURSELLIER et s'y x en 1737.

Après consultation des archives en ligne, nous avons bien trouvé les TOURSELLIER a Oradour, mais nous ne savons pas si Jeanne est la fille de Guillaume et Catherine Nozières ° en 1672 ou de Jacques et Jeanne elles sont nées dans la même ville a quelques années d'intervalle : laquelle est la bonne ?

VIGOUROUX (de) Marie Louise Nathalie, ° 14.02.1860 Pierrefort, fa Casimir Victor Charles Laurent Marie, receveur particulier des contributions indirectes en retraite et Elisabeth d'AUSSAGEL de LASBORDES x 13.10.1884 Albi Victor Gabriel BES d'ALBARET, capitaine d'infanterie de marine hors cadre, administrateur des affaires indigènes d'Indochine, ° 29.07.1848 St-Chély d'Apcher (48) fs + Pierre Victor (+ 03.12.1849 Ténis Algérie) Marie Pierrette Mathilde de MONTEIL, résidant St-Chély

Haute-Loire

CURABET Simon, ° 04.11.1825 Lempdes, fs Jean (+ à Paris 19°) et Marguerite LAGARDE (+ à Lempdes), veuf de Catherine Alexandrine DESCÔTES (+ 31.03.1871 Paris 20°), marchand de vin au 7 rue des Partants, Paris 20° , x 24.12.1872 Paris 20° Anne Julie GIVERNE ° 06.09.1826 Paris, psse St-Paul-St-Louis, fa Jean-Bapt. et Pierette FOULON, veuve de Jules César BÉNIER (+ 29.04.1860 Paris 20°)

Puy-de-Dôme

AMBLARD Jean, 22 ans, ° à Lamontgie, réfractaire, + 1.12.1813 Hôpital militaire de Strasbourg (67). Transcription Lamontgie 10.10.1814

BÉRARD Jean, ° Lamontgie, 27 ans, fusilier à la 4° Cie du 6° bat. du 95° régiment de ligne, + 09.02.1814 hôpital de Bayonne par suite de fièvre. Transcrit Lamontgie 16.10.1814.

BERNARD Guillaume, ° 22.03.1844 Valcivières, fs Jean (° ca 1818, cultivateur au Balais) et de Marguerite GOURBEYRE, tailleur de pierre, sans domicile fixe, + 25.05.1927 à 83 ans en Nouvelle Calédonie. Transcription à Valcivières 07.10.1927

FOCHERY Benoit, âgé de 35 ans, habitant de St Amant Roche Savine, tué par un arbre sur la commune de LERIGNEUX (42), vue 111/136

LAFONTAINE (dit) Antoine, de la paroisse de Marsaque (sic) en Auvergne, âgé d'env. 70 ans, + 08.11.1740 St-Benoît-d'Azy (58)

TOURNEBIZE Jean-Marie, 21 ans, célibataire, fs Joseph Auguste et + Antoinette LAFARGE, soldat au 14° Dragons en garnison au camp de Châlon, + 27.08.1892 à l'hôpital militaire dudit camp sur la commune de Mourmelon. Transcrit Valcivières 04.11.1892

TERREY Antoine, ° St-Bonnet-le Bourg, env. 25 ans, scieur de long, trouvé mort subitement dans la grange du domaine de Demmes appartenant au sieur CHOVEAU à Urzy (58).

VEYRIÈRES Claude Eugène, 73 ans, ancien caissier du Trésor, fondé de pouvoir du Trésorier Payeur, ° à Lamontgie, fs + Antoine VEYRIERE, notaire, et Rose CUISSAC, + 26.06.1887 à St-Denis de la Réunion en sa demeure, rue du Conseil. Transcription Lamontgie 16.01.1888.

VIGERY Jean, 27 ans, ° à Lamontgie, fs à Jean x Boudes 11.01.1785 Elisabeth TOUZET, conscrit réfractaire, + 17.03.1814 hôpital civil d'Amiens (80) de mendicité, annexe de l'hospice, par suite d'une « *fièvre ataxique* »
(une ataxie est une incapacité à marcher et divers autres troubles, liés à une atteinte du cervelet ; accompagnée d'une fièvre elle était très probablement d'origine infectieuse, peut-être un abcès du cerveau)



Questions du CGHAV



Les questions et les réponses doivent être adressées
à Jean-Pierre BARTHÉLEMY
14 rue Broca 75005 Paris
Courriel : barthelemyjpmc@wanadoo.fr

La rubrique Questions-Réponses est conçue pour être un espace d'échanges privilégié, ouvert à tous. Dans cet esprit, elle reprend les échanges intervenus sur le forum. Si certains le souhaitent, ils peuvent entrer en contact avec l'auteur d'une question (directement ou par mon intermédiaire), mais ils ne doivent pas oublier de tenir la rédaction informée de leur réponse qui peut intéresser d'autres adhérents car ... nous sommes tous cousins.

Pour les textes envoyés par Internet, et afin de faciliter le travail de reprise, veuillez placer le prénom en minuscules avant le nom en majuscules, et écrire les noms de lieu en minuscules. Pour les envois manuscrits, utilisez les majuscules pour tous les noms propres.

Avant l'envoi de vos questions, vérifiez que celles-ci comportent à la fois une date et un lieu au moins approximatifs et limitez-vous à 5 ou 6 questions par numéro.

Voici les abréviations couramment utilisées dans les questions réponses afin d'alléger le texte.

° = né(e) le	b = baptisé(e) le
+ = décédé(e) le ou feu(e)	x = marié(e) le
fs = fils de	fa = fille de
asc. = ascendance	desc. = descendance
av. = avant	ap. = après
psse = paroisse	pr. = présent(s)
ca = environ pour une date ou un lieu	
y = évite la répétition du lieu précédemment cité.	
Le <u>département</u> noté dans le titre de la question n'est pas répété auprès des lieux du même département.	

Le sigle « * » devant le n° de la question signifie qu'une réponse se trouve dans ce même numéro, mais cela n'empêche pas qu'un complément soit bien accueilli et puisse paraître ultérieurement.

Toutes les questions et réponses reçues, à mon adresse, par courrier postal ou électronique, avant le **15 mai 2017** ont été reprises dans ce numéro.

QUESTIONS GÉNÉRALES

160-17261 Anthroponymie et toponymie

Je suis à la recherche des noms des habitants du Livradois-Forez habitant dans un village éponyme. Exemple = Gorce au village de Gorce de Tours-sur-Meymont.

Daniel GROISNE (cghav-2872)

160-17262 Certificats de civisme

En lisant l'ouvrage de Jean Pierre BLAZIN concernant l'histoire de Châteauneuf-les-Bains, j'ai découvert que l'un de mes ancêtres dont j'avais perdu la trace à partir de 1776, avait sollicité un certificat de civisme auprès de la commune en 1793 afin de revenir vivre auprès de ses parents. J'aimerais beaucoup consulter ce document mais je ne sais pas à qui m'adresser : la commune, les Archives Départementales...?

Quelqu'un a-t-il déjà eu l'occasion de rechercher un tel document ?

Claudine PRADIER (cghav-11030)

* 160-17263 Mention : adopté(e) par la Nation

Sur l'acte de naissance de Marie BOURRIEU (Aurillac 1919) figure en marge la mention « *adoptée par la nation suivant jugement rendu par le tribunal civil d'Aurillac le 26 août 1931* ».

Dans quel cas de figure intervient ce jugement, sachant que ses parents sont décédés en 1968 pour sa maman et 1985 pour son papa ?

Peut-on consulter ce jugement ?

Christiane BUSTINGORRY (cghav-3931)

* 160-17264 Date révolutionnaire

Que veut dire : quartidi troisième décade germinal an VI ?
Registre de Malvières 43 (1790/1801 page 87)

Colette GUILLERMAT-ROCHE (cghav-3474)

*160-17265 Liste d'instituteurs

Existe-t-il des listes récapitulant les instituteurs d'une commune ?

Isabelle CHRISTOPHE (cghav-3765)

*160-17266 Réfugiés de la guerre 14-18

Comment des réfugiés du Nord-Pas de Calais sont-ils venus pendant la guerre de 14-18 à Saint-Germain-Lembron ?

J'ai un acte de mariage du 10.10.1918 d'Henri Auguste ARTY, serrurier, ° 29.04.1894 Arras, « *réfugiés demeurant à Saint Germain Lembron, présentement mobilisés AS 326 par convoi Automobile, fils majeur de Léonce Auguste Arthur ARTY et Joséphine Julie LAMBERT réfugiés demeurant à Saint-Germain Lembron* » et Jeanne Louise

Félicie BOLLENGIER ° 14.07.1896 Hénin-Liétard, fille majeure de Gustave Horace, tulliste, présentement mobilisé au 54^e Régiment d'Artillerie à Villeurbanne et Félicie GHISLAT réfugiée.

Les témoins sont Eugénie CUVELIER ép CAMPHIN réfugiée, Angèle CUVELIER ép LAMBERT réfugiée.

Comment trouver la raison de leurs présences à Saint-Germain-Lembron ?

Que signifie « AS. 326 par convoi Automobile » ?

Monique VEDRINE (cghav-3357)

*160-17267 Pensionnat Sainte-Marguerite à Clermont

Qui peut me dire où était le pensionnat de jeunes filles Sainte-Marguerite dans les années 40 ? Je trouve des cartes postales sur Delcampe mais pas d'adresse.

Annie FRIER (cghav-3065)

*160-17268 Domaine de Sauvagnat. Château de Bulhon

Originaire de Vinzelles et de Bulhon, je suis à la recherche d'information sur le domaine de Sauvagnat et sur le château de Bulhon.

Jean-Marc FERVEL (cghav-11037)

160-17269 Hôtel Majestic à Royat

Je suis à la recherche, pour un ami, de photos, documents, etc. touchant la famille ou l'activité hôtelière du Grand Hôtel Majestic Palace de Royat.

Annie FRIER (cghav-3065)

QUESTIONS PARTICULIÈRES

160-17270 BAINOL (63)

Quartiers de François BAINOL, bourgeois de Lezoux, x (première moitié du XVI^e s.) Jeanne de TERRAULES.

L'orthographe de ce nom est très variable : BAINOLS, BAGNOL, BAYGNOL, BANHOL.

Alain SOURY-LAVERGNE (cghav-378)

160-17271 BARBOIRON (63)

+ Gilberte BARBOIRON, ap. 1757 Neuf-Eglise. Mariée à Gilbert MOITRON, dont un fs Gilbert x 1758 St-Rémy-de-Blot Marie CHARDONNET.

Michelle MILLETTE (cghav-1615)

160-17272 BATHIAT-CHATRY (63)

+ du couple Gaspard BATHIAT – Marie CHATRY après 1735 à St-Rémy-de-Blot, dont un fs Gilbert y x 11.1702 Marie HABRIAL.

Michelle MILLETTE (cghav-1615)

*160-17273 BARTHÉLEMY(43, 63)

On dit dans la famille (en général, ces infos sont justes) que mes ancêtres BARTHÉLEMY « viennent du Puy-de-Dôme ». Mon plus ancien ancêtre Vital BARTHELEMY né vers 1650 et marié avant 1670 avec Jeanne ARESTAY a eu de nombreux enfants nés à Vorey (43) (je les ai trouvés). Mais je n'ai aucune trace de la naissance de ce BARTHELEMY. Quelqu'un peut-il me renseigner sur des BARTHELEMY du Puy de Dôme venus en Haute-Loire ?

Isabelle GIROUD (cghav-2084)

160-17274 BONNAIRE (de) – PEYRAT (63)

Quartiers de François de BONNAIRE, seigneur de Verrières (probablement Verrière, commune de Charbonnières-les-Varennnes) et de son épouse N. PEYRAT.

Leur fille Claude de BONNAIRE x 15.. Jehan GOLEFER, seigneur de Bourassol (commune de Ménétrol).

Alain SOURY-LAVERGNE (cghav-378)

160-17275 CHABAS-CHARCOMPRAT (63)

Asc. d'Antoine CHABAS de Tourris (Sauvessanges) qui x ca 1692 Agathe CHARCOMPRAT dont 7 enfants nés à Tourris.

Bruno ROUPPERT (cghav-2683)

160-17276 CHABAS

Ascendance des 3 Benoît CHABAS suivants, mariés à Sauvessanges ?

- Benoit CHABAS x ca 1659 Magdelaine CHOUVET,

- Benoit CHABAS x 25.06.1674 Alix DURIF,

- Benoit CHABAS x 03.09.1715 Isabeau VILLENEUVE

Bruno ROUPPERT (cghav-2683)

160-17277 CHATELUX (63)

° et asc. Claude CHATELUX, ° ca 1784 St-Pardoux

Michelle MILLETTE (cghav-1615)

160-17278 CHADEYRON-PRUGNE

° Jeanne CHADEYRON, décédée 04.02.1761 Saint-Julien-Puy-Lavèze (63) à l'âge d'environ 50 ans, et son x avec Gilbert PRUGNE dont 8 enfants ° entre 1736 et 1753 à Saint-Julien-Puy-Lavèze

Gilbert PRUGNE a épousé en secondes noces Marie GATEAU le 04.02.1762 à Saint-Julien-Puy-Lavèze.

S. DEHARVENG (cghav-11035)

160-17279 CLAVEL (63)

Quartiers de Girard CLAVEL, notaire royal à Beauregard-l'Evêque, époux (où ? quand ?) de Marie BRULON ?

Leur fille Marie CLAVEL, °b 04.03.1652, Beauregard-l'Evêque, x 15.02.1678 Jacques SAULNIER, capitaine au château de Beauregard.

Les ouvrages d'Eric TIXIER ne permettent pas de répondre à la question mais signalent un Antoine CLAVEL, hôte et cabaretier à Aigueperse à la fin du XVI^e siècle.

Alain SOURY-LAVERGNE (cghav-378)

*160-17280 COLLANGE-TROUBADY

x Pierre COLLANGE(S) (° ca 1822) – Marguerite TROUBADY, dont Pierre ° 02.06.1846 Bourg-Lastic.

Elise TARAGNAT (cghav-11160)

160-17281 COLOMB-PELARDY (63)

Asc. Jean COLOMB qui x ca 1791 St-Clément-de-Valorgue Françoise PELARDY.

Bruno ROUPPERT (cghav-2683)

*160-17282 CORNAIRE (43)

Guillaume CORNAIRE fils majeur et naturel de Marie CORNAIRE, ° 17.04.1831 Aurouze village de Mazerat, x 21.10.1856 Mazeyrat d'Aurouze.

Or, à la date du 17.04.1831, l'acte de naissance est ainsi rédigé : est comparu Jean CORNAIRE, 40 ans, cultivateur à Aurouze, a présenté un enfant du sexe masculin né le 17e jour du mois d'avril à 4h du matin de lui déclarant et de Marie ROUX son épouse.

Si Guillaume est un fils naturel de Marie CORNAIRE, il ne peut pas être né de Jean CORNAIRE et Marie ROUX.

J'ai cherché dans les tables décennales et les recensements pour trouver une piste mais rien.

Marie CORNAIRE, la mère, est dentellière. J'ai cherché dans les tables décennales de naissance de Brioude, mais rien. Où est l'erreur ?

Yvette JUMEL (cghav-1536)

160-17283 DELAVAL (63)

+ Gilberte DELAVAL ap. 1701 St-Pardoux, veuve Jacques JARRE dont un fs Pierre x 07.1701 Antoinette ECORCHON.

Michelle MILLETTE (cghav-1615)

160-17284 DEMAISON-RONGIER (15)

Asc. Jean DEMAISON x Catherine RONGIER, dont Marguerite x 22.01.1752 Anglards-de-Salers avec Jean SERRE.

Geneviève BRIAT (cghav-3682)

160-17285 DUCHAMP-GILBERTAS (63)

Cm du couple Barthélemy DUCHAMP (+ 16.04.1750 Bertignat, Roure) x Bertignat 11.02.1711 Damiane GILBERTAS (originaire de Marat, ° ca 1693 ? + 04.06.1753 Bertignat). Tém. au x : Pierre GILBERTAS et Antoine DUCHAMP

Ce mariage est non filiatif.

Robert PELARDY (cghav-2948)

*160-17286 DUFAUD-GOYGOUX (63)

x Jean DUFAUD – Françoise GOYGOUX ca Avèze ca 1762. Le 1^{er} enfant trouvé est né en 1763.

Hélène GRANDCOING (cghav-11149)

160-17287 DUMONT-PASCAL (63)

Asc. des 2 frères DUMONT qui x les 2 sœurs PASCAL :

- Jacques, cultivateur à Sauvessanges (Sermoulis) qui x ca 1792 Anne Marie PASCAL dont 16 enfants entre 1793 et 1815.

- Laurent, cultivateur à Sermoulis, qui x ca 1791 Isabeau PASCAL dont 12 enfants nés entre 1792 et 1810.

Bruno ROUPPERT (cghav-2683)

160-17288 FRADET-CHOMETTE (63)

Ts rens. sur le couple Léonard FRADET x Antoinette CHOMETTE, dont une fille Anne x 27-02-1702 Riom avec DENIS Estienne, maître-maçon.

Antoinette CHOMETTE a deux frères Léonard et Pierre, tous deux maître-architectes.

Bernard GAREL (cghav-876)

*160-17289 GENESTOUX-ROCHE (63)

Ts rens. sur Léger GENESTOUX ° 26.06.1848 à La-Tour-d'Auvergne fils de Claude (°18.01.1823 Picherande, menuisier, + 31.05.1876 Clermont) x 24.01.1851 Anne ROCHE, sage-femme, ° 13.04.1817 La Tour. La famille a vécu à Clermont-Ferrand

Sur la fiche matricule de Léger, N° 1286 circonscription de Riom, il intègre le 97^e de ligne et il est dit qu'il est disparu à Sedan en 1870 puis réhabilité en 1882. Une adresse à Paris est mentionnée : Cité Cadet n°9 chez Mr MOIROT marchand de vins mais sans aucune date.

Les renseignements sont légers sur cette fiche.

Sur les registres en ligne de Paris, j'ai trouvé un Albert GENESTOUX ° 19.11.1882 6^e arr. rue de Seine fs Léger 27 ans mécanicien et Marie Louise BASSEREAU 23 ans repasseuse. Pas de mentions marginales de mariage et décès pour Albert et il est introuvable dans les registres matricules de 1902.

Pas d'autre trace d'un Léger GENESTOUX (celui-ci n'est peut-être pas le bon car né en 1855 et non en 1848). ni de ce couple GENESTOUX-BASSEREAU

Lucette GENESTOUX (cghav-3854)

*160-17290 GOUTTEBROZE (63)

Je cherche les circonstances, date, lieu, de l'assassinat d'Antoine GOUTTEBROZE, semble-t-il entre 1890 et 1908 (d'après des notes personnelles incomplètes), bachelier à Baraduc (Marat), né au même lieu le 13.09.1863. Il aurait été assassiné au retour d'un voyage à Billom pour y vendre des bacholles.

Cette histoire ne m'est pas inconnue, mais je n'arrive pas à retrouver des sources.

NB : Sa fille Louise, née le 14.08.1901 décède à Baraduc (Marat) le 23.03.1903 et son père est vivant.

Jean-François CROHAS (cghav-739)

160-17291 HILAIRE-FOURCHAS (43, 07)

x ou cm Charles HILAIRE - Clauda FOURCHAS avant 1691, ca Le Monastier-sur-Gazeille, Issarlès.

Paul VERDIER (cghav-1333)

*160-17292 HUGUET (63)

° ca 1773 et x av. 1791 de Marie HUGUET avec Gilbert MONTEL, meunier à Ennezat. Ils ont eu 2 enfants : l'aîné Aventin en 1791, le second est décédé comme sa mère à la naissance, le 16 .02.1793.

Monique VEDRINE (cghav-3357)

*160-17293 IMBERDIS-DELOTZ (63)

- Asc. d'Yvonne DELOTZ (Thiers ?), épouse de Frank IMBERDIS natif d'Ambert (1893/1969).

- Date et lieu du mariage en 1831 de Lucie IMBERDIS et Laurent GROISNE d'Olliegues et parenté entre Lucie et Frank IMBERDIS.

Il existe aux AD 63 dans le fonds IMBERDIS deux dossier (cote 4J 302-324 et 4J 546) que je n'ai pas eu l'occasion de consulter.

Daniel GROISNE 'cghav-2872)

*160-17294 JOUVESHOMME-BLANCHET (63)

x Vital JOUVESHOMME (variantes JOUISHOMME-JOUVEHOMME-JOYEUXHOMME) - Catherine BLANCHET (variantes BLANCHER-BLANCHÉ), dont une fille ° 3.03.1800 à Riolo, St-Martin-d'Ollières (date inscrite sur l'acte de son mariage, l'année 1800, an VIII, étant absente des AD). Vital est décédé le 09.12.1827 à 65 ans et Catherine le 22.04.1835 à 80 ans, tous deux à Riolo.

Colette GUILLERMAT-ROCHE (cghav-3474)

*160-17295 LAMADON

Généabank fait état du mariage de Michel LAMADON, à Charensat, mais à la lecture de l'acte de mariage (AD du Puy de Dôme 3E94/2 page 37/91) j'ai des doutes sur les noms propres et notamment sur le patronyme de la mère de l'épouse. Je lis Gilberte LE BOST ?

Serge COMBANIÈRE (cghav-3768)

160-17296 LAMADON-MONIER-CALOT

x Jean LAMADON – Marie MONIER CALAU (CALOT) ca 1740/1745 Cournon-d'Auvergne, dont 3 enfants :

- Marguerite 1748/1767

- Jean ° 1758, x 23.05.1785 Marie GAILLARD

-Antoinette ° 1760

Jean-René CHOUARD (cghav-3622)

*160-17297 LINDRON ou BLANCHARD-MARECHAL

(03, 63, 18)_x Gilbert LINDRON (qui s'est fait appeler Pierre BLANCHARD) avec Jeanne Victoire MARECHAL, entre 1827 et 1833, dans l'Allier ou le Cher. Gilbert est né le 12.09.1807 à Sauvagny (03), enfant naturel d'Anne FORICHON. Réfractaire, parti de chez lui en 1828, il prend l'identité d'un collègue décédé pour pouvoir se marier avec la fille de son patron. (lu dans la Gazette des Tribunaux du 31 juillet 1837.

Il décède le 15.07.1883 à Pionsat. Son épouse y décède aussi. Elle était née à Jalogne (18), mais pas trace de mariage sous l'un ou l'autre des deux noms.

Il a été incorporé au 48^e Régiment d'Infanterie de ligne dans les Pyrénées Atlantiques. Comment peut-on obtenir des renseignements sur Gilbert LINDRON dans ce régiment ?

Yvette JUMEL (cghav-1536)

*160-17298 LIONNET-TREMEAU

x François LIONNET et Françoise TREMEAU le 9 pluviôse an 2 à Châteauneuf ? Peut-être en Saône-et-Loire Il s'agit du mariage d'un ministre du culte catholique (autrement dit un prêtre, soit jureur, soit réfractaire) Une conséquence de la constitution civile du clergé !

Yvette JUMEL (cghav-1536)

*160-17299 LUDAIX-DARNIAT-MONIMENT (63)

Généabank fait état du mariage de Jacques LUDAIX et Marie DARNIAT le 02.06.1654. A cette date sur les AD du Puy de Dôme (page 34/1216 - 3E941 -1643/1711), on peut lire "Jacques LUDAIX et Jacqueline MONIMENT on este espousé le 2/02/1654". Où est l'erreur ?

Serge COMBANIÈRE (cghav-3768)

160-17300 MAIGNE (15)

Asc. de Jacques MAIGNE x 22.01.1752 Toinette DUSSAILLANT, dont Marguerite x St-Vincent 26.02.1783 Jean SERRE.

Geneviève BRIAT (cghav-3682)

160-17301 MENUT-HUGON (43)

x ou cm Antoine MENUT - Jeanne HUGON avant 1663, ca Le Monastier-sur-Gazeille.

Paul VERDIER (cghav-1333)

*160-17302 MONNET-DENIS (63)

x Limin MONNET (° 01.03.1853 Thuret) – Antoinette DENIS (° 29.08.1857 Montferrand), dont Mathilde ° 10.04.1890 Montferrand

Annie FRIER (cghav-3065)

160-17303 NEBOET-POUSI (43)

x ou cm François NEBOET (fs Pierre) - Antoinette POUSI av. 1623, ca Le Monastier-sur-Gazeille.

Paul VERDIER (cghav-1333)

*160-17304 NUGER-NIEL (43)

x François NUGER ° 07.04.1765 Lamothe, + 6 frimaire an X à Coudes (63) - Louise NIEL ou ANIEL ° 04.01.1756 Antoingt (63), + 13.04.1821 à Coudes. Leur premier (?) enfant Pierre serait né vers 1788.

Jean François NUGER (cghav-3537)

*160-17305 PRIOLET-ROUVET (63)

J'ai un doute sur le mariage des parents de Blaise PRIOLET ° 14.04.1774 à St-Quentin-sur-Sauxillanges, et

+ 23.06.1848 Clermont-Fd. Il s'agirait de Julien PRIOLET et Marie ROUVET.

Le seul mariage que je trouve est celui de Julien PRULET ??? et Marie ROUVET à Echandelys le 12.06.1769. Puis-je les prendre comme vrais parents de Blaise PRIOLET ?

Yvette JUMEL (cghav-1536)

*160-17306 RIVET-NICOLAS (43)

Rech. l'acte de mariage d'Antoine RIVET et Victoire NICOLAS à Landos en 1803, année manquante aux AD43.

Odile SEGUY (cghav-3783)

160-17307 ROCHE (15)

° et asc. Antonie ROCHE ca 1700 Vieillespesse, Massiac, x 1719 St-Flour Catherine BOUBOUNELLE.

Michelle MILLETTE (cghav-1615)

*160-17308 ROUSSEL

° Jean ROUSSEL dit ° 20.11.1848 Lempty de Barthelemy ROUSSEL et de Etienne CISSOIRE lors de son mariage à Beauregard-l'Evêque le 08.02.1876 avec Gilberte FUZIOL

Impossible de trouver cet acte de naissance, ni sur les registres, ni sur les TD. Je trouve confirmation de date et lieu sur les RM de la classe 1868, et confirmation du lieu sur les recensements de 1906 et 1911

J'ai pensé à une naissance sur une commune voisine ou sous un autre nom, mais rien ne colle ...

Jean-François CROHAS (cghav-739)

160-17309 SERRE-PAGIS (15)

Asc. d'Antoine SERRE x Marguerite PAGIS (+ 26.08.1742 Anglards), dont Jean x 22.01.1752 Anglards-de-Salers Marguerite DEMAISON.

Geneviève BRIAT (cghav-3682)

160-17310 TRICHET-HAON (43)

x ou cm Antoine TRICHET-Delphine HAON, av. 1614, ca Le Monastier-sur-Gazeille.

Paul VERDIER (cghav-1333)

160-17311 VIANES-LIMOSIN (43)

x ou cm Guillaume VIANES- Catherine LIMOSIN, av.1626, ca Le Monastier-sur-Gazeille.

Paul VERDIER (cghav-1333)

Le 2 janvier 1964, François MITTERRAND écrivait à la jeune Anne PINGEOT :

*« Depuis Noël, j'ai envie de crier « **A moi Auvergne** » car j'étais aux prises avec cet ennemi : l'ennui de vous »*

A cette époque, le CGHAV n'existait pas et ne peut donc exiger des droits d'auteur.

Henri PONCHON (cghav-62)



RÉPONSES AUX QUESTIONS GÉNÉRALES

160-17261 Anthroponymie et toponymie

Les BERNARD de la Bernardie (Valcivières)

Les ARTAUD de l'Artaudie (Valcivières).....

Nicolas SAUDINOS (cghav-3921)

Les MONTCRIOL du village du même nom sur Tours-sur-Meymont, mes ancêtres.

Annie FRIER (cghav-3065)

Les CLAUSTRE du hameau Les Claustres de Bertignat, déjà présents dans le terrier de la cure en 1528.

Christian DAUSSY (cghav-11149)

Je relève actuellement les mariages d'Egliseneuve-près-Billom entre 1792 et 1912. Bon nombre de patronymes correspondent au village dont ceux qui le portent sont originaires. Par exemple :

Les BOISSIERE à La Boissière; Les VIGIER aux Vigiers; Les PIREYRE à La Pireyre; Les COUDERT au lieu des Couderts ; Les ESCUIT aux Escuits, etc...

Michel LIGIER (cghav-3871)

J'ai trouvé sur Valcivières une longue lignée d'ancêtres s'appelant ARTAUD et vivants au lieu de Lartaudie d'ailleurs souvent écrit l'Artaudie.

Michel RIGAUD (cghav-3323)

Sur Cunlhat, les deux exemples qui me viennent à l'esprit sont les PALASSE et les OMALY très fortement implantés dans ces villages respectifs.

Dominique BOIS (cghav-3082)

Il y avait les PACROS vivant au village de Pacros à Saint Ferréol des Cotes.

Arlette PACROS (cghav-2478)

Dans une étude déjà ancienne pour AmA !, j'avais montré que 80% des patronymes du Livradois-Forez avaient pour origine le village où ils habitaient vers la fin du 17^e siècle.

Donc tout au long des 18 et 19^e siècles, on trouvait encore des CHOMETTE à la Chomette, des MORANGE à Morange, des FAFOURNOUX à Fafournoux, etc...

Avec la dépopulation des campagnes, c'est beaucoup moins vrai aujourd'hui.

Pour trouver des concordances en 2017, il suffit de prendre l'annuaire du téléphone et chercher.

Henri PONCHON (cghav-62)

160-17262 Certificats de civisme

On peut trouver des certificats de civisme aux archives départementales du Puy-de-Dôme (AD 63), dans la série « L » (Fonds révolutionnaire).

Dans mon répertoire numérique, j'ai relevé :

L 624 : Police. Certificats de civisme, Dossiers par noms 1793-an III ; et (District de Montaigut):

L 6238-6239 Certificats de civisme an II- an III

Jacques PAGEIX (cghav2881)

160-17263 Mention : adopté (e) par la Nation

Étaient « adoptés par la Nation » les enfants dont le père ne pouvait subvenir aux besoins par suite de faits de guerre, pas nécessairement Morts pour la France.

Le père, Albert BOURRIEUX, né à Thiézac le 08.02.1893 a été blessé plusieurs fois pendant la Guerre de 14.

Vous trouverez sa Fiche Matricule à l'adresse suivante :

archives.cantal.fr/ark:/16075/a011427105092EfCePp/1/346
et suivantes

Jean-François CROHAS (cghav-739)

Je confirme cette réponse en ajoutant que ces « adoptés par la nation » s'appelaient aussi « pupilles de la nation ».

Pour cela il n'était pas nécessaire que le père (ou la mère) aient été tué au cours de la guerre (ou décédés de blessures après celle-ci) mais simplement aient été blessés entraînant une infirmité suffisante pour que leurs revenus soient réduits.

En quelque sorte une reconnaissance de la Nation à l'égard de leur sacrifice. Bien entendu ce titre, et sa mention sur l'acte d'état civil, ne pouvaient se faire qu'après un jugement que l'on devrait trouver annexé au registre d'état civil concerné, mais la copie en un seul exemplaire ne figure sans doute pas dans le registre numérisé des AD. Voir éventuellement sur le registre conservé en mairie.

Pour avoir plus d'informations, consulter la fiche matricule du père, qui se trouve en ligne aux AD15

Processus : 1/ identifier sa classe de recrutement, c'est à dire l'année du 20^e anniversaire.

2/ A partir du répertoire de cette année, obtenir le numéro de la fiche matricule

3/ Sur l'un des 5 registres (500 fiches par registre) retrouver la bonne fiche qui peut occuper plusieurs pages.

Les droits des pupilles de la nation pouvaient être une pension pour l'enfant, attribuée à la mère en cas de décès du père, et qui n'était versée qu'autant qu'elle ne se remarrait pas. Également un supplément de points lors des concours de la fonction publique passés par l'enfant.

Si le père était blessé mais pas décédé, c'est à lui que pouvait être attribué une pension : celle-ci figure sur sa fiche matricule.

Alain ROSSI (cghav-2140)

En complément à ma réponse et à celle d'Alain ROSSI :

- Le statut de Pupille de la Nation (ou adopté par la

Nation) est défini par la loi du 27/07/1917. Voir

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6150891d/f8.item>

- Les dossiers des Pupilles de la Nation sont-ils en série R.
- Ayant consulté dans le cadre de recherches sur la Grande Guerre les Registres d'état civil (série du greffe) aux AD et communale (en Mairie de Marat - 63) je n'ai trouvé dans aucune les jugements.
- Concernant le père de Marie BOURRIEU, il semble s'agir d'Albert BOURRIEU (Aurillac classe 1913, n° 1176) Blessé plusieurs fois, à priori il semble avoir eu une pension de 10% assez tardivement, mais à vérifier par une lecture plus attentive.
- Concernant le dossier, voir : <https://genealogiques.wordpress.com/2013/01/31/retrouvez-le-dossier-de-votre-ancetre-pupille-de-la-nation/>
- A noter que ce statut a fait l'objet de nombreux textes pour l'actualiser.

Jean-François CROHAS (cghav-739)

Normalement le jugement est conservé dans les registres municipaux, mais dans le ou l'un des registres de l'année du jugement (on ne revient pas sur un registre archivé et qui peut être relié). La date du jugement est indiquée dans la mention marginale de l'acte de naissance.

Alain ROSSI (cghav-2140)

160-17264 Date révolutionnaire

Dans le calendrier révolutionnaire, chaque mois comporte 3 divisions de 10 jours, ou décades, et celles-ci se composent du 1er au 10e jour, du primidi, duodi, tridi, quartidi, quintidi, sextidi, septidi, optidi, nonidi, decadi. Le quartidi troisième décade correspond donc au 4ème jour de la 3e décade (ou dizaine du 21 au 30), soit le 24 du mois de germinal an VI, ou le 13 avril 1798 (avec l'aide de Wikipédia et du convertisseur de dates de geneweb).

François CHALAMAUD (cghav-2996)

160-17265 Liste d'instituteurs

Cette recherche peut varier selon les époques, aussi bien dans sa forme que dans sa réussite..

- Je suppose que vous avez interrogé la Mairie. Ils peuvent avoir des listes. Les Registres de délibérations du Conseil Municipal (librement consultables) sont souvent très riches de ce type d'infos. Au XIX^e, ces comptes rendus parlent souvent des indemnités ou du logement des instituteurs.
- Une visite sur place sera certainement plus productive qu'un appel téléphonique ou courrier postal ou pire, un simple mail.
- Pour les périodes plus récentes, les bulletins municipaux que publient beaucoup de municipalités peuvent présenter ces nominations et peut être un passionné a-t-il écrit un article sur l'histoire de l'école.
- Les recensements portent certaines années la profession. Des recoupements avec les registres d'EC où ils sont parfois témoins ou déclarants, peuvent préciser les périodes.
- Peut-être interroger l'école elle-même.

Jean-François CROHAS (cghav-739)

En série T aux archives départementales vous trouverez des dossiers d'institutrices et d'instituteurs. J'ai fait ce type de recherche pour la commune de Saint-Priest-des-Champs et le hasard faisant bien les choses j'ai celle-ci pour vous.

(cliché colonne ci-contre)

Jacques GOMOT (cghav-2318)

Communes où il a successivement exercé	Date de nomination comme instituteur		Date de l'installation dans la Commune	Date de la cessation des Fonctions	Observations
	Magistère	Étudiante			
Beaulieu	22 Juin 1887		1 ^{er} Juillet 1887	30 sept. 1887	
Saint-Priest-des-Champs	30 sept. 1887		1 ^{er} oct. 1887	10 avril 1906	
Chareux	5 avril 1906		11 avril 1906	31 7 ^o 1906	
Château de la Guérouse	28 7 ^o 1906	1 ^{er} janvier 1907	1 ^{er} 1 ^{er} 1908	23 janvier 1911	
		24/Janvier 1911	1 ^{er} février 1911	30 7 ^o 1912	
		21 avril 1912	1 ^{er} 1 ^{er} 1912		

160-17266 Réfugiés de la guerre 14-18

Les départements du Nord à l'Alsace, le long des frontières belge, luxembourgeoise et allemande ont été occupés par l'armée allemande à partir d'août 14 de manière plus ou moins complète, ce qui a donné lieu à un exode des populations moins connu que celui de 1940, mais aussi difficile et cruel pour ceux qui l'ont vécu. Le Puy de Dôme a accueilli des réfugiés dans de nombreuses communes.

J'avais commencé une recherche sur cet épisode pour la commune de Marat (63) mais je n'ai pu les poursuivre. Pour étudier cet épisode, une visite aux AD s'impose. Des recherches en mairie pourraient aussi permettre de retrouver des documents

Je n'ai pas trouvé d'explication pour « ... AS326 ... » mais une visite sur « genemil », « archimili », pages 14-18 devrait vous aider.

Jean-François CROHAS (cghav-739)

A titre d'exemple : Le soldat GODFROY Auguste Henri, figure sur le monument aux morts d'Augerolles. Il était né le 07.12.1885 à Beaulieu (Ardennes), fils de Pierre, manouvrier, et de Marie Sidonie MAQUART, marié Gespansarch le 25.08.1906 Céline LECLERC. Soldat au 205^e RI, il est tué à l'ennemi le 06.11.1914 au Bois de la Gruerie (Marne)

J'ai retrouvé dans les archives de la mairie un courrier adressé à la mairie indiquant qu'il faut prévenir du décès Mme Vve GODEFROY « réfugiée en votre commune » (Était-ce la mère ou l'épouse ?) Cette Mme GODEFROY n'avait aucune attache locale.

Henri PONCHON (cghav-26)

160-17267 Pensionnat Sainte-Marguerite à Clermont

Le pensionnat se trouvait rue Gauthier de Biauzat. Voir

www.ajpn.org/sauvetage-Couvent-Sainte-Marguerite-288.html

Jacques GOMOT (cghav-2318)

Si j'ai posé cette question, c'est à la suite d'un article datant de 1993. Deux femmes, mère Marie-Angélique MURAT, professeur au pensionnat et Marie LAFARGE, directrice

des études, ont reçu à titre posthume, la médaille de « *Juste parmi les Nations* » de l'institut Yad Vashem.

Annie FRIER (cghav-3065)

160-17268 Domaine de Sauvagnat. Château de Bulhon

Les Sauvagnat sont nombreux en Puy-de-Dôme et Haute-Loire, mais lorsque l'on associe Sauvagnat, Bulhon et Vinzelles, il n'en reste qu'un sur la commune de Vinzelles dont BOUILLET note « château et village ».

Au 18^e siècle Sauvagnat et la coseigneurie de la prévôté de Bulhon appartiennent à la même famille, les FREDEFONT.

Celle-ci issue de Antoine, notaire à Billom entre 1622 et 1638, puis receveur des consignations à Clermont, eut d'Isabeau CHASLUS, entre autres enfants, 2 fils que l'on suit : François (+ 13.03.1653) successeur de son père et Gabriel (° 23.02.1616 Billom-St-Cerneuf, + 23.09.1672 à Clermont), conseiller au Présidial de Clermont, maître des requêtes de la Reine, qui acheta une charge de « Conseiller secrétaire du Roi, Maison et Couronne de France et de ses finances », charge anoblissant d'emblée (1^{er} degré).

Son fils Jean (° ca 1741, + 1.11.1714 Clermont-St-Genes) était « écuyer ». Il reprit les offices de son père à Clermont

Il achète château et domaine de Sauvagnat, ainsi que la coseigneurie de Bulhon (vendue par le roi) et rend hommage pour les deux et ses autres seigneuries en 1716 (N.fêod. p.348)

Les deux domaines passent à son fils cadet Pierre (1678-1749), puis au fils de celui-ci Antoine-Guillaume (1719-1778) qui ne laisse qu'une fille Anne-Marie (1749-1771) x Cm Paris 4.01.1768 Augustin Jean François CHAILLON, sgr. de Joinville, conseiller du roi, etc. D'où un fils Antoine Guillaume Augustin René CHAILLON de Joinville, héritier de son grand-oncle Jean Gabriel de FREDEFONT + 04.1790 Clermont

Le devenir des deux domaines est inconnu au 19^e siècle (noter que Bulhon comportait 3 co-seigneuries et que rien de publié ne permet de dire à laquelle était rattaché le château)

Sources : on trouvera de nombreux détails sur la famille FREDEFONT comme sur les fiefs de Sauvagnat et de Bulhon, dans les deux ouvrages de REMACLE : Dict. des Fiefs de Basse-Auvergne (1942-43) et Dict. généalogique des Familles d'Auvergne (ARGHA-1995)

RÉPONSES

AUX QUESTIONS PARTICULIÈRES

158-17215 RUCHIER-IMBERT (63)

Je croyais que ma réponse parue dans le précédent N° aurait éclairci le problème mais je n'ai pas du être assez explicite. Je rappelle donc que :

1) L'acte de mariage du 08.02.1774 est erroné. Le nom de la mariée ne doit pas être VACHER mais RUCHIER. Dans tous les autres actes la concernant, cette famille est nommée RUCHIER, RUCHIER-VIALON ou ROCHER

2) J'ai eu évidemment tort d'essayer de rattacher Anne RUCHIER (alias VACHER) aux VACHER d'Egliseneuve. Il faut donc supprimer la proposition de généalogie faite dans AmA ! n° 159.

Par ailleurs, on doit pouvoir admettre que c'est Anne RUCHIER née et baptisée à St Cerneuf de Billom le 10 Mai 1745 qui a épousé Gilbert MOULI le 8 fev.1774. Elle est décédée le 15 déc 1821 à l'âge de 80 ans.

Paul GUILLOUX (cghav-1560)

Pour ma part, je retiens que le mariage de Jacques RUCHIER-VIALON et Antoinette IMBERT a eu lieu le 11 janvier 1727 à Billom.

Il reste à préciser l'âge d'Antoinette à la naissance d'Anne. Si je reprends AmA ! n° 159, Antoinette + en 1778 à environ 75 ans (° vers 1703) ; elle avait donc 42 ans à la ° d'Anne en 1745, et 14 ans à son mariage en 1727 !

Les autres enfants sont nés en 1728, ..., 1736, 1739, 1741 (avec un "trou" entre 1728 et 1736) c'est possible !

Christiane FILLEUL (cghav-3581)

159-17231 BÉAL-ROURE Complément

Chez Me Adrien FONTLUPT, notaire à Bertignat (cote 5 E 92 5) : Cm du 20 prairial an VII

Blaize BÉAL, fs mineur de François Beal jeune et de Jeanne BÉRAUDIAS de Souvanis, Bertignat et

Jeanne Marie ROURE, fa de + Pierre et Claudine POURRAT du même village.

Annie MALHIÈRE (cghav-2037)

Il y a effectivement plusieurs François BEAL.

Celui qui vous intéresse est né le 13 avril 1750 à Bertignat. Il épouse, toujours à Bertignat le 10 février 1777 Jeanne BÉRAUDIAS (née le 17 juin 1748 à Ambert). Ils auront 7 enfants (dont 4 morts en bas âge) et parmi eux Blaise BEAL, né le 25 avril 1780 à Bertignat, qui épouse Jeanne Marie ROURE.

François BEAL père, + 19.11.1836 à Bertignat et Jeanne BÉRAUDIAS y + le 3 floréal an 8.

Philippe CHALET (cghav-1449)

Je viens de trouver le décès de François fils le 21.02.1787

Robert PELARDY (cghav-2948)

159-17241 FOUR (63) Complément

22- Gaspard MALLET, ° 27.05.1677 Augerolles, y x 04.02.1704, y + 20.03.1734

23- Claudine de LAROCHE-CARIAS, ° 02.04.1684 Augerolles, + entre 1735 et 1746.

Maurice BOULIGAUD (cghav-2043)

159- 17259 SUGIER-MAYET (63)

Le contrat de mariage entre Jean SUGIER et Antoinette MAYET a été signé le 20.05.1792 chez Maître BRUGIERE notaire à Vollore (AD 63 5 E 3 1021)

Jean SUGIER domestique à Montolay paroisse d'Augerolles est fils de Jean Gaspard SUGIER demeurant à Château Gaillard, paroisse de Saint Genes de Thiers et de défunte Antoinette FEYTUT

Antoinette MAYET est fille de défunt Claude MAYET et de défunte Peyronne GOUTTE QUEYRAT demeurant au village d'Archimbaud paroisse de Vollore.

Par contre, je n'ai toujours pas trouvé le mariage

Nadine CHASSAING (cghav-3504)

160-17273 BARTHÉLÉMY (43. 63)

Attention aux traditions familiales orales !

En l'occurrence, le département du Puy-de-Dôme n'existe que depuis 1790, un siècle donc après cette migration supposée. La tradition originale n'a donc pas évoqué le Puy de Dôme mais plutôt la Basse Auvergne. Or celle-ci était beaucoup plus étendue que l'actuel Puy-de-Dôme, puisque l'arrondissement de Brioude, et l'ancien canton de la Chaise-Dieu en faisaient partie.

Vos ancêtres BARTHÉLÉMY, s'ils ne sont pas originaires de Vorey, le sont peut-être de seulement une quinzaine de km, dans le Brivadois...

Jean-Noël MAYET (cghav-657)

160-17278 CHADEYRON-PRUGNE

Jeanne CHADEYRON fille de Gilbert x Saint-Julien-Puy-Lavèze 02.06.1735 Gilbert (ou Gilet) PRUGNE, fs Jean Jean Marc FAYOLLE (cghav-2340)

160-17280 COLLANGE-TROUBADY

Le 15.11.1845 à Eygurande, Corrèze, mariage entre Michel COLLANGE ° 15 mai 1822 à Lastic (63) et Marie TROUBADIS ° 29 septembre 1819 à Eygurande. Trouvé sur Généanet, relevé par association Généalogie en Corrèze

Christiane FILLEUL (cghav-3581)

Pour compléter : Pierre COLLANGE, né le 2.06.1846 à Bourg-Lastic, fils de Pierre et Marie TROUBADY, figure sur le registre matricule de la classe 1866 sous le numéro 299. Absent au Conseil de révision, il a été incorporé le 01.02.1868 et libéré le 27.03.1872 après 4 ans de service dans l'infanterie de la « Garde nationale mobile ».

Aucune info sur son aspect physique car absent au conseil de révision. Niveau d'instruction : lit et écrit

Alain ROSSI (cghav-2140)

160-17282 CORNAIRE (43)

S'il n'y a qu'une Marie CORNAYRE à Aurouze, il semble qu'elle soit restée célibataire car elle a eu un enfant, Paul, ° 07.04.1840 de père non déclaré. L'acte précise qu'elle a 31 ans, ce qui situe sa naissance en 1809. Or le 14 avril 1809 on trouve la naissance de Marie CORNAYRE, fille illégitime de Marguerite CORNAYRE. Telle mère, telle fille.

Lucien LEFÉBURE (cghav-3735)

Oui, Marie est la fille naturelle de Marguerite, j'ai trouvé la naissance de Marguerite et le nom de ses parents. En effet, son frère Paul déclare la naissance de Marie. Avec leur âge on trouve leurs actes de naissance respectifs, à Aurouze (ancienne commune).

Yvette JUMEL (cghav-1536)

160-17286 DUFAUD-GOYGOUX (63)

J'ai trouvé un couple Jean DUFAUD - Françoise GOYGOUX ayant eu 7 enfants à Tauves, non loin d'Avèze. Mais je n'ai pas trouvé leur mariage à Tauves entre 1758 et 1761, année de naissance du 1^{er} enfant.

Michel LIGIER (cghav-3871)

Dans Généabank : mariage le 06.06.1758 à Chastreix de Jean DUFAUD avec Françoise GOYGOUX.

M-F. BRUNEL (cghav-964)

160-17289 GENESTOUX-ROCHE 563°

J'ai trouvé la publication du x Léger GENESTOUS - Marie BASSEREAU à La-Tour-d'Auvergne le 08.01.1882, mais il est dit non reconnu de Marie GENESTOUX.

Monique VEDRINE (cghav-3357)

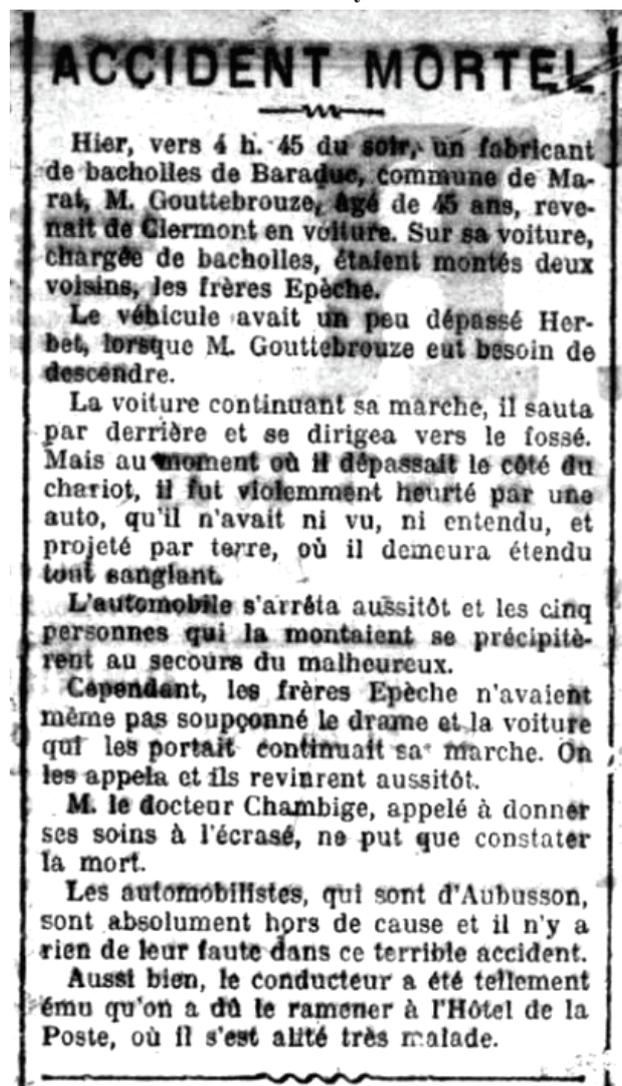
160 17290 GOUTTEBROZE (63)

Une partie de l'énigme est résolue. J'ai pensé qu'il avait pu mourir à Clermont et non sur la route entre Billom et Marat. En consultant les tables décennales de Clermont (et Montferrand) dans la fourchette 1906-1908 j'ai trouvé au 19.08.1908 un Antoine GOUTTEBROZE qui décède à Montferrand et l'acte confirme qu'il s'agit bien d'Antoine GOUTTEBROZE. Décès déclaré par un secrétaire de police et un agent de police au lieu-dit Herbet, route de Lyon avant hier soir, donc le 17.08.1918 à 17 heures. Il ne me reste plus qu'à chercher sur les journaux de l'époque, s'il y a eu un article sur cet assassinat.

Quand à la date c'est bien 17.08.1908 et non 17.08.1918

Jean-François CROHAS (cghav-739)

Voici un article de l'Avenir du Puy-de-Dôme du 18.08.1908



Jacques GOMOT (cghav-2318)

D'après l'article de Jacques GOMOT, ils sont 3 dans la voiture (hippomobile ou mécanique ?). Il descend de la voiture en marche, donc ce n'est pas lui qui conduit !. Les autres ne s'aperçoivent de rien et continuent leur route ? Volontaire ou pas la descente ? Poussé ou tombé accidentellement ? Je pense qu'ils devaient tous tenir une « bonne biture ». On est en plein jour en août à 16h45. A noter par ailleurs que, dans l'article de l'Avenir du Puy-de-Dôme, ses 2 compagnons s'appellent « ÉPÊCHE » et lui est marié avec Anne ESPISSE. Le rapprochement des deux noms est curieux, l'accent de Montferrand et celui de Marat ? Le journaliste a peut-être mal compris et GOUTTEBROZE était en compagnie de membres de sa belle-famille qui étaient bien placés pour savoir s'il avait de l'argent.

Annie FRIER (cghav-3065)

- Antoine GOUTTEBROZE est bien mort en « livrant » des bacholles en Limagne, mais probablement pas assassiné.
- Le village de Baraduc, situé sur les hauteurs de Marat était depuis fort longtemps un village où il y avait traditionnellement des bacholliers (et pas des bacheliers, quoique ...) Village suffisamment peuplé et éloigné du bourg de Marat pour justifier la présence d'une école publique jusque dans les années 1960.

- Parmi les familles de bacholliers, on trouve des GOUTTEBROZE, EPECHE, L'épouse d'Antoine GOUTTEBROZE, Anne EPISSE était née à Valcivieres de Simon et de Pironne GOUTTEBROZE, née à Baraduc.
- La sœur aînée d'Antoine GOUTTEBROZE, Françoise était marié avec Pierre EPECHE, bachollier de Baraduc.

Il est hors de cause, puisque + le 21.01.1905 à Baraduc.

Y a t'il eu un article dans AmA concernant les bacholliers de Baraduc ? Il me semble que oui, mais quand ?

Jean-François CROHAS (cghav-739)

160-17292 HUGUET (63)

Aventin étant un prénom typique de Beauregard-l'Evêque, j'ai cherché dans cette commune et j'ai trouvé; le mariage Marie HUGUET-Gilbert MONTEL qui a eu lieu le 09 février 1790. Il se trouve page 243/282.

Yvette JUMEL (cghav-1536)

160-17293 IMBERDIS-DELOTZ

Sur Thiers il y a une certaine Anne Marie Yvonne DELOTZ, fa Gabriel, Victor, notaire, et de Nancy COSTILHES, ° 01.05.1891 Thiers, + 03.06.1948 Ambert. Les fonds Guillemot côte 2F592 concerne la famille DELOTZ, des négociants, et la côte 2F554 la famille COSTILHES, des notaires de St-Dier.

Jean-Pierre BATISSE (cghav-3221)

160-17294 JOUVESHOMME-BLANCHET (63)

Je l'ai finalement trouvé: le mariage de Vital JOUISHOMME - Catherine BLANCHET a eu lieu à St-Martin d'Ollières le 02.10.1786 (AD 63 - 1873/1792 page 45).

Colette GUILLERMAT-ROCHE (cghav-3474)

160-17295 LAMADON

Je confirme totalement la transcription de l'acte dans GeneaBank. L'épouse, Marie GRANCHIER, est fa de « *deffuncts Anthoine GRANCHIER et Gilberte SOUSLEBOST du village d'Euclade paroisse de Buxieres* » avec le congé du curé de Buxieres

La paroisse d'origine de la mariée porte un doute : on le lit BuXiere, mais dans la paroisse de BuSSieres existe le village d'Uclade.

En outre, Bussieres est beaucoup plus proche de Charensat, le mariage plus logique, et surtout les GRANCHIER y sont très nombreux, mais aussi un petit nombre de DE SOUSLEBOST ou SOULEBOT

Incidemment on y trouve, le 4.01.1678 le décès de Anthoine GRANCHIER.

Mais il est inutile de chercher des actes entre 1633 et 1677, ils n'existent plus

Deux petites corrections à apporter à la transcription de l'acte : la date du mariage est le 24.11.1678 (notation en renvoi en fin d'acte) et la mère de l'épouse est décédée avant le mariage.

Alain ROSSI (cghav-2140)

La généalogie du coup peut être remontée, car les GRANCHIER et les (de) SOUSLEBOST sont des vieilles familles de la bourgeoisie des Combrailles.

1. Marie GRANCHIER x décembre 1678 à Charensat Michel LAMADON, fils de Louis et Madeleine BINDON
2. Antoine GRANCHIER ° 20.09.1628 Bussières sous Rochedagoux + 04.01.1678 Bussières, bourgeois, x1 Gilberte de SOUSLEBOST, x2 Gabrielle JALLOT
3. Gilberte de SOUSLEBOST + 03.04.1659 Charensat (21 ans, si elle est bien fa Gilbert x Françoise de MAZIERE)

4. Bravy GRANCHIER ° 07.11.1604 Pionsat + après 1657 x vers 1625
5. Marguerite de ROUZIER dite de SALVERT (c'est une enfant naturelle) ° 15.07.1604 Vergheas + avant 1657
8. Sébastien GRANCHIER, + après 1617, praticien, x avant 1602
9. Françoise LABBE
10. Jean de SALVERT seigneur de Rouziers, Vergheas, Villessoneys, x 12.12.1598 Anne de CHASLUS et a pour maitresse
11. Catherine CHAZOTTE
16. Me Jacques GRANCHIER, bourgeois de Felletin, ltnt de justice de Felletin + assassiné 1591 Rochedagoux,
17. Jeanne TAVERNIER + avant 1602
18. Annet LABBE, reçu notaire 15.09.1571, et procureur d'office de Pionsat + avant 1615 x 30.08.1561 Pionsat
19. Peronnelle BOUGEROL + 29.01.1615 Pionsat
20. François II de SALVERT, chevalier, seigneur de Rouziers, Vergheas, + 28.04.1603 Vergheas x Cm 25.10.1568
21. Hélène du PEYROUX
32. Claude GRANCHIER + vers 1569, notaire et praticien à Felletin, x
33. Berthe ANCTOR
34. Annet TAVERNIER, bailli de Rochedagoux en 1566, + avant 1590 x
35. Michelle GINTRON x1 Annet TAVERNIER [x2 François BARTHOMIVAT bailli de Rochedagoux]
40. François 1^{er} de SALVERT, chevalier, seigneur de Rouziers, Vergheas, x cm 15.03.1527
41. Catherine de LA ROCHEBRIANT
42. Gilbert du PEYROUX, écuyer, seigneur de St Hilaire et la Chaux-Brandon, x
43. Catherine de CHAMBORANT

Par ailleurs, il est possible que Gilberte de SOUSLEBOST soit celle ° 24.02.1634 Vergheas ; dans ce cas, sa filiation peut également être remontée

6. Gilbert de SOUSLEBOST, praticien, ° 06.06.1601 Rochedagoux, x Cm 19.12.1632
7. Michelle de MAZIERES
12. François de SOUSLESBOST, bourgeois de Rochedagoux + entre 1609 et 1632, x
13. Jacqueline de SOUSLEBOST (*sic*) + 15.12.1602 Rochedagoux
14. Gabriel de MAZIERES, greffier de Groslières,
15. Françoise DRUDY ° 25.02.1569 St Gervais d'Auv.
24. Gilbert de SOUSLESBOST, châtelain de Mérinçal, + avant 1593
25. Jeanne VALLETTE.
28. Pierre de MAZIERES
30. Paul DRUDY x
31. Gabrielle MYET.
48. Louis de SOUSLEBOST + avant 1574, x
49. Rose de LAVAL
50. Jean VALLETTE, procureur et châtelain d'Eygurande,
51. Gilberte NAUCHE

En complément, je précise qu'Antoine GRANCHIER, bourgeois de Bussières, + 04.01.1678 Bussières, x1 Gilberte de SOUSLEBOST, + 03.04.1659, x2 Gabrielle JALLOT, + après 1696.

Du premier mariage :

- Marie x décembre 1678 Charensat Michel LAMADON, fils de Louis et Madeleine BINDON
- François (à moins qu'il ne soit du second mariage ?) ° vers 1659, + 13.10.1694 Bussières

Du second mariage :

- Antoine, conseiller du roi, x Marie BENEYTON (dont une fa ° en 1708 à Rochedagoux)
 - Jeanne ° vers 1660 + 01.10.1710 Charron x 14.02.1684 Charron Me Charles ROMME, fils de François ROMME et défunte Catherine REDON
 - Charles, praticien, secrétaire de la chambre du Présidial de Riom, receveur des contributions de Riom, x 31.07.1696 à Riom et par cm du 11.08.1696 Anne CHARPENTIER, fille de Nicolas, bourgeois, maître du jeu de paume, et d'honnête femme Julienne RAYMOND
- Je n'ai pas étudié les LAMADON et ne peux renseigner .

Jean-Noël MAYET (cghav-657)

160-17297 LINDRON ou BLANCHARD-MARECHAL

Sur Filae, j'ai trouvé à St-Maurice-près-Pionsat le mariage de Pierre BLANCHARD né le 26.02.1807 à Sauvagnat avec Jeanne MARECHAL le 06.11.1830 (p.105-106)

Monique VEDRINE (cghav-3357)

160-17298 LIONNET-TREMEAU

François LIONNET x Châteauneuf-sur-Cher-18 07.02.1794 Françoise TREMEAU. Un enfant, Gilbert, y est né le 10 décembre 1794. Un autre, Marie Euphrasie le 8 Aout 1798. Les parents de François sont Gilbert LIONNET et Marie Anne BIDEAU

Les parents de Françoise sont Jacques TREMAULT et Françoise BARBARIN.

Monique VEDRINE (cghav-3357)

160-17299 LUDAIX-DARNIAT-MONNIMENT (63)

Effectivement, le 02.02.1654, Jacques LUDAIX épouse bien Jacqueline MOUNIMENT ou MONNIMENT et non Marie DARNIAT

Il y a une erreur de saisie car 6 lignes plus bas, dans cette même page 34/121, on trouve le mariage d'une Marie DARNIAT avec Jehan BOIGE le 09.02.1654.

La base de données doit être corrigée.

Dans ce dernier acte, ce n'est pas le mariage proprement dit qui est enregistré mais le « Balhé congé ... » c'est à dire l'autorisation du curé pour célébrer le mariage « ailleurs »

Alain ROSSI (cghav-2140)

160-17300 MONNET-DENIS (63)

Limin MONNET x Clermont-Ferrand 22.02.1879 Antoinette DENIS (trouvé sur Filae).

Monique VEDRINE (cghav-3357)

160-17304 NUGER-NIEL (43)

Pierre, fs du couple François NUGER-Louise ANIEL est ° 10.02.1792 à Coudes. Un Jean, ° 18.01.1790.

Frédérique MOLINA (cghav-3439)

A ma connaissance, François NUGER a eu 6 enfants, tous nés à Coudes

Jean François NUGER (cghav-3537)

160-17305 PRIOLET-ROUVET (63)

C'est exactement cela : les PRIOLET sont originaires d'Echandelys mais sous les orthographes variés de PRIOLAY, PRIOLE, PRIOLEE, PRIOLET, PRIORE, PRIORET, PRIOURET.

Donc, à Echandelys le 12.06.1769 se marient :

- Julien PRIOLET, né Echandelys le 25.08.1742 fs de

Jean et + Marie BUISSON (au bap p/m = Julien BUISSON et Marie BUISSON)

- Marie ROUVET, fa Blaise et + Gabrielle CHOSSIDIÈRE, du lieu de Homette de St Quentin, paroisse de Sauxillanges, avec autorisation du curé de Sauxillanges,

Le curé est un SAUVADET. Deux témoins Damien et Claude SAUVADET, père et fils.

Blaise ROUVET sera le parrain de Blaise PRIOLET, ° 14.04.1774 Sauxillanges (dont le patronyme comme celui de sa mère ont été surchargés a posteriori)

St Quentin, avant d'être une commune à la Révolution était une succursale de Sauxillanges. Quelques mariages (49) y ont été célébrés et dépouillés entre 1706 et 1729 (ROUVET, CHOSSIDIÈRE, SAUVADET s'y retrouvent)

Le couple Jean PRIORET x Marie BUISSON (mariage non retrouvé) a plusieurs enfants à Echandelys

- Julien (ci-dessus) ° 25.08.1742

- Antoine ° 24.02.1744, p/m Antoine POINTU et Jeanne BRUGIÈRE

- Vital ° 18.12.1745, p/m Vital FARGETTE et Marie LONGECHAL

- Marie ° 18.10.1747, p/m Antoine POINTU et Louise LONGECHAL x Sauxillanges 03.10.1769 (dite « d'Aix-la-Fayette ») avec Claude ROUVET de Blaise et Gabrielle CHOSSIDIÈRE

Je soupçonne volontiers Jean PRIOURET d'être fils de Jacques et Marie TANCHON (d'Echandelys) ° 10.08.1709, alors qu'ils sont tous de Laussedat.

En effet, ce Jean x Aix-la-Fayette 10.10.1732 à Marguerite FARGETTE (aucun enfant ni à Aix, ni à Echandelys), peut avoir eu une première épouse avant Marie BUISSON. Le même jour, Vital FARGETTE (parrain de Vital PRIOURET ci-dessus ?) x Claudine (Clauda) PRIOURET, ° 06.07.1714, fa de Jacques et Marie TANCHON (mais gros trou aux AD63)

A noter que le parrain de Jean est Jean (-Baptiste) de ROCHEMURE, Sgr de Fournols, et la marraine Jeanne GAILLARD x Claude TANCHON

Dernier point, à Echandelys, le 09.10.1708 Jacques PRIOLET, veuf âgé de 40 ans, x Marie TANCHON, 30 ans, fa + Guillaume et Jeanne DUNIAS (ils auront 3 enfants : Jean (ci-dessus), Antoine (° 01.11.1711) et Clauda (ci-dessus))

Jacques est veuf de Catherine LOBY (ou LAUBIE ?) + 22.05.1708, x Condat-les-Montboissier 25.11.1694, avec laquelle il eut 4 enfants nés à Echandelys : Cosme ° 14.10.1695, Jeanne ° 02.09.1697, Marguerite ° 5.05.1701 (x 8.01.1728 Blaise LONGECHAL), Louise ° 09.03.1704

Il reste du travail à faire, d'autant que les séries communales sont absentes aux AD63

Alain ROSSI (cghav-2140)

160-17306 RIVET-NICOLAS (43)

Antoine RIVET x Pradelles 09.05.1799 Victoire NICOLAS.. Le père d'Antoine est feu Pierre RIVET, sa mère Jeanne BONNEFOY.

Les parents de Victoire sont feux Simond et Françoise GAIGNE de Villard. L'acte se trouve page 234

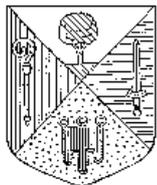
Monique VEDRINE (cghav-3357)

160-17308 ROUSSEL (63)

L'acte de naissance de Jean ROUSSEL en date du 20.11.1848 figure sur les registres de Courpière, p. 116

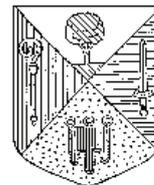
Frédérique MOLINA (cghav-3439)

CERCLE GÉNÉALOGIQUE ET HÉRALDIQUE DE L'Auvergne ET DU VELAY



Fondé en avril 1978 - Association loi de 1901

membre de la Fédération Française de Généalogie (*reconnue d'Utilité publique*)
filiale de la Ligue Auvergnate et du Massif Central
membre de l'Union Généalogique Auvergne-Bourbonnais-Velay
Siège social : 55 rue de Châteaudun - 63000 Clermont-Ferrand
Internet : <http://www.cghav.org> - Forum : <http://fr.groups.yahoo.com/group/cghav>



Conseil d'Administration 2016-2017 : Mmes Christiane BELLIER (*Trésorière*) – Marie-Françoise BRUNEL (*Vice-Présidente*) – Marie Dominique ICOLE – Elise TARAGNAT – MM. Jean-Pierre BARTHÉLEMY (*Secrétaire*) – Dominique BÉNET – Jean-François CROHAS – Jean-Marc FAYOLLE – Robert LÉOTOING (*Vice-Président d'Honneur*) – Jean-Noël MAYET – Jacques PAGEIX – Henri PONCHON (*Vice-Président*) – Alain ROSSI (*Président*).

Membre Fondateur : M. Michel TEILLARD d'EYRY (*Président d'Honneur*)

Adresses des correspondances :

- Générales, Adhésions : M. Alain ROSSI, Tél. : 01 4637 3315 ; 06 8070 1538 ;
16 rue de l'Église, 92200 Neuilly ; Courriel : rossi.cghav@orange.fr,
- Renouvellements, Trésorerie : Mme Christiane BELLIER, ac.bellier@gmail.com
Bel Horizon, Allée des Rossignols, 63780 – St-Georges-de-Mons
- Questions et réponses : M. Jean Pierre BARTHÉLEMY, Tél. : 01 4336 2005 ;
14 rue Broca, 75005 Paris, Courriel : barthelemyjpmc@wanadoo.fr
- Commandes de tables de mariages, baptêmes et sépultures :
CGHAV – 55 rue de Châteaudun, 63000 – Clermont-Ferrand, cghav@orange.fr.
- Commandes des « Publications du CGHAV » : M. Henri PONCHON, Tél. : 06 8781 2398,
5 rue des Fontenelles, 92310 Sèvres, Courriel : henri.ponchon@wanadoo.fr,

Rappel : tous les règlements doivent être effectués par chèques libellés à l'ordre du CGHAV.

Internet : Site Internet : <http://www.cghav.org>

Contact général par le site : « Contactez-nous »

Forum : <http://fr.groups.yahoo.com/group/cghav> (modérateur M. Jean François CROHAS, jfcrohas1@orange.fr)

Nimègue : responsable de la gestion informatique des bases et de leur mise en ligne : Dominique BÉNET
Assistance et questions : M. Jean-Marc DAUDANS : 01 4760 0531 ; Courriel : utiles@club-internet.fr

Puy de Dôme : Mme Marie-Françoise BRUNEL, Courriel : cghav63@orange.fr

Bibliothèque : 55 rue de Châteaudun 63000 Clermont-Ferrand. (*voir ouvertures dans « Avis Importants »*)

Région Parisienne : M. Jean Pierre BARTHÉLEMY, 14 rue Broca, 75005 Paris, barthelemyjpmc@wanadoo.fr

Cantal : Correspondant M. Jean Marc DAUDANS, Tél. : 07 7782 4852 ; Courriel : utiles@club-internet.fr

Groupes d'échanges :

Livradois-Forez : M. Henri PONCHON ; Courriel : henri.ponchon@wanadoo.fr

Volcans-Val d'Allier : Mme Marie Françoise BRUNEL,
55 rue de Châteaudun, 63000 Clermont-Ferrand ; Courriel : cghav63@orange.fr

Combrailles et Limagne : Mme Christine EMERY-DI BELLA,
19 allée des Tilleuls, Neuviale, 03800 Bègues, Courriel : mumchris63@yahoo.fr

Délégations :

Lyon / Rhône-Alpes :

M. Jean Marc FAYOLLE, 17 rue de St Cyr, 69009 Lyon, Courriel : jean-marc.fayolle@dbmail.com

Mme Brigitte LACROIX, Tél. : 06 6600 2100, Courriel : celacgen@yahoo.fr

Bibliothèque : 39 bis rue de Marseille, 69007 Lyon. (*voir les ouvertures en rubrique « Avis Importants »*)

Provence, Mme Jacqueline BRIFFE, les Cassams, chemin des Lauves, 13100 Aix en Provence,
Tél. : 04 4296 3221 ; Courriel : jacqueline.briffe@wanadoo.fr ;

*Pour la gestion des adhérents et l'envoi de la revue, nous utilisons un fichier informatisé (CNIL n° 855488)
Aussi, conformément à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification auprès de
M. Alain ROSSI, par courrier (16 rue de l'Église - 92200 Neuillys/Seine) ou courriel (rossi.cghav@orange.fr)*

SOMMAIRE N° 160

Le mot du Président	<i>A. ROSSI</i>	page. 65
Actualités	40 ^e anniversaire	page 66
	Actualités des livres	page 67
Vie du Cercle	La 39 ^e AG du 25 mars 2017	page 70
Avis importants	Permanences et Réunions - Informations	page 72
Méthodes et Sources	Qu'est-ce qu'un Terrier	page 80
Vie et métiers d'autrefois	Une vie d'homme – François PHILIPPON	page 84
	Les marchands de toile (Eglise neuve d'Entraygues)	page 86
	Rénover l'industrie de la serge en Puy-de-Dôme	page 92
Un peu d'Histoire	Un mariage royal à la cathédrale de Clermont	page 94
Au fil des actes et des recherches	De Pierre Gabriel à Pierre GROISNE	page 97
	Climat et récoltes à Condat-en-Combrailles, 1765-68	page 99
	Un beau mariage multiple en 1656 (Effiet-Charmes)	page 101
Personnages et familles	Pierre THIERS, rugbyman international	page 103
	L'épiscopat de J.B. MASSILLON	page. 106
	Généalogie de Jacques CLERMONT, boulanger à Clermont	page 109
Auvergnats en migration	Scieurs de long du Livradois ayant fait souche ailleurs	page 112
	Branche BEAL du Loir-et-Cher	page 113
	Des Auvergnats de-ci, de-là	page 115
Questions & Réponses	Questions du CGHAV	page 117
	Réponses du CGHAV	page 121
Adresses		page 127
Sommaire		page 128
Couvertures :	1 ^{ère} = Le couronnement de Philippe III le Hardi (BnF)	
	2 ^{ème} = Vitraux du mariage de Philippe III et d'Isabelle d'ARAGON	
	3 ^{ème} = La « Terre sainte » des marchands de toile	
	4 ^{ème} = Réunion de parlementaires dans un environnement « SAJOU »	

Les auteurs sont seuls responsables des opinions émises par eux dans « A moi Auvergne ! ».

COTISATIONS, ABONNEMENTS, ANCIENS NUMÉROS, RÉPERTOIRES, PUBLICATIONS

Il est possible de s'abonner à la revue sans être membre du Cercle et, donc, sans bénéficier des avantages réservés aux adhérents.

Cotisation/Abonnement 2017 à la revue (4 numéros annuels) : France & DomTom : **33 Euros** ; Europe : **36 Euros** ; Outre-mer : **40 Euros**.

Abonnement seul à la revue, sans adhésion au CGHAV : France & DomTom : **31 Euros** ; Europe : **34 Euros** ; Outre-mer : **38 Euros**.

Cotisation 2017 au CGHAV sans abonnement (simple ou couple) = **25 Euros**.

Tous les règlements sont à effectuer par chèque à l'ordre du CGHAV

Pour toutes les commandes, s'adresser à :

1/ En dehors des « Publications du CGHAV » ci-dessous, toutes les commandes de tables de dépouillements sur papier ou de numéros anciens sont à adresser au siège : **CGHAV, 55 rue de Châteaudun, 63000 Clermont-Ferrand**

Numéros anciens disponibles : par numéro (*port compris*) = 7,50 Euros (*sauf les numéros des années 2016/2017* = 8,25 Euros)

2/ Monsieur Henri PONCHON, 5 rue des Fontenelles 92310 Sèvres : Collection « **Publications du CGHAV** »

« Généalogie des familles BEAL... », 2 ^{ème} Ed. par Pierre Lucien POUZET	27 Euros
« Différentes familles de la région de la Chabasse, Job, Marat Vertolaye », Tome I, par P.L. POUZET	27 Euros
« Différentes familles de la région de la Chabasse, Job, Marat Vertolaye », Tome II, par P.L. POUZET	27 Euros
« Différentes familles de la région de la Chabasse, Job, Marat Vertolaye », Tome III par P.L. POUZET (†)	29 Euros
« Généalogie de quelques familles aux confins Auvergne-Limousin-Marche », par Joseph PRADEL	27 Euros
« Anciens noms et vocables des paroisses et communes du Puy de Dôme », par Jean Noël MAYET	13 Euros
« Anciens noms et vocables des paroisses et communes de la Haute-Loire », par Alain ROSSI	13 Euros
« Actes de tutelle et curatelle (Bailliages de Menat, Montaigut, Pionsat, St Gervais) », par Richard DUJON	8 Euros
« A travers les actes du bailliage de Pionsat (1727-1733) », par Richard DUJON	8 Euros
« Aix-la-Fayette, regard sur son passé », par Jean LASSAGNE	27 Euros
« Petit vocabulaire de termes généalogiques ou historiques en Auvergne » par Marie Claude CHASTEL	13 Euros
« Les procès criminels de l'Auvergne au 18 ^e siècle, jugés à Paris » Tome I, 1700-1769 par J-P. BARTHÉLEMY	29 Euros
« Les procès criminels de l'Auvergne au 18 ^e siècle, jugés à Paris » Tome II, 1770-1792 par J-P. BARTHÉLEMY	29 Euros
« Les Auvergnats de Paris sous la terreur » par Jean Pierre BARTHÉLEMY	15 Euros
« Généalogie des Familles CHAPPAT » Tome I par Marc CHAPPAT	29 Euros
« Les JALABERT de Grandval » Par François CHALAMAUD (21 pages)	11 Euros
« Les DUBOURGNOUX d'Olliergues, St Gervais-s/s-Meymont et Courpière » par François CHALAMAUD (62 p.)	21 Euros
« Généalogie des Familles CHAPPAT, originaires du Puy-de-Dôme » Tome 2 - Arlanc par Marc CHAPPAT (121 p.)	25 Euros

La Terre Sainte

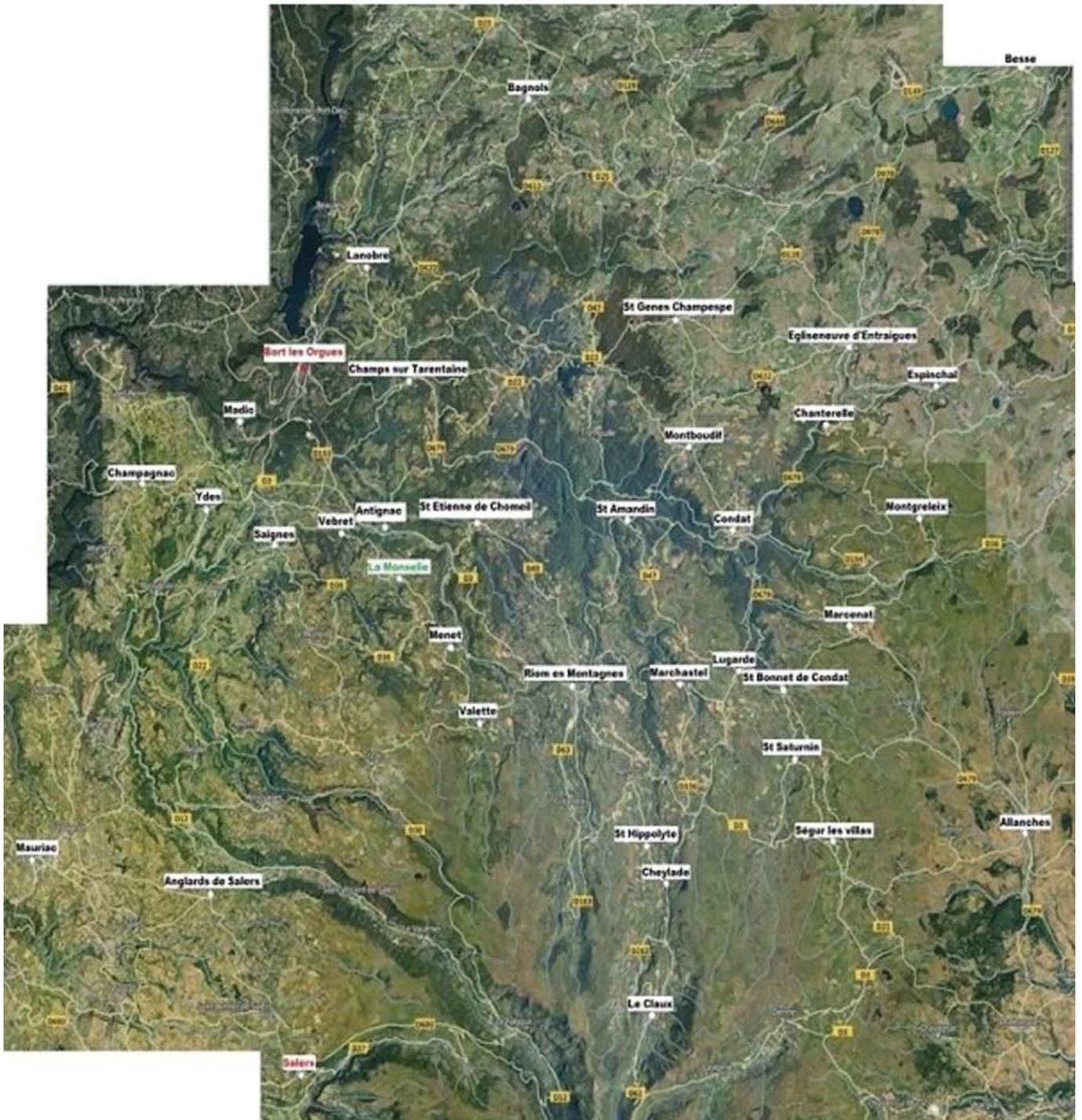
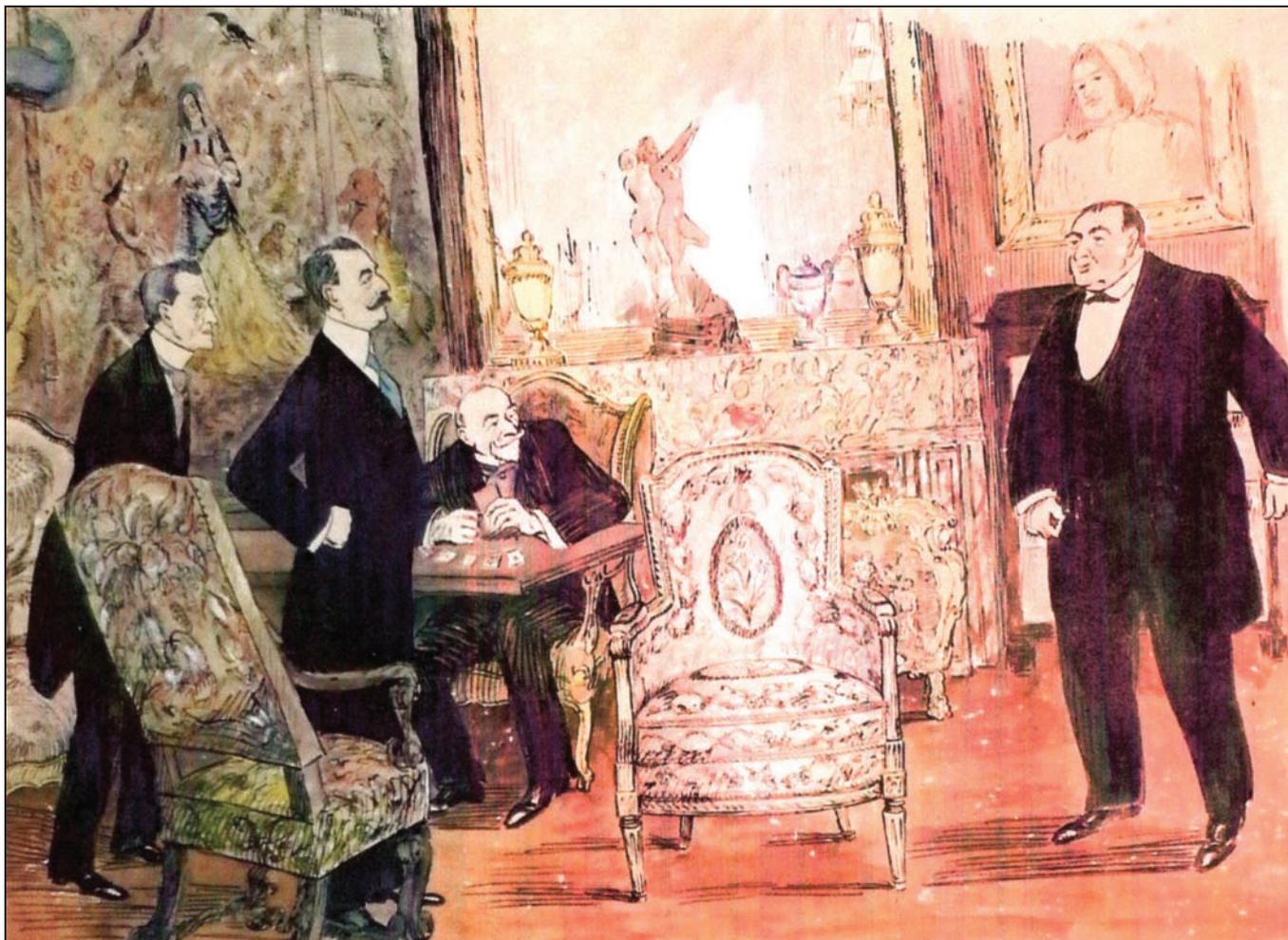


Photo satellitaire de la région du Cantal et de l'Artense, la « Terre sainte » des marchands de toile.

C'est de cette région que partaient fin XIX^e et courant XX^e siècles, et encore aujourd'hui, des marchands de toile ambulants, dont on trouve l'histoire dans l'article qui leur est consacré pages 86-91 de ce numéro



Caricature d'une réunion de 4 députés ou sénateurs auvergnats, entre 1903 et 1914, dans un décor de tapisseries de la Maison SAJOU (murs et fauteuils) (collection particulière d'Emmanuel ANGLARD) (voir l'article en page 92)

Les personnages sont, de gauche à droite :

- (*debout*) **Hippolyte GOMOT** (° 1837-Riom, + 1927-Paris) : fs de Martin, greffier de la Justice de Paix de Riom, avocat, puis procureur à Riom. Député « Républicain opportuniste » de 1881 à 1889, puis sénateur de 1891 à sa mort. Il fut Ministre de l'agriculture du 10.11.1885 au 6.11.1886.
- (*debout*) **Etienne CLÉMENTEL** (° 1864 Cl.-Fd, + 1936 Prompsat) : notaire à Riom de 1889 à 1901. Député du Puy-de-Dôme de 1900 à 1919, puis sénateur de 1920 à sa mort. Il fut Ministre des Colonies du 24.01.1905 au 14.03.1906, et Ministre de l'Agriculture du 22.03.1913 au 9.12.1913
- (*assis*) **Eugène LINTILHAC** (° 1854 Aurillac, + 1920 Neuilly s/S) : Agrégé de Lettres et Dr. ès Lettres et. Sénateur du Cantal de 1903 à sa mort.
- (*debout*) **Léon CHAMBIGE** (° 1853 Pont-du-Château, y + 1914) : Dr en médecine en 1879, installé professionnellement à Pont-du-Château. Député du Puy-de-Dôme de 1892 à 1909, puis sénateur de 1909 à sa mort.

On remarquera la qualité des caricatures qui rend les personnages reconnaissables à partir de leurs photographies (voir par ex. celle d'Hippolyte GOMOT en page 93).

Derrière ce dessin, on peut imaginer une histoire que voulait raconter le dessinateur (mais ce n'est qu'une hypothèse !) On a l'impression que les 3 personnages de gauche sont assis autour d'une table, jouant peut-être aux cartes, (ou l'un d'eux faisant une réussite pour passer le temps), quant Léon CHAMBIGE fait irruption dans le salon avec, peut-être, des nouvelles politiques importantes, qui font se lever brusquement de leur fauteuil deux des personnages de gauche. Peut-être même passaient-ils le temps en attendant ces nouvelles ? Une chute de Ministère ?

ISSN 0220 6765

Directeur de la publication : Alain ROSSI
 16, rue de l'Église – 92200 – Neuilly sur Seine
 Imprimerie SOPEDI : 5 avenue Ampère – 91321 – Wissous Cedex
 Publication trimestrielle, paraissant en février, mai, août et novembre
N° 160 - mai 2017 (2^e trimestre)